



HAL
open science

Porter la voix des animaux : l'espace social de l'engagement animaliste à Nantes

Julien Aubry

► **To cite this version:**

Julien Aubry. Porter la voix des animaux : l'espace social de l'engagement animaliste à Nantes. Sociologie. 2023. dumas-04222310

HAL Id: dumas-04222310

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04222310v1>

Submitted on 10 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Porter la voix des animaux

L'espace social de l'engagement animaliste à Nantes

Julien AUBRY

Mémoire de 2^{ème} année de Master en sociologie, parcours Sciences Sociales et Criminologie

Réalisé sous la direction de Pascale MOULÉVRIER

UFR de Sociologie – Année universitaire 2022-2023

REMERCIEMENTS

Ce mémoire de recherche a été réalisé avec le soutien de ma directrice de mémoire, Pascale Moulévrier, que je remercie pour sa confiance et sa rigueur, ainsi que pour l'intérêt qu'elle porte à mes projets de reconversion académique, présents et à venir.

Un tel exercice n'aurait également pu aller bien loin sans l'accueil bienveillant et la confiance constante qui m'ont été témoignés par les militant-es animalistes appartenant aux collectifs cités dans ce mémoire. Sans pouvoir les nommer directement afin de respecter l'anonymat auquel je me suis engagé, je tiens tout de même à les remercier vivement, et à leur souhaiter d'obtenir de nombreux succès pour la cause qu'elles et ils défendent avec autant d'énergie. J'adresse des remerciements supplémentaires aux personnes qui ont accepté de prendre de leur précieux temps pour réaliser un entretien en ma compagnie et me confier une part de leur intimité.

Enfin, je ne saurais oublier que je dois une bonne part de l'énergie et des convictions qui m'animent au soutien constant de ma compagne. Merci encore, Julia, pour l'attention, l'intelligence et la détermination dont tu fais preuve et qui m'accompagnent au quotidien.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
GLOSSAIRE	7
INTRODUCTION	11
Apprivoiser l'animalisme*	13
Éléments d'ordre méthodologique	18
PREMIÈRE PARTIE : DE QUOI L'ANIMALISME EST-IL LE NOM ?	21
Chapitre 1 – Une brève socio-histoire de la cause animale	21
<i>Un développement des premières sociétés de protection animale au sein de l'aristocratie britannique</i>	<i>22</i>
<i>Un rapport différencié à l'animal selon son utilité pour l'homme.....</i>	<i>25</i>
<i>L'extension du domaine de la compassion et ses implications sur le mouvement animaliste</i>	<i>26</i>
<i>La poursuite de la démocratisation du mouvement animaliste : féminisation et convergences politiques</i>	<i>29</i>
<i>Encadré 1. Récit de la perturbation d'une course de taureaux le 19 janvier 1887.....</i>	<i>31</i>
<i>Publicisation de la cruauté, action directe et extension de la cause à la protection de la faune sauvage</i>	<i>32</i>
Chapitre 2 – L'espace institutionnel et militant du milieu animaliste	36
<i>Une cartographie du mouvement animaliste français contemporain</i>	<i>36</i>
<i>Encadré 2. Les principales associations françaises de défense des animaux, XIX^e-XXI^e siècle.....</i>	<i>38</i>
<i>Portrait social de la (ou du) militant-e animaliste</i>	<i>39</i>
DEUXIÈME PARTIE : QUI SONT CELLES ET CEUX QUI PORTENT LA VOIX DES ANIMAUX ? LE CAS DES MILITANT·ES ANIMALISTES DE LA RÉGION NANTAISE	45
Chapitre 3 – Éléments pour une sociographie des militant-es animalistes nantais-es	45
<i>Présentation succincte des collectifs actifs au niveau local</i>	<i>45</i>
<i>Les caractéristiques sociales des militant-es nantais-es</i>	<i>53</i>
Chapitre 4 – Les ressorts sociaux de la défense des animaux. Sensibilisation à la cause, intégration au mouvement et perspectives d'évolution au sein des associations animalistes.....	69
<i>Le « choc moral » comme dispositif de sensibilisation à la cause animale</i>	<i>69</i>
<i>Sauter le pas du militantisme pour les animaux</i>	<i>72</i>

<i>Les associations animalistes vectrices de carrières bénévoles</i>	76
TROISIÈME PARTIE : LE TRAVAIL MILITANT ET LA FABRIQUE DE LA CAUSE.....	85
Chapitre 5 – Comment agissent les associations animalistes au niveau local ?	85
Tableau 1. Liste des actions animalistes organisées sur le territoire	86
<i>Attirer l’attention du public sur la cause</i>	90
<i>L’organisation d’une action-type : l’application simple des directives du niveau national ou l’existence de marges de manœuvre au niveau local ?</i>	95
Chapitre 6 – Véganes contre végétarien-nes : la question de la pureté militante.....	107
CONCLUSION	119
Une même cause, différentes manières de la porter	119
BIBLIOGRAPHIE.....	125
ANNEXE I.....	129
Guide d’entretien semi-directif détaillé.....	129
ANNEXE II.....	133
Les registres émotionnels de la protection animale, d’après C. Traïni	133
ANNEXE III	134
Reproduction de la « fiche militant-e » distribuée aux militant-es de One Voice lors de l’action « #StopCorrida » organisée à Nantes le 19 novembre 2022.....	134

GLOSSAIRE

Abolitionnisme : courant animaliste qui vise à l'abolition complète de l'exploitation animale, par opposition au **welfarisme**¹, qui encourage les améliorations successives de la condition des animaux exploités. À titre d'illustration, on peut imaginer qu'un collectif abolitionniste milite pour la cessation de l'élevage des poules pondeuses tandis qu'un collectif « welfariste » se contente de l'extension de la taille des cages. En pratique, ces deux doctrines ne s'excluent pas nécessairement l'une de l'autre², mais de chacune d'entre elles découlent des objectifs stratégiques et des répertoires d'action militants distincts.

Animalisme : idéologie et pratique visant à défendre, de manière individuelle ou collective, la cause animale. Sauf précision contraire, nous employons par commodité les termes « animalisme » et son dérivé (« animaliste ») indifféremment des termes qui leur sont apparentés, comme « militant-e de la cause/protection/condition animale » ou « défenseur-e des (droits des) animaux ». Pour autant, nous n'ignorons pas que ces notions recouvrent parfois des réalités socio-historiques distinctes, que ce soit pour les individus qui utilisent ces catégories comme dans la littérature³. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il était ainsi fréquent que les défenseur-es des animaux se présentent comme des « personnes zoophiles », ce qui est impossible de nos jours, le mot ayant changé de sens pour désigner non plus « l'ami-e des animaux », mais le penchant d'un individu pour la sexualité entre humain-es et animaux⁴ (la « bestialité »).

Antispécisme : projet moral et politique visant l'abolition de la domination de l'espèce humaine sur les autres espèces animales. Le terme de **spécisme** (*speciesism* en anglais) est utilisé

¹ On parle également parfois d'une « *éthique du bien-être* » pour désigner le welfarisme – cf. Valéry Giroux, *L'antispécisme*, Que sais-je? (Paris, France: Presses Universitaires de France - Humensis, 2020) : 43 –, ou tout simplement de « *réformisme* » – Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *Sociologie de la cause animale* (Paris, France: La Découverte, 2023) : 48.

² Une association comme L214 (cf. *infra*) se positionne ainsi clairement comme une association abolitionniste, tout en œuvrant quotidiennement à l'amélioration de la condition des animaux d'élevage.

³ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *Ibid.* : 6.

⁴ *Ibid.* : 24.

dans ce cadre par analogie avec le racisme et le sexisme. La rédaction des *Cahiers antispécistes* donne du spécisme la définition suivante :

« Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme et le sexisme sont respectivement à la race et au sexe : la volonté de ne pas prendre en compte, ou de moins prendre en compte, les intérêts de certains au bénéfice d'autres, en prétextant des différences, réelles ou imaginaires, mais toujours dépourvues de lien logique avec ce qu'elles sont censées justifier. En pratique, le spécisme est l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines. »⁵

Flexitarisme : comportement alimentaire qui tend à la réduction de la consommation de viande et/ou de poisson. La personne qui adopte ce comportement est dite **flexitarien·ne**. Par analogie, on trouve parfois (plus rarement) les termes **flexitalisme** et **flexitalien·ne**, qui désignent le comportement alimentaire visant à réduire la consommation de tous les produits issus de l'exploitation animale. En l'absence de consensus sur le sens donné à ces termes, ils recouvrent des réalités souvent hétérogènes, ce qu'exprime le chiffre de 24 % des français-es qui se définissent « flexitarien·nes »⁶.

Sentience : « capacité pour un être vivant à ressentir émotions, douleur, bien-être »⁷. Les êtres pourvus de sentience sont désignés comme des êtres **sentients**. L'idéologie dérivée du concept de sentience est le **sentientisme**.

Spécisme : voir « antispécisme ».

Véganisme : « engagement à ne pas œuvrer, dans la mesure du possible, à l'assujettissement, aux mauvais traitements et à la mise à mort d'êtres sensibles. »⁸ Il s'agit en conséquence d'un

⁵ <https://www.cahiers-antispecistes.org/le-specisme/>. Page consultée en ligne le 25 mai 2023. Cette définition est reprise par Valéry Giroux, in Valéry Giroux, *op. cit.*, 2020 : 13. Pour l'exposition d'une typologie des différents types de spécisme, voir le chapitre II de ce dernier ouvrage.

⁶ IFOP, « Végétariens et flexitariens en France en 2020 », *Études Consommation*, 2021, <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Synthese--Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP.pdf> : 2. Page consultée en ligne le 30 mai 2023. Ce chiffre pourrait d'ailleurs être sous-estimé car il ne comprend pas 8 % de la population qui déclare limiter sa consommation de viande sans pour autant se considérer flexitarienne.

⁷ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 102.

⁸ Valéry Giroux et Renan Larue, *Le véganisme, Que sais-je?* (Paris, France: Presses Universitaires de France - Humensis, 2019) : 5.

mode de vie qui, au-delà du seul comportement alimentaire, consiste à refuser la consommation de tout produit d'origine animale ou testé sur les animaux, c'est-à-dire le cuir, la laine, la fourrure, etc. La personne qui adopte ce mode de vie est dite **végane** (sous sa forme épiciène), même si, l'usage n'étant pas fixé, d'autres graphies sont parfois employées, comme dans les expressions « un·e végan·e » ou encore « un·e vegan·e ».

Végéta*isme : comportement alimentaire qui inclut, selon le contexte, le végétalisme et/ou le végétarisme.

Végétalisme : comportement alimentaire qui exclut la consommation de tous les produits issus de l'exploitation animale, telle la chair animale (viande et poisson), mais aussi les produits laitiers, les œufs et ovoproduits, le miel, etc. La personne qui adopte ce comportement est dite **végétalien·ne**.

Végétarisme : comportement alimentaire qui exclut la consommation de viande et, le plus souvent, de poisson. La personne qui adopte ce comportement est dite **végétarien·ne**.

Welfarisme : voir « abolitionnisme ».

INTRODUCTION

Tous les animaux sont égaux

Mais certains sont plus égaux que d'autres

George Orwell, *La ferme des animaux*⁹, 1945

La « question animale » semble avoir investi le débat public et académique au-delà des champs de recherche qui lui sont directement rattachés, telles la biologie animale, l'écologie ou encore l'éthologie¹⁰. Dans le champ des sciences humaines et sociales, l'ensemble des disciplines fait une place croissante aux recherches relatives à la place et aux rôles des animaux dans nos sociétés contemporaines, qu'il s'agisse de la philosophie¹¹, du droit et des sciences politiques¹², de l'histoire¹³, de l'économie¹⁴...

⁹ George Orwell, *La ferme des animaux*, trad. par Jean Quéval, Folio (Paris, France : Gallimard, 2008 [1945]) : 144.

¹⁰ L'étude du comportement des espèces animales. Voir à ce titre la synthèse accessible de Vinciane Despret et Raphaël Larrère, *Les animaux: deux ou trois choses que nous savons d'eux* (Paris, France: Hermann, 2014).

¹¹ Voir Sue Donaldson et Will Kymlicka, *Zoopolis: une théorie politique des droits des animaux*, trad. par Pierre Madelin (Paris: Alma éditeur, 2016), ou encore Florence Burgat, « États des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 144, n° 3 (2019) : 295-308.

¹² Émeline Doré Berthome, doctorante au laboratoire Droit et changement social de la faculté de droit et des sciences politiques de Nantes Université, rédige ainsi une thèse intitulée : « Penser une nouvelle place pour l'animal sensible dans le système juridique français, pour un renouveau du droit des animaux ». Ses travaux ont fait l'objet d'un cycle de conférences sur le droit des animaux, organisé du 28 septembre au 30 novembre 2022 dans cette même faculté.

¹³ Voir Éric Baratay, « Écrire l'histoire des non-humains, le cas des animaux », *Entropia : Revue d'étude théorique et politique de la décroissance*, n° 15 (2013): 149-160, ou bien Violette Pouillard, *Histoire des zoos par les animaux: Impérialisme, contrôle, conservation* (Champ Vallon, 2019).

¹⁴ Voir Romain Espinosa, *Comment sauver les animaux ? une économie de la condition animale* (Paris: PUF, 2021).

On constate également le développement, dans une perspective interdisciplinaire, des *animal studies*¹⁵, les « études animales », ou animalistes. Celles-ci touchent à la sociologie et à l'anthropologie lorsqu'elles s'intéressent à la nature des relations entre les êtres humains et les animaux, mais aussi aux présupposés et aux représentations qui déterminent ces relations : exceptionnalisme humain, anthropocentrisme¹⁶...

En ce qui concerne la sociologie, différents cadrages théoriques ont amené à la production d'une littérature sur le sujet, somme toute restreinte mais variée et en développement¹⁷. De manière plus indirecte, la question des rapports aux animaux est aussi la toile de fond d'autres travaux de sociologie, par exemple en sociologie du travail¹⁸ ou encore en sociologie des élites¹⁹.

Hors du champ académique, une abondante « littérature grise » est également disponible²⁰. Mais notre recherche s'inscrit dans une perspective différente, plus proche d'une sociologie de l'engagement et du militantisme, qui choisit de placer la focale sur celles et ceux qui portent au quotidien la voix des animaux dans les espaces associatif, public et politique.

¹⁵ Voir Émilie Dardenne, *Introduction aux études animales* (Paris, France: PUF, 2022). Cette autrice, maîtresse de conférences en études anglophones, est également à l'origine de la création en 2019 du DU (diplôme universitaire) « Animaux et Société » à l'Université Rennes 2 : <https://www.univ-rennes2.fr/article/animaux-societe-formation-unique-france>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023. Voir aussi Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 41-45.

¹⁶ Émilie Dardenne, *op. cit.*, 2022 : voir notamment p. 10-13 et 102-114.

¹⁷ Voir par exemple : Jérôme Michalon, *Panser avec les animaux: sociologie du soin par le contact animalier* (Paris, France: Mines ParisTech, 2014) ; Jocelyne Porcher, « IV. Une sociologie des animaux au travail », in *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux* (Paris: Hermann, 2014), 101-14 ; Catherine Rémy, « Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides », *L'Année sociologique* 66, n° 2 (2016): 299-318 ; Patrice Régner et Hélène Roche, « Une sociologie des chevaux est-elle possible ? Observations conjointes d'un sociologue et d'une éthologue », in *Croiser les sciences pour lire les animaux*, éd. par Éric Baratay, Homme et société (Paris: Éditions de la Sorbonne, 2020), 103-114, etc. La parution récente du « Repères » consacré à cette thématique est une preuve supplémentaire du développement de l'intérêt de cette question au sein de la discipline. Cf. Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *Ibid.*

¹⁸ Voir par exemple Amandine Gautier, « Des inspecteurs à la chaîne. Une gestuelle ouvrière, un geste politique », *Ethnologie française* 51, n° 3 (2021): 681-695.

¹⁹ Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *La chasse à courre: ses rites et ses enjeux, diversité sociale et culte de la nature* (Paris, France: Montbel, 2018).

²⁰ Voir par exemple Yves Bonnardel et Axelle Playoust-Braure, *Solidarité animale: défaire la société spéciste*, Cahiers libres (Paris: la Découverte, 2020), ainsi que la large collection des *Cahiers antispecistes*, publiés de 1991 à 2019 et disponibles en libre accès sur <http://www.cahiers-antispecistes.org/>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023.

Apprivoiser l'animalisme*²¹

Différentes entités (associations, collectifs voire parti politique) défendent la cause animale et contribuent à la constitution et à la pérennisation de ce que nous choisissons d'appeler le « milieu animaliste ». De grandes thématiques d'action structurent ce milieu et fractionnent l'activité des militant·es, même si nos observations démontrent qu'il est courant que des militant·es participent à des actions organisées par différents collectifs²². Ces grandes thématiques sont les suivantes :

- L'amélioration des conditions de vie et d'abattage des animaux utilisés comme ressources alimentaires, directement (viande, poissons) ou indirectement (produits laitiers, œufs), voire l'abolition de cette pratique. La promotion de l'alimentation végétale pour des motifs éthiques, c'est-à-dire en lien avec la problématique de la souffrance animale²³, figure également dans cette catégorie. L'association la plus connue à ce titre dans le contexte français est certainement *L214*²⁴.
- La cessation des pratiques assimilables à de l'exploitation animale (expérimentation animale, animaux dans les cirques et parcs d'attractions, fourrure...) et la protection de la faune au sens large (chasse, animaux domestiques, monde sauvage). Sur le territoire ligérien – qui constitue notre terrain d'observation – cela concerne le groupe local d'une association comme *One Voice*²⁵, qui est particulièrement actif.

²¹ La première occurrence des termes suivis d'un astérisque renvoie à une définition énoncée dans le glossaire qui introduit ce mémoire.

²² Plus précisément, certain·es militant·es font le choix de participer à des actions organisées par différents collectifs tandis que d'autres s'y refusent. Nous reviendrons sur les modalités précises de ces lignes de fracture.

²³ Par différence avec des motifs d'ordre écologique ou relatifs à la santé des individus, même si ces motifs ne sont évidemment pas exclusifs les uns des autres.

²⁴ <https://www.l214.com/qui-sommes-nous/en-bref/>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023. Nous souhaitons préciser ici que nous sommes membre de cette association à titre personnel depuis une dizaine d'années, mais en n'en ayant toutefois jamais été bénévole.

²⁵ <https://one-voice.fr/fr/nos-combats.html>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023.

- La promotion dans le champ politique de la « question animale » et des valeurs liées aux deux items précédents. En France, un parti politique est d'ailleurs spécifiquement consacré à la promotion de ces valeurs : il s'agit du *Parti Animaliste*²⁶, créé en 2016 et dont l'audience n'est pas négligeable²⁷.

De nombreuses autres entités peuvent être rassemblées derrière la bannière de la défense des animaux. Des associations (*SPA, WWF, Greenpeace...*), collectifs (*ANV-COP21, Extinction Rebellion*) et partis politiques (*Europe Écologie-Les Verts, La France Insoumise, Rassemblement National...*) se targuent de porter la cause animale parmi leurs valeurs, bien que celle-ci ne constitue pas nécessairement l'objet unique ou principal de leur projet militant ou politique.

Bien entendu, la cause animale, comme toutes les causes sociales, est protéiforme. Elle est portée selon des acceptions et des modalités différentes, non dénuées d'intérêts personnels et institutionnels qui, s'ils se destinent à aider des animaux, demeurent le fait d'individus humains. Pour notre part, nous nous concentrerons sur les militant·es de la cause animale entendue comme une entreprise de « *protestation morale* »²⁸ à l'égard de l'exploitation animale sous toutes ses formes. Cette définition exclut par conséquent de notre champ d'investigation les actions de soins aux animaux et celles visant uniquement et directement la conservation des espèces menacées.

Dans sa version individuelle, la défense de la cause animale passe régulièrement par l'arrêt de la consommation de viande et de poisson (« végétarisme* »), voire l'abandon de la consommation alimentaire de produits issus de l'exploitation animale (produits laitiers, œufs et ovoproduits, miel...) – « végétalisme* ». On appelle « véganisme* » la pratique des personnes – les « véganes* » – qui, dépassant le cadre de l'alimentation, refusent également la consommation de tout produit d'origine animale ou testé sur les animaux : cuir, laine, fourrure...

²⁶ <https://parti-animaliste.fr/projet-2>. Son programme politique est disponible sous ce lien : <https://parti-animaliste.fr/wp-content/uploads/2022/03/programme-national-2022.pdf>. Pages consultées en ligne le 23 avril 2023.

²⁷ Le « PA » a recueilli 2,16 % des voix aux élections européennes de 2019 et dispose désormais d'une douzaine d'élus dans des collectivités territoriales depuis les élections municipales de 2020 et régionales de 2021.

²⁸ Nous reprenons, en l'adaptant quelque peu, la typologie proposée par Christophe Traïni. Voir Christophe Traïni, « Les formes plurielles d'engagement de la protection animale », in *S'engager pour les animaux* (Paris, France: PUF, 2019) : 42-43.

Mais dans une version plus extensive, la cause animale est défendue par des militant·es qui se réclament de l'« antispécisme* », c'est-à-dire de la lutte politique pour abolir la domination de l'espèce humaine sur les autres espèces animales²⁹. Le terme de « spécisme* » (*speciesism* en anglais) est utilisé dans ce cadre par analogie avec le racisme et le sexisme. Néologisme formé par le psychologue britannique Richard D. Ryder en 1970, le concept de spécisme est largement développé et popularisé à partir de 1975 par le philosophe australien Peter Singer dans un ouvrage devenu un classique : *La libération animale*³⁰.

Dans la conception utilitariste de Singer, le spécisme est une idéologie fondée sur une discrimination injustifiable sur le plan éthique et qu'il appelle à combattre. La sphère de considération morale au sein de laquelle il lui paraît pertinent de prendre en compte de manière égale les intérêts des individus devrait en effet s'étendre aux animaux. Une égalité de considération morale ne signifie toutefois nullement qu'animaux humains et animaux non humains devraient bénéficier des mêmes droits, mais simplement que tous ont droit à une égale considération de leurs intérêts respectifs³¹.

Au sein du groupe observé, il n'est pas rare que les militant·es se déclarent antispécistes. Il est en revanche plus rare qu'elles ou ils y fassent référence auprès du public. Cela peut certainement s'expliquer par une volonté de ne pas brouiller le message propre à l'action menée³² mais peut-être également à une volonté de ne pas passer pour des « extrémistes »³³, un label qui est régulièrement accolé aux militant·es de la cause animale³⁴. On note ainsi que

²⁹ Il serait plus juste d'écrire qu'il existe des antispécismes, de même qu'il existe des spécismes. Voir Valéry Giroux, *op. cit.*, 2020.

³⁰ Peter Singer, *La libération animale*, trad. par Louise Rousselle (Paris, France: Éditions Payot & Rivages, 2012).

³¹ Cette manière d'envisager l'antispécisme est parfois l'objet de vives critiques dans les milieux antispécistes et libertaires. Voir la brochure anonyme, « Pour un antispécisme débarrassé de Peter Singer. Développons un antispécisme intersectionnel » (infokiosques.net, 2019), accessible sur <https://infokiosques.net/spip.php?article1710>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023.

³² Par exemple lors de la sensibilisation des passant·es à des alternatives végétales au foie gras à proximité des fêtes de fin d'année

³³ Le rapport à « l'extrémisme » des militant·es fait l'objet d'un développement spécifique *infra*.

³⁴ Marc Le Fur, député Les Républicains des Côtes-d'Armor, a ainsi déposé et fait adopter très récemment un amendement en commission des finances de l'Assemblée Nationale, visant à ne plus accorder de réductions d'impôt consécutives à des dons à des « associations antispécistes de type L214 qui encouragent des activistes extrémistes à enfreindre toutes les lois sur la propriété en fracturant les entrées des élevages... ». Cf. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/budget-2023-avec-l-amendement-le-fur-les-associations-de-protection-animale-dans-le-viseur-de-l-assemblee-2632056.html>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023.

même le programme du Parti Animaliste, s'il met en avant nombre de propositions compatibles avec un développement de l'antispécisme et du véganisme, n'utilise ces termes que de manière allusive, et ce afin de contester la nouveauté de ce sujet dans le débat public³⁵.

Dans une perspective semblable, les qualificatifs de militant·es « radical·es » ou « radicalisé·es », voire d'« écoterroristes » sont parfois également accolés aux animalistes tout comme aux écologistes, que ce soit dans le contexte français³⁶ ou international³⁷. Des formes spécifiques de surveillance peuvent alors être mises en place pour faire face à cette menace³⁸. Au-delà de la question judiciaire, ce type de label à connotation évidemment péjorative, lorsqu'il est apposé par une personnalité politique ou une institution publique, marque aussi une frontière : avec des personnes « radicalisées » ou des « terroristes », il ne peut être question d'engager une discussion ou de considérer une revendication comme légitime.

Sur le terrain local, les nombreuses entités présentes défendent la cause animale de manières diverses, tant au niveau de leurs objectifs que de leurs répertoires d'action. Une partie de la recherche menée vise à proposer une typologie de celles-ci en fonction des pratiques que nous avons observées. Les différentes catégories que nous venons d'évoquer (extrémistes, militant·es radicalisé·es, écoterroristes) n'apparaissent pas nécessairement appropriées à ce titre, car elles portent en elles-mêmes un important risque de réification. En re-

³⁵ « [Il est] faux de voir dans l'interrogation sur la légitimité des violences contre les animaux une controverse récente émanant de groupes dits « véganes et antispécistes » ». Programme du Parti Animaliste, p. 3. Cf. lien *supra*.

³⁶ Le journal *Le télégramme* consacrait ainsi au mois d'octobre dernier un dossier intitulé « Pourquoi les militants écologistes bretons se radicalisent » : <https://www.letelegramme.fr/dossiers/pourquoi-les-militants-ecologistes-bretons-se-radicalisent/>. Le terme d'« écoterroriste » a de son côté été utilisé par le Ministre de l'Intérieur pour qualifier certain·es militant·es écologistes opposé·es à des projets de « mégabassines » dans les Deux-Sèvres. Voir l'article du *Monde* daté du 3 novembre 2022 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/03/gerald-darmanin-retrope-dale-sur-l-ecoterrorisme_6148313_3224.html. Pages consultées en ligne le 23 avril 2023.

³⁷ L'ALF (*Animal Liberation Front*), structure active depuis les années 1960 notamment dans les pays anglosaxons, est ainsi classée comme organisation terroriste par le FBI depuis le début des années 2000. Voir l'article du *Monde diplomatique* d'août 2004, *Les guérilleros de la cause animale* : <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/GOUVERNEUR/11463>. Page consultée en ligne le 23 avril 2023.

³⁸ En France, on peut évoquer la cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole de la gendarmerie nationale, dite « Déméter » et active depuis 2019 : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Christophe-Castaner/Dossiers-de-presse/Presentation-de-DEMETER-la-cellule-nationale-de-suivi-des-atteintes-au-monde-agricole>. Certaines des activités de cette cellule font d'ailleurs l'objet d'un contentieux du point de vue de leur légalité : <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/cellule-de-meter-jugee-en-partie-illegale-le-gouvernement-fait-appel-988214b8-9355-11ec-b483-d6fd4dccc6fc>. Pages consultées en ligne le 23 avril 2023.

vanche, puisqu'elles font sens pour le public, pour les militant·es mais aussi pour leurs critiques, il semble pertinent sur le plan heuristique de questionner le rapport que chaque individu ou collectif entretient avec chacune de ces catégories, et la manière dont il repousse ou accueille de tels labels.

Notre cadre d'analyse est toutefois plus large, car il ambitionne de prendre la mesure de la cause animale comme cause véritablement sociale, c'est-à-dire (ré)inventée au quotidien par des parties prenantes en concurrence permanente, consciemment ou non. Nous proposons ainsi de caractériser l'espace social de l'engagement animaliste³⁹ et les rapports différenciés que les individus et les institutions y entretiennent en son sein.

Pour ce faire, nous utiliserons différentes grilles de lecture qui révéleront autant de points de friction entre les membres de cet espace :

- Les rapports individuels à la cause : relation aux animaux, régime alimentaire, militantisme performatif et compétition militante, trajectoires et carrières militantes, etc. ;
- L'organisation militante, les rapports entre l'échelon local du collectif et l'éventuel échelon national, la sélection des bénévoles et la répartition des rôles militants, les rapports de pouvoir qui peuvent éventuellement traverser les collectifs ;
- Les dissensions sur la meilleure manière de porter la cause : répertoires d'action, dialectiques légalisme/illégalisme, violence/non-violence, welfarisme*/abolitionnisme* ;
- L'inscription de la cause dans un continuum plus large de mobilisation politique et juridique afin de faire changer le droit et les pratiques, ainsi que la liaison des problématiques animalistes et écologistes⁴⁰.

³⁹ On entend par espace social de l'engagement animaliste une fraction de l'espace des mouvements sociaux défini par Lilian Mathieu comme « *un univers de pratique et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance* ». Voir Lilian Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix* n° 77, n° 1 (2007) : 133. Caractériser ce qui constitue cette fraction et ce que sont ses logiques propres au sein de notre terrain d'observation est justement l'objet de notre travail.

⁴⁰ Sur ce point, voir notamment Émilie Dardenne, *op. cit.*, 2022 : p. 195.

Le plan de ce mémoire de recherche est organisé en trois parties. Nous poserons tout d'abord le cadre de notre analyse en replaçant la cause animale dans son contexte socio-historique et en l'appliquant à notre terrain (1^{ère} partie). Nous proposerons ensuite une caractérisation des profils de militant·es animalistes que nous avons observés (2^{ème} partie), avant de conclure notre description de l'espace social de l'engagement animaliste à Nantes et aux alentours en étudiant les modalités pratiques du travail militant et de la fabrique de la cause (3^{ème} partie). Au préalable, il nous reste toutefois à expliciter la méthodologie que nous avons retenue pour réaliser ce travail.

Éléments d'ordre méthodologique

L'enquête a été principalement réalisée à l'aide de matériaux récoltés dans le cadre d'une démarche ethnographique. Nous nous sommes joint très directement aux actions menées par les différents collectifs animalistes se mobilisant à Nantes et, occasionnellement, à Saint-Nazaire, dans une logique classique d'observation participante ou de participation observante⁴¹, depuis une position de simple bénévole intégré au sein d'un « *milieu d'interconnaissance* »⁴².

Les observations d'actions militantes proprement dites ont été accompagnées autant que possible de l'observation des moments formels ou informels de préparation de celles-ci, en présentiel (réunions, « apéros militants », etc.) ou en ligne (via les échanges publics ou privés sur les réseaux sociaux, notamment *Facebook*⁴³). Toutes nos observations ont été consignées dans un journal de terrain, avec une attention particulière portée au *verbatim* des personnes présentes. La consignation des notes dans le journal était effectuée soit en direct (cas des réunions) soit *a posteriori* (cas des actions militantes).

⁴¹ Sur les nuances réelles ou cosmétiques opposant ces deux notions, voir Bastien Soulé, « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives* 27, n° 1 (2007): 127-40.

⁴² Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques* (Paris, France: La Découverte, 2010) : 12.

⁴³ C'est en effet via ce réseau social que de nombreuses actions s'organisent et que les bénévoles échangent et recrutent de nouveaux membres. C'est en effet là que l'on trouve les groupes qui recensent les actions de [L214 Nantes](#), [One Voice Loire-Atlantique](#), [Sea Shepherd Breizh](#), le [Parti animaliste des Pays de la Loire](#)... ou encore la page généraliste « [J'agis pour les animaux – Nantes](#) ». Pages consultées en ligne le 25 avril 2023.

Nos observations ont été complétées par des entretiens approfondis et semi-directifs avec des bénévoles, sur la base du guide d'entretien annexé au présent mémoire de recherche. Plus précisément, six entretiens approfondis ont été réalisés, chacun ayant duré entre une et deux heures. Les militant·es concerné·es ont été choisi·es de manière à panacher à la fois les collectifs d'affiliation, le rôle dans la structure (position de référent·e ou non) et la durée de l'engagement. Les entretiens étaient réalisés préférentiellement au domicile des enquêté·es, afin de mesurer très concrètement leur situation socio-économique mais aussi d'observer ce que la personne donnait à voir d'elle-même dans son intimité relative.

Après une introduction visant à expliciter la nature de l'entretien et notre démarche auprès de l'enquêté·e, ainsi qu'à recueillir son accord pour l'enregistrement de la conversation, les questions abordaient ses pratiques militantes, sa trajectoire personnelle et enfin divers éléments constituant sa « carte d'identité sociologique ». Toutefois, l'entretien se voulant seulement « semi-directif », nous avons essayé de laisser à chaque personne enquêtée la liberté de répondre aux questions comme elle l'entendait – jusqu'à un certain point au-delà duquel le propos paraissait excéder le champ de la recherche en cours – afin d'éviter toute imposition de problématique⁴⁴.

Notre démarche de recherche a été très bien accueillie et la confiance qui nous a été facilement accordée⁴⁵ par les militant·es et les référent·es des différents collectifs a concouru à la collection de nombreuses données et à la production d'un matériau varié. Si le nombre d'entretiens approfondis réalisés dans le cadre de cette recherche n'est pas supérieur, c'est uniquement en raison de contingences matérielles et non de refus que nous aurions essuyés.

Enfin, les collectifs n'ayant pas de réseau formel de militant·es à Nantes (cas des associations nationales comme le WWF par exemple), ou se consacrant exclusivement à des missions de protection animale (cas des refuges de la SPA, par exemple) ne faisaient *a priori* pas partie de la cible visée par l'enquête. Pour autant, des associations de ce type, de même que des militant·es « autonomes » ou des collectifs informels ont bien fait l'objet d'observations

⁴⁴ Stéphane Beaud et Florence Weber, *op. cit.*, 2010 : 178-79.

⁴⁵ Un questionnaire sur les raisons les ayant conduit·es à nous faire confiance aussi facilement est proposé *infra*.

dès lors qu'elles ou ils ont effectivement participé à des actions de défense de la cause animale dans l'espace public ou politique local⁴⁶.

⁴⁶ C'est notamment le cas de représentantes de diverses structures d'accueil pour animaux domestiques abandonnés qui ont participé à une sensibilisation du public devant le « Salon du chiot » organisé à Saint-Herblain les 25 et 26 février 2023.

PREMIÈRE PARTIE : DE QUOI L'ANIMALISME EST-IL LE NOM ?

Chapitre 1 – Une brève socio-histoire de la cause animale

En France, plusieurs centaines d'associations dédiées à la protection des animaux sont créées chaque année, et la tendance est à la hausse⁴⁷. Mais qu'y a-t-il de commun entre un refuge dédié au recueil des animaux domestiques abandonnés, une association qui finance un programme de protection des éléphants dans le bassin du Congo⁴⁸ et un collectif de militant·es qui lance des pavés dans la vitrine d'une boucherie ou d'une fromagerie⁴⁹ ? En dehors de leur sujet commun – l'animal –, les animalistes déploient une telle variété de modes d'action, de registres d'expression et de représentation, de valeurs morales et politiques, etc. que le projet d'en saisir l'éventuelle unité semble vain. En revanche, il paraît pertinent d'effectuer une brève socio-histoire de cette cause entendue en tant que « mouvement social » – c'est-à-dire classiquement comme « *action collective concertée en faveur d'une cause* »⁵⁰ – afin de replacer les débats et les lignes de fracture qui l'agitent aujourd'hui dans leur contexte historique singulier.

⁴⁷ Christophe Traïni, *La cause animale (1820-1980): essai de sociologie historique* (Paris, France: Presses universitaires de France, 2011) : 1.

⁴⁸ <https://www.wwf.fr/especes-prioritaires/elephants>. Page consultée en ligne le 30 avril 2023.

⁴⁹ Stéphanie Maurice, « À Lille, antispécistes et charcutiers à couteaux tirés », *Libération* du 20 août 2018. Consulté en ligne le 30 avril 2023.

⁵⁰ Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux* (Paris, France: la Découverte, 2019) : 9.

Un développement des premières sociétés de protection animale au sein de l'aristocratie britannique

Si les préoccupations pour le sort des animaux sont sans doute aussi anciennes que les rapports entre les humains et les animaux eux-mêmes⁵¹, on fait usuellement⁵² démarrer l'histoire de la protection animale dans le monde occidental avec la création de *Societies* britanniques au début du XIX^e siècle, et notamment la *Society for the Prevention of Cruelty to Animals*, créée en 1824 et devenue « *Royal Society* » (RSPCA) en 1840 grâce au parrainage de la reine Victoria – et toujours en activité depuis. Le registre d'action principal de cette association, en l'espèce la proposition de réformes législatives visant à améliorer le sort des animaux, est encore largement usité par les associations animalistes aujourd'hui.

Ce modèle associatif de « société protectrice » s'exporte ensuite progressivement dans les autres pays européens et en Amérique du Nord, par exemple en France avec la création de la SPA (Société Protectrice des Animaux) en 1845. Il faut toutefois préciser que le mouvement d'internationalisation de ces associations n'est pas d'emblée un mouvement d'universalisation car celles-ci se caractérisent, à l'origine, par leur rattachement à la « bonne société » de leurs États respectifs, dans la veine des grandes sociétés philanthropiques créées tout au long du XIX^e siècle :

*« Les premières sociétés consacrées à la protection animale se distinguent par la respectabilité et le prestige des membres qui les rejoignent après avoir payé une cotisation dont le montant élevé exclut les moins fortunés. »*⁵³

En conséquence de cette homogénéité sociale, l'histoire de la protection animale est aussi l'histoire de la dévalorisation des rapports que les couches populaires entretiennent quotidiennement avec les animaux : jeux taurins, combats d'animaux divers, etc. Et c'est encore l'histoire de la manière dont les membres des sociétés de protection animale vont influencer

⁵¹ On trouve ainsi dans le code d'Hammurabi des babyloniens, daté d'environ dix-huit siècles avant J.-C., une mention interdisant la maltraitance des bœufs de trait. Exemple cité par Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, in Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Éthique animale* (Paris, France: Presses universitaires de France, 2008) : 21-22.

⁵² Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 5-9.

⁵³ *Ibid.* : 13.

sur les normes qui encadrent ces pratiques, notamment en proposant des réformes juridiques visant à interdire celles qui sont considérées comme trop cruelles⁵⁴.

Il convient toutefois de noter ce fait constitutif des premières mobilisations en faveur de la condition animale : la cruauté à l'encontre de l'animal ne doit pas être rejetée en raison de la souffrance qu'elle lui inflige, mais bien plutôt à cause de ce qu'elle produirait dans le comportement des individus concernés :

« La pratique [du bull baiting, ou « harcèlement de taureaux »] révolte, non pas en raison du sort qu'elle réserve aux taureaux, mais eu égard au fait qu'elle alimenterait le goût pour l'enivrement, le tapage, les combats, les désordres publics, et plus encore pour une cruauté supposée insatiable et imprévisible. [...] En définitive, les passe-temps incriminés paraissent d'autant plus intolérables qu'ils détournent les classes populaires de la discipline qu'exige d'elles la régulation de plus en plus stricte du travail industriel. »⁵⁵

Au-delà de la question du rapport au travail et de l'optimisation de la force productive des animaux et des hommes, sur laquelle nous reviendrons *infra*, l'idée sous-jacente ici est qu'il n'y aurait qu'une simple différence de degré entre le comportement violent des personnes à l'égard des animaux, et leur comportement à l'égard d'autres individus. En somme, l'objet des sociétés de protection animale au XIX^e siècle paraît moins être ladite protection animale que celle de la société humaine à l'encontre de certain-es de ses membres :

« Le scandale auquel les militants entendent remédier n'est pas encore la souffrance de l'animal, mais bel et bien la cruauté dont font preuve ceux qui, après s'être exercés sur les bêtes, menacent de se tourner vers les hommes. Si les couches supérieures de l'establishment britannique sont convaincues de la nécessité d'œuvrer au plus vite, c'est bien parce qu'elles craignent que les classes laborieuses, après s'être accoutumées au sang des bêtes, puissent menacer un bon ordre social exempt de violence. »⁵⁶

De manière générale, Christophe Traïni – sur lequel nous nous appuyons très largement dans ce chapitre – voit dans le développement des sociétés de protection animale le

⁵⁴ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 32-37.

⁵⁵ *Ibid.* : 32-33.

⁵⁶ *Ibid.* : 40.

prolongement du processus de civilisation des mœurs décrit par Norbert Elias, qui se traduit par le rejet de la violence et la valorisation des comportements de retenue et de pondération par rapport à autrui – autrui incluant désormais dans une certaine mesure l'animal⁵⁷. Dans cette perspective, le fait de manger de la viande par exemple n'est pas remis en cause en soi, mais les manières d'élever, d'abattre et de consommer les animaux deviennent des marqueurs de différenciation sociale :

« Les scandales dénoncés [...] résident non pas dans la souffrance des animaux, mais bien plutôt dans le fait qu'au cœur même des cadres de vie les plus familiers la sensibilité des hommes délicats puisse être heurtée par le spectacle de mauvais traitements inconvenants et répugnants. Ce sont prioritairement les sens – la vue, l'ouïe et l'odorat – des hommes distingués qui les portent à s'indigner des scènes, des bruits et des odeurs qu'occasionne la manière dont leurs concitoyens les plus frustrés se comportent à l'égard des animaux. »⁵⁸

C'est à la lumière de ces éléments que l'on comprend la décision de créer au début du XIX^e siècle en France les premiers « abattoirs », c'est-à-dire des locaux situés en périphérie des villes, à l'abri des regards des passant-es, et dédiés spécifiquement à l'abattage des animaux d'élevage, alors que, précédemment, les boucher-es opéraient à proximité immédiate de leur étal⁵⁹.

L'activité des sociétés de protection animale s'inscrit alors au sein de la continuité qu'elles établissent « *entre le contrôle de la violence des hommes et la domestication des bêtes* »⁶⁰. En France, à partir de 1850, les membres de la SPA participent ainsi très directement aux opérations de surveillance des personnes puisqu'ils et elles sont détenteur-ices d'une « carte spéciale » qui leur permet de requérir l'intervention de la force publique en cas d'infraction à la « loi Grammont »⁶¹. Cette dernière, adoptée le 2 juillet 1850, constitue d'ailleurs la première traduction juridique en droit français des mobilisations des tenant-es de la « cause

⁵⁷ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 13-17. Voir aussi p. 45-48.

⁵⁸ *Ibid.* : 18-19.

⁵⁹ *Ibid.* : 20.

⁶⁰ *Ibid.* : 46.

⁶¹ *Ibid.* : 53.

animale ». Elle punit d’amende et/ou de prison (jusqu’à 5 jours) les mauvais traitements infligés en public sur un animal domestique⁶². En Grande-Bretagne, ce sont des policier-es ou des militaires à la retraite qui sont embauché-es par la RSPCA et chargé-es de patrouiller et de faire appliquer la réglementation, parfois au péril de leur vie⁶³.

Un rapport différencié à l’animal selon son utilité pour l’homme

L’extension du processus de civilisation des mœurs peut permettre d’expliquer le développement des premières sociétés de protection animale et la manière dont elles opèrent, y compris dans le conflit de normes et le rapport de classe qui opposent les pratiques de l’aristocratie à celles des classes populaires. Mais à ce processus s’ajoute ou se confond également un contexte d’urbanisation et d’industrialisation, tout d’abord en Grande-Bretagne puis en Europe occidentale et aux États-Unis, qui va de pair avec une rationalisation du système économique qui pousse à la maximisation des rendements, notamment agricoles. Or de ce point de vue, tous les animaux ne se valent pas :

« La réhabilitation de certaines espèces injustement vilipendées, telles que la chauve-souris, le hérisson, le crapaud – précieux alliés de l’agriculteur parce qu’insectivores –, s’avère indissociable de l’appel à l’extermination des animaux malfaisants dans les contrées habitées par l’homme [...]. La violence à l’endroit des espèces animales jugées nuisibles n’est en rien inconvenante dès lors qu’elle constitue une réponse aux dommages économiques que les hommes leur reprochent. »⁶⁴

Et c’est à cette aune seulement que l’on peut comprendre les liens étroits qui unissent à l’époque certaines sociétés de protection animale, notamment la SPA⁶⁵, à des entreprises et à des individus qui exploitent très directement les animaux : vétérinaires pratiquant la vivisec-

⁶² Sur les conditions d’adoption de la loi et les motifs qui y ont présidé, voir le récit qu’en effectue la Fondation Droit Animal, accessible ici : <https://www.fondation-droit-animal.org/115-histoire-et-heritage-de-la-loi-grammont-premiere-loi-francaise-sur-la-protection-des-animaux/>. Page consultée en ligne le 30 avril 2023.

⁶³ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 14-15.

⁶⁴ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 36.

⁶⁵ *Ibid.* : 35-37.

tion, compagnies de transport hippomobile, sociétés d'acclimatation qui domestiquent et importent depuis les colonies des animaux potentiellement utiles, tel-les les vers à soie ou les autruches... Défendre les animaux, c'est d'abord défendre l'animal qui est utile à l'homme⁶⁶.

C'est d'ailleurs pourquoi le domaine de prédilection initial des sociétés de protection animale concernait tout d'abord le traitement réservé aux animaux d'élevage (bétail, chevaux, bêtes de trait)⁶⁷, c'est-à-dire ceux qui étaient les plus directement utiles aux sociétés humaines, contrairement à une idée répandue selon laquelle ce sont avant tout les animaux de compagnie (chiens, chats) qui auraient toujours eu les faveurs de ces associations⁶⁸.

L'extension du domaine de la compassion et ses implications sur le mouvement animaliste

Christophe Traïni ajoute aux éléments caractéristiques du XIX^e siècle que nous avons repris ici (processus de civilisation des mœurs, industrialisation/rationalisation de l'économie) un troisième facteur contextuel pouvant expliquer le développement des sociétés de protection animale, celui de la montée en puissance de la compassion. Reprenant l'analyse de Tocqueville sur l'extension de la sympathie⁶⁹ qui aurait caractérisé la période d'égalisation des conditions post-Révolution française de 1789, il promeut l'idée d'une évolution de l'économie émotionnelle ou affective de la société vers un égalitarisme compassionnel envers tous les individus, quels que soient leurs différences statutaires, mais aussi envers les animaux :

« Aux craintes et à la répugnance suscitées par la violence exercée sur les animaux [...] se sont progressivement ajoutées ces émotions de type compassionnel qui résultent de l'aptitude à saisir par empathie la souffrance d'autrui. Autant dire que le développement de la compassion démocratique peut difficilement être dissocié d'un processus de réduction de l'altérité. Par là, il faut entendre qu'autrui – plus particulièrement l'animal –, loin d'être reconnu dans son irréductible différence, est confondu avec soi [...]. Par là

⁶⁶ Le masculin est ici plutôt de rigueur.

⁶⁷ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 116.

⁶⁸ Cf. *infra* au sein du chapitre 3 les arguments développés au sein de l'association L214 pour justifier la priorité qui devrait être donnée aux animaux d'élevage plutôt qu'aux animaux dits « de compagnie ».

⁶⁹ Dans cette section, les termes de compassion, de sympathie et d'attendrissement sont utilisés en tant que quasi-synonymes.

même, la protection animale apparaît de plus en plus souvent en rapport d'affinité avec cet anthropomorphisme qui prête aux animaux les mêmes sentiments que ceux éprouvés par les hommes. »⁷⁰

Égalisation des conditions, réduction de l'altérité, anthropomorphisme. L'objet de notre proposition dans ce chapitre n'est pas d'endosser l'ensemble des idées de l'auteur sur lequel nous nous appuyons, mais de constater que ces concepts ont une portée concrète dans l'histoire du mouvement animaliste et qu'elles se retrouvent encore dans certaines des tendances qui le traversent encore aujourd'hui et sur lesquelles nous reviendrons par la suite : le végéta*isme* par empathie pour la souffrance animale, la continuité et la convergence des luttes antiraciste, antisexiste et antispéciste, etc. Il n'en demeure pas moins que la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment, est effectivement traversée par un courant idéologique et culturel favorable à un égalitarisme politique étendu à la protection animale et qui implique, à des degrés divers, des figures telles que Jules Michelet, Victor Hugo, Georges Clemenceau, Jean Jaurès, Émile Zola⁷¹, ou encore – dans une perspective plus anarchiste ou libertaire – Louise Michel et Séverine⁷².

Cette période est également marquée par de fortes inflexions dans les combats portés par les défenseur-es des animaux qui, désormais, accordent une place de plus en plus importante au traitement d'animaux qui ne sont pas directement utiles à l'économie humaine, si ce n'est pour leur faculté à leur apporter de l'affection. Le chien est tout particulièrement concerné à ce titre⁷³. C'est dans ce contexte que naissent en France les premiers « asiles » (refuges) pour chiens et chats, dont certains financés puis gérés par la SPA, malgré l'opposition d'une partie non négligeable de la direction pour laquelle cela n'entre pas dans la vocation de la société⁷⁴ :

« La possibilité d'éprouver [des] états affectifs [qui relèvent d'un registre de l'attendrissement⁷⁵] attire au sein de la SPA des adhérent(e)s qui ignorent à peu près tout des

⁷⁰ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 105.

⁷¹ *Ibid.* : 110-116.

⁷² *Ibid.* : 143-159.

⁷³ L'arrivée du chat en tant qu'animal de compagnie et sa défense par les associations de protection animale est plus tardive.

⁷⁴ *Ibid.* : 116-126.

⁷⁵ Cette formulation est empruntée à Luc Boltanski, in Luc Boltanski, *La souffrance à distance: morale humanitaire, médias et politique* (Paris, France: Editions Métailié, 1993).

préoccupations de leurs prédécesseurs. Ces derniers, d'ailleurs, s'indignent et s'effraient de l'afflux de ces nouveaux membres qui menacent de dévoyer la société des nobles desseins auxquels elle s'est consacrée jusqu'alors. Les plus déterminés d'entre eux s'efforcent de contrecarrer l'influence grandissante de ces adhérents récents qui investissent la SPA afin d'y goûter les délices de l'attendrissement. Une grande partie des sympathisants les plus anciens préfère plutôt s'éloigner de cette société au sein de laquelle la présence croissante des « amis du chien » réduit considérablement la possibilité de s'enorgueillir de la fréquentation de personnes savantes et éclairées. »⁷⁶

De même, c'est à cette époque que la question de la vivisection des animaux utilisés aux fins d'expérimentation scientifique prend de l'ampleur dans le débat public, et génère son lot de créations de sociétés protectrices consacrées à cette seule question⁷⁷, actant ainsi le changement de paradigme qui s'opère avec la prise en compte des souffrances infligées à l'animal sur un plan comparable avec l'utilité que l'espèce humaine pourrait retirer de celles-ci.

Mais la place désormais accordée au sort des animaux de compagnie marque un virage d'autant plus important dans l'activité des sociétés protectrices des animaux qu'il s'accompagne d'un changement de modèle de ces dernières. La mise en place de refuges nécessitent en effet à la fois des fonds importants mais aussi une organisation spécifique dédiée (gestion du parc immobilier et des flux d'animaux, soins vétérinaires, etc.). Dans cette perspective, le recrutement de nouveaux et nouvelles adhérent-es, et par là de dons finançant cette nouvelle activité, devient une priorité en soi qui modifie la structure même de l'association :

« Le registre de l'attendrissement draine un nombre croissant d'affiliés privilégiant un type d'action si coûteux qu'il condamne les organisations militantes à se préoccuper de trouver toujours plus d'adhérents et de donateurs. Ainsi, au tout début du XX^e siècle, et à rebours du critère sélectif de la notabilité valorisé autrefois, la direction de la SPA érige le recrutement de nouveaux soutiens (financiers) en critère d'excellence de l'activisme en faveur de la cause [...]. »⁷⁸

⁷⁶ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 128.

⁷⁷ *Ibid.* : 9.

⁷⁸ *Ibid.* : 132.

Cette polarisation des ressources et de l'activité des sociétés protectrices des animaux autour de la gestion de refuges est encore vraie aujourd'hui⁷⁹ de nombre d'associations telles que la SPA, la Fondation Brigitte-Bardot ou encore la Fondation Assistance aux Animaux pour ne se limiter qu'au cadre français.

La poursuite de la démocratisation du mouvement animaliste : féminisation et convergences politiques

Le développement du registre de l'attendrissement et l'accent désormais mis sur le sort réservé aux animaux de compagnie contribuent pour les raisons que l'on vient d'évoquer à massifier les rangs des défenseur-es des animaux. Par voie de conséquence, la sociologie du mouvement animaliste s'en trouve profondément modifiée.

La seconde moitié du XIX^e siècle voit ainsi le mouvement se féminiser largement⁸⁰ – même s'il convient de garder à l'esprit que de nombreuses femmes, plutôt issues des rangs de la noblesse, s'étaient déjà impliquées dans les premières sociétés de protection animale. À titre d'exemple, deux tiers des donateurs de la SPA pour l'année 1894 s'avèrent être des donatrices⁸¹. Il faudra toutefois attendre 1929 pour qu'une femme, Camille de Gast, accède à la présidence de l'institution, au sein d'un conseil d'administration qui demeure néanmoins majoritairement masculin⁸².

Dans le même temps, une part de plus en plus importante du mouvement, marquée à gauche, établit un parallèle entre le comportement des individus à l'égard des animaux et la domination que subissent certaines fractions de la société, par exemple les femmes ou la classe ouvrière. Il n'est donc plus question de réprocher le comportement des hommes et des femmes qui maltraitent les animaux car cela pourrait se retourner contre leurs congénères, comme aux origines du mouvement, mais plutôt de constater que c'est le même mécanisme qui conduit à l'oppression des un-es et des autres :

⁷⁹ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 134.

⁸⁰ *Ibid.* : 132.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.* : 133.

« À partir du dernier tiers du XIX^e siècle, certains protecteurs des animaux se scandalisent désormais de la souffrance des bêtes au point d'ailleurs que cette dernière semble alimenter leur révolte contre les abus de la puissance. [...] Bêtes domestiques et ouvriers sont pareillement exploités par ceux-là mêmes qui se piquent d'afficher à leur endroit un paternalisme compassionnel et protecteur. Par là même, militer en faveur d'un ordre social plus juste – purgé des dominations multiformes dont abusent les puissants – implique d'intégrer les animaux au rang des faibles, des soumis, des dociles, pour qui la révolte contre les forts mérite d'être menée. »⁸³

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant de constater l'utilisation de méthodes d'action directe empruntées à d'autres univers de lutte politique et qui visent à perturber ou empêcher les activités jugées inacceptables, comme les spectacles tauromachiques ou les séances de vivisection publique⁸⁴.

⁸³ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 144-147.

⁸⁴ *Ibid.* : 149-150.

Encadré 1. Récit de la perturbation d'une course de taureaux le 19 janvier 1887

« C'est en 1887 que nous avons commencé ce métier de chien qui consiste à aller se faire assommer dans les arènes, la loi à la main et le sifflet aux lèvres [...]. Le 19 janvier 1887, – passant de la parole aux actes, – une vingtaine de mes amis et moi nous nous rendîmes à l'Hippodrome, où la première course avait lieu. Les poches bourrées de sifflets stridents, parce qu'il en fallait pour le rechange : nous pensions bien qu'ils nous seraient arrachés, – résolu à tout braver, tempête et marée – [...] nous nous étions disséminés par petits groupes de deux ou trois dans l'intention d'agir successivement ; – c'est-à-dire que quand un groupe aurait été expulsé, un autre groupe lui succéderait, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la représentation, que nous voulions non seulement troubler, mais empêcher [...]. Aux premiers coups de sifflet, les amateurs de tauromachie bondirent sur nous comme un seul homme, et une scène inénarrable se produisit sur les gradins, à dix mètres au-dessus de la piste, – [...] mon nez commençait à saigner presque autant que celui du taureau. Deux gardes de Paris, à cheval... sur la consigne, empoignèrent mes deux compagnes à ma droite et à ma gauche... et je dus céder en même temps que les coutures de ma robe, qui, par malheur, avaient des côtés faibles. Après notre départ, la même bagarre se renouvela aux quatre coins de la salle autour de nos amis et la représentation fut interrompue trois fois de ce fait. Faute de pouvoir les dégringoler autrement, on lança les protestataires par-dessus les banquettes, à coups de talon sur la figure et les vêtements en lambeaux. »⁸⁵

Ce dernier exemple est d'autant plus éclairant sur les prolongements effectués entre la cause animale et la cause des femmes qu'il émane de Marie Huot, figure éminente des deux luttes⁸⁶. Il illustre également un phénomène nouveau, allant à l'encontre de ce que les pionnier-es du mouvement avaient promu : la nécessité de montrer à la vue de tous et toutes les pratiques de cruauté exercées à l'égard des animaux tout en les dénonçant.

⁸⁵ Marie Huot, *Les courses de taureaux à Paris (1887, 1889, 1890)*. Conférence faite le 11 juin 1890 à Paris. Extrait cité par Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011.

⁸⁶ C'est en effet à Marie Huot que l'on doit la fondation de la Ligue populaire contre la vivisection, de même que la théorisation de l'idée d'une « grève des ventres » des femmes pour lutter contre une politique nataliste jugée néfaste aux humain-es comme aux animaux.

Publicisation de la cruauté, action directe et extension de la cause à la protection de la faune sauvage

« Alors qu'il s'agissait autrefois de bannir les scènes de violence de l'espace public, il est question désormais de traquer, de débusquer et de divulguer les cruautés occultes qui se déploient à l'abri du regard de l'opinion. »⁸⁷

La perturbation d'activités jugées cruelles pour les animaux se développe à la fin du XIX^e siècle. Mais l'intérêt majeur de ce mode de mobilisation ne se situe pas dans l'interruption du « spectacle » concerné, momentanée ou définitive, qu'elle engendre. Il paraît en effet bien plus important aux militant·es, à travers leur action, de faire parler de la pratique dénoncée elle-même, d'informer le public de son existence et de la manière dont celle-ci est concrètement réalisée. C'est à cette époque que des ouvrages antivivisection sont publiés en se basant sur la reproduction de gravures tirées des manuels de physiologie⁸⁸, de même que l'on donne de l'audience aux témoignages de personnes ayant vécu de l'intérieur la réalité dénoncée. Ce dernier procédé, encore très utilisé aujourd'hui, consiste par exemple à ce qu'une journaliste britannique, Anna Kingsford, entreprenne des études de médecine dans le seul but de pouvoir documenter la pratique de la vivisection, de même que son inutilité⁸⁹.

Ici, le registre émotionnel de l'attendrissement est accompagné, et parfois supplanté, par le registre du dévoilement⁹⁰, au sein duquel la ou le militant·e incarne désormais la figure de la justicière ou du justicier, dotée de modes d'action (l'investigation) et de valeurs (courage, indignation) nouvelles. Par là, si le sort de l'animal demeure la préoccupation première de ces militant·es animalistes, on entrevoit toutefois bien la possibilité que la cause se confonde avec celui ou celle qui la porte⁹¹.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les actions de perturbation se radicalisent⁹², le registre du dévoilement trouvant ses limites dans les réactions jugées trop timides du public

⁸⁷ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 159.

⁸⁸ *Ibid.* : 160.

⁸⁹ *Ibid.* : 162.

⁹⁰ *Ibid.* : 168. Sur les différents registres émotionnels mis en œuvre par les tenant·es de la protection animale, voir le tableau de synthèse de cet auteur repris en annexe II.

⁹¹ Cf. *infra* pour développement de ce point.

⁹² Le terme radical est employé ici dans la double acception explicitée par C. Traïni, qui vise autant à radicaliser les fins de l'engagement que ses moyens. Il s'agit d'une part de se conformer au sens étymologique du terme, d'aller aux racines du problème, c'est-à-dire d'envisager les causes structurelles ou systémiques de la souffrance

et de la sphère politique. En 1963, des militant·es britanniques créent la *Hunt Saboteurs Association* et prennent l'habitude de faire barrage de leur corps lors de chasses au renard⁹³. En 1972, encore en Grande-Bretagne, le collectif *Band of Mercy* commence à libérer des animaux prisonniers de laboratoires et destinés à des expériences scientifiques⁹⁴, et y provoque parfois des incendies. Un des fondateur·ices de ce collectif, Ronny Lee, arrêté lors d'une action et condamné à trois ans de prison, démarre une grève de la faim afin de pouvoir bénéficier d'une alimentation végétalienne en détention. Cette démarche, de même que le procès qui l'a précédée, bénéficient d'une importante couverture médiatique qui engendre la mobilisation de nouveaux soutiens à la cause⁹⁵.

En 1976, à sa sortie de prison, Ronny Lee et ses soutiens fondent le célèbre *Animal Liberation Front (ALF)*, le Front de Libération Animale⁹⁶. Entité ne possédant ni structure officielle ni hiérarchie, chaque collectif partageant les valeurs de l'ALF – pour l'essentiel, l'action directe visant à sauver des animaux – peut s'en réclamer. Depuis cette date, des milliers d'actions⁹⁷, légales comme illégales, ont été effectuées en son nom⁹⁸. Le chiffre de 10 000 activistes actif·ves de l'ALF, dans le monde entier mais principalement en Europe et en Amérique du Nord, est parfois avancé⁹⁹.

La coordination d'actions de ce type, notamment à l'échelle internationale, a par ailleurs été grandement facilitée par l'arrivée d'Internet¹⁰⁰ puis des réseaux sociaux¹⁰¹. Mais ce constat est certainement tout aussi vrai des autres types d'action promues par les organisations animalistes. Des mobilisations collectives sont même aujourd'hui réalisées uniquement

animale. Mais d'autre part, il s'agit de transgresser les normes habituelles de réalisation des actions animalistes, en cherchant à choquer le public et à perturber les institutions. Voir Christophe Traïni, *op. cit.*, 2019 : 46-55.

⁹³ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 205.

⁹⁴ *Ibid.* : 206.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Cédric Gouverneur, « Les guérilleros de la cause animale », *Le Monde diplomatique* d'août 2004. Article consulté en ligne, lien énoncé *supra*.

⁹⁸ Le site <https://animalliberationpressoffice.org/NAALPO/> en dénombre 14, pour les trois premiers mois de l'année 2023. Ce chiffre est toutefois donné à titre d'illustration, car rien ne permet d'affirmer que ce décompte est exhaustif, ni qu'il est fiable. Page consultée en ligne le 9 mai 2023.

⁹⁹ Paul Molga, « Les terroristes de l'environnement », *Les Echos* du 23 octobre 2019. Article consulté en ligne le 9 mai 2023.

¹⁰⁰ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 207.

¹⁰¹ Cf. *infra* pour une explicitation de ce point appliquée à notre terrain.

en ligne (ou par téléphone) : c'est ce qu'une association comme L214 dénomme les « actions express pour les animaux »¹⁰².

Pour autant, si les actions perçues comme « radicales » sont, par essence, plus sujettes à la médiatisation, elles n'en constituent pas moins une très faible part en volume des actions effectuées pour la défense des animaux. La seconde moitié du XX^e siècle pourrait en effet tout autant être considérée comme celle de l'émergence du concept de « bien-être animal » en parallèle avec le développement de l'éthologie¹⁰³, celle de la poursuite de l'activité d'assistance aux animaux de compagnie et son extension aux « NAC » (nouveaux animaux de compagnie)¹⁰⁴, celle du développement exponentiel de l'intérêt du grand public pour la protection de la faune sauvage¹⁰⁵ ou pour le sort des animaux d'élevage¹⁰⁶, celle – plus récente – de l'émergence des sujets relatifs à la biodiversité et à la question écologique dans son ensemble¹⁰⁷... que comme celle de la « radicalisation » du mouvement.

La thèse d'une radicalisation progressive du mouvement animaliste doit donc être prise avec recul, ne serait-ce que parce que les tenant-es de cette idée sont rarement neutres dans le débat public sur ces questions. On peut néanmoins observer que le développement de l'activisme de l'ALF coïncide¹⁰⁸ avec la publication de l'ouvrage majeur de Peter Singer, *La libération animale*¹⁰⁹, en 1975 et au rapide succès de ses thèses et de la notion d'antispécisme – que nous avons évoquée en introduction. Il est également exact que cette idéologie, par sa nature systémique et son rapport subversif à l'ordre établi, peut servir de substrat théorique à un mouvement qui se veut et est perçu comme radicalisé. Pour autant, les rapports des militant-es antispécistes à la question de la radicalité sont divers, comme nous essaierons de l'illustrer dans la suite de ce mémoire. De plus, replacé au sein de l'histoire plurielle et déjà longue des mobilisations animalistes que nous avons esquissée dans ce chapitre, le courant

¹⁰² <https://www.l214.com/agir/actions-express-pour-les-animaux/>. Page consultée en ligne le 9 mai 2023.

¹⁰³ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 33.

¹⁰⁴ On inscrit habituellement dans cette catégorie les rongeurs, les poissons « d'aquarium », certains oiseaux, reptiles, amphibiens ou encore insectes...

¹⁰⁵ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 192-201.

¹⁰⁶ *Ibid.* : 207-209. La création de l'association L214 en 2008, principalement consacrée à cette problématique, est aussi révélatrice de cette tendance.

¹⁰⁷ *Ibid.* : 189-190.

¹⁰⁸ Sous certaines réserves présentées par C. Traïni. Voir *Ibid.* : 209-217.

¹⁰⁹ Peter Singer, *op. cit.*, 2012 [1975].

antispéciste semble au fond autant s'inscrire dans une certaine continuité¹¹⁰ avec ses prédécesseurs que dans la rupture et la nouveauté complètes.

¹¹⁰ On doit également évoquer la continuité historique et affinitaire entre l'antispécisme et le mouvement des droits civiques, qui a permis aux tenant-es de l'antispécisme, en se réclamant de cette filiation philosophique et politique, de défendre la légitimité de leur cause aux yeux de l'ensemble du mouvement progressiste. Voir sur ce point Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 215, et notamment la question de l'intégration du *animal rights movement* au sein du *civil right movement*.

Chapitre 2 – L’espace institutionnel et militant du milieu animaliste

Une cartographie du mouvement animaliste français contemporain

Replacée dans son contexte socio-historique, l’évolution du mouvement animaliste laisse entrevoir des inflexions notables dans les manières de porter la cause comme dans les caractéristiques des protagonistes impliqués, ces mutations contribuant à structurer encore aujourd’hui l’espace institutionnel et social du mouvement.

Nous avons déjà évoqué en introduction quelques-unes des grilles de lecture que nous proposons d’appliquer afin d’analyser les données que nous avons recueillies sur notre terrain, par exemple la dialectique welfarisme/abolitionnisme ou celle relative à la question légalisme/illégalisme. Carrié, Doré et Michalon proposent d’ajouter à ces répertoires la séparation entre les « luttes sectorielles », qui se « focalisent sur des pratiques spécifiques impliquant des animaux (comme la chasse ou l’expérimentation animale) »¹¹¹, et les « luttes systémiques », qui « contestent l’ensemble des pratiques dans lesquelles des animaux sont utilisés au profit des humains, celles-ci formant un système généralisé d’exploitation qu’il s’agit de remettre en cause et d’abolir »¹¹².

Si le développement du courant systémique à partir des années 1970 autour des concepts d’antispécisme, de libération animale et de droits des animaux a eu un succès certain dans les milieux militants puis auprès des institutions et du grand public¹¹³, il n’en demeure pas moins qu’en termes de ressources humaines et matérielles, l’approche sectorielle a longtemps été prédominante, en France comme dans les pays voisins¹¹⁴. Dans le secteur de l’érrance canine et féline par exemple, on a assisté tout au long du XX^e siècle à un développement et à une institutionnalisation des associations intervenantes à un point tel qu’il est possible d’envisager leur action comme l’exercice pur et simple d’une mission de service public, soustraite plus ou moins officiellement par l’État et les collectivités territoriales. La pérennisation

¹¹¹ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 6.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.* : 53-60.

¹¹⁴ La tendance semble s’être inversée en France depuis le début des années 2010, au moins en matière de visibilité publique. Cf. *Ibid.* : 53.

de ce type d'activité et la routinisation qui l'accompagne entraînent en conséquence une diminution du potentiel critique de l'engagement de ces associations :

« Du fait de ces collaborations [avec les pouvoirs publics], l'action des associations prend une tout autre ampleur. Les missions de gestion accaparent l'essentiel des ressources et de l'énergie de ces collectifs, qui en consacrent d'autant moins à l'élaboration de discours et d'analyses critiques de la condition animale. »¹¹⁵

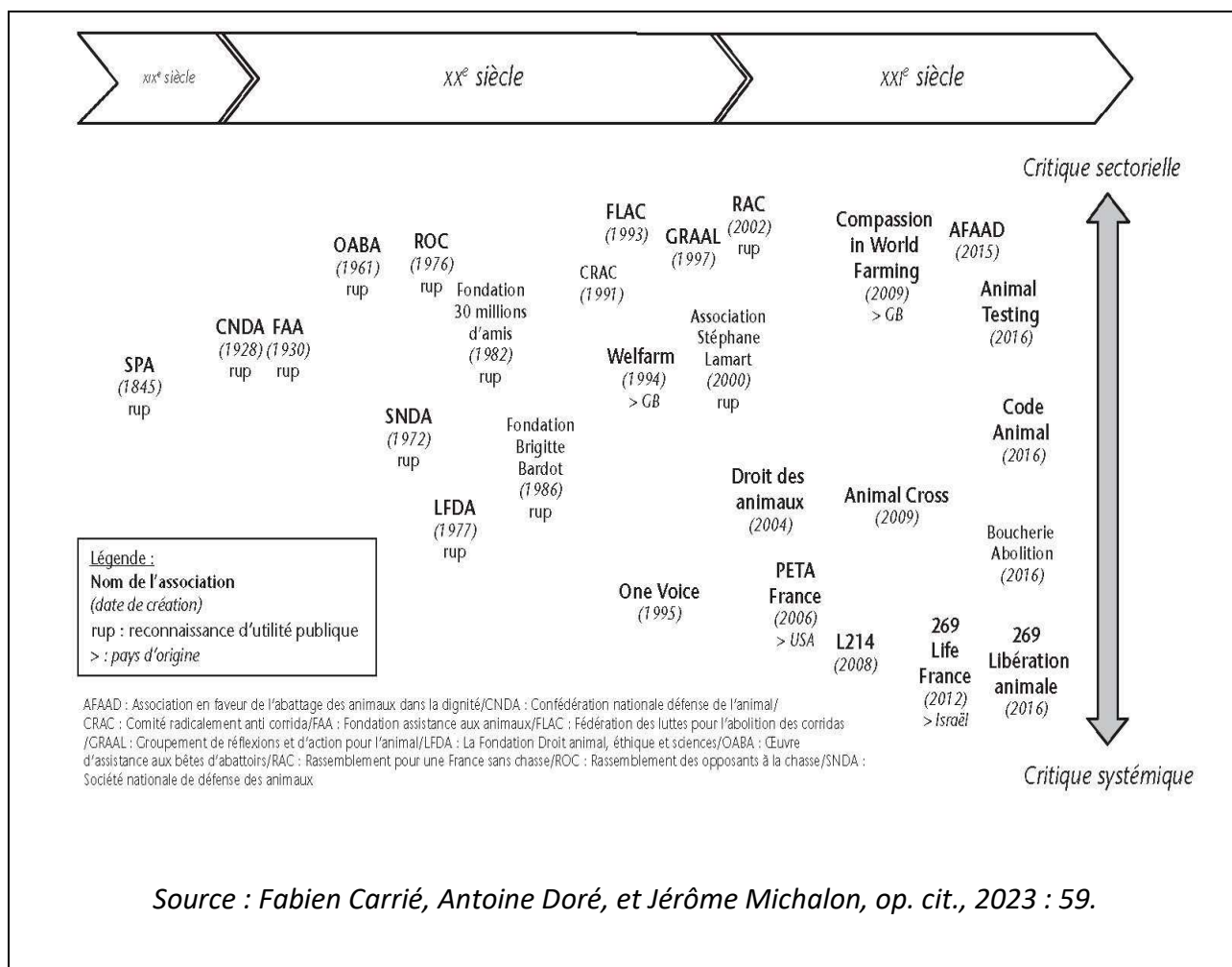
C'est dès lors autour des tenant·es de l'approche systémique que s'est développée une perspective critique de la condition animale, à partir des années 1980 dans le monde anglo-saxon et bien plus tardivement en France, au tournant des années 2010¹¹⁶, particulièrement avec le développement de l'action de l'association L214, fondée en 2008. Pour autant, il ne saurait être question de défendre l'idée que des entités telle cette dernière ont rejeté tout processus de représentation auprès des institutions¹¹⁷, de même que toute portée critique aurait disparu de la part des associations « sectorielles ». Tout comme la séparation entre lutte sectorielle et lutte systémique n'est pas étanche – ni entre légalisme et illégalisme ou entre welfarisme et abolitionnisme – il s'agit plutôt d'envisager les approches, les stratégies et les répertoires d'action des animalistes dans une perspective processuelle, multiple et adaptable. C'est en ce sens, au prisme d'un continuum entre critique sectorielle et critique systémique, qu'il faut analyser la cartographie des principales associations françaises de défense des animaux que proposent Carrié *et al.*, et que nous nous permettons de reproduire ici :

¹¹⁵ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 48-50.

¹¹⁶ *Ibid.* : 53.

¹¹⁷ La manière dont une association comme L214 peut maintenir une perspective critique et abolitionniste tout en entretenant des relations durables avec les pouvoirs publics et les représentant·es de l'industrie agro-alimentaire sera examinée *infra*.

Encadré 2. Les principales associations françaises de défense des animaux, XIX^e-XXI^e siècle



Cette cartographie, sans prétendre à l'exhaustivité, montre l'accélération du développement du mouvement associatif animaliste français à compter des années 1990 et 2000. Elle témoigne aussi d'un récent et sensible déplacement de la cause vers une perspective plus systémique que sectorielle, ainsi que d'une plus grande considération de la question animale dans le débat public, par-delà les affiliations partisans¹¹⁸.

¹¹⁸ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 68.

Portrait social de la (ou du) militant·e animaliste

Si la plupart des partis politiques français possèdent désormais un positionnement quant à la question de la condition animale¹¹⁹, « la défense des animaux se présente depuis les années 1980 comme majoritairement attachée à des valeurs de gauche, voire, pour les groupes partisans de l'action directe, se revendique de l'extrême gauche, de l'anarchisme et de l'antifascisme »¹²⁰. Parmi ces derniers groupes, on peut noter la constitution dès 1985 d'un « microcosme antispéciste »¹²¹ singulier dans la région lyonnaise qui contribuera largement à la création d'un courant antispéciste en France, notamment en traduisant en français les textes d'éthique animale de Peter Singer et d'autres auteur·ices alors inconnu·es hors du monde anglo-saxon.

Un parallèle peut être fait avec la cause écologiste, elle aussi majoritairement – mais sans exclusive – portée par des partis et organisations classées à gauche. Pour autant, la proximité entre ces deux causes, empiriquement fondée¹²², mérite d'être prise avec un certain recul, celle-ci pouvant être le produit d'une alliance purement conjoncturelle. Prôner le végétarisme, par exemple, peut aussi bien être le fait des animalistes que des écologistes, mais pour des raisons distinctes qui ne se recoupent pas nécessairement – dans le premier cas, diminuer la souffrance infligée aux animaux d'élevage ; dans le second, diminuer l'impact écologique de la consommation de viande sur l'environnement.

À l'inverse, la technophilie¹²³ de certain·es militant·es antispécistes en faveur du développement de la « viande cellulaire », ou « viande *in vitro* », qui ne nécessiterait plus la mise à mort d'animaux d'élevage, se heurte à l'opposition de la majorité des mouvements écolo-

¹¹⁹ Mathieu Dejean, « Souffrance animale : itinéraire d'une « révolution intellectuelle » en politique », *Mediapart* du 27 décembre 2022. Article consulté en ligne le 10 janvier 2023.

¹²⁰ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 68.

¹²¹ Issu du milieu libertaire, ce groupe en sera pourtant rapidement mis à l'écart. Pour le récit de la constitution de ce microcosme, voir Catherine-Marie Dubreuil, *Libération animale et végétarisation du monde : ethnologie de l'antispécisme français* (Paris, France: Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013) : 33-57.

¹²² Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 69.

¹²³ Magali Reinert, « Quand viande cellulaire et défenseurs des animaux font bon ménage », *Reporterre* du 23 février 2023. Consulté en ligne le 28 mai 2023.

gistes, du fait d'un bilan environnemental mitigé mais aussi du rejet du modèle industriel intensif qui sous-tend cette production à venir¹²⁴. Notons à ce titre que l'indifférence aux questions environnementales est semble-t-il une caractéristique partagée de longue date au sein de l'antispécisme français¹²⁵.

Indépendamment d'une quelconque affiliation partisane ou d'une éventuelle proximité de valeurs avec la cause environnementale, dresser le portrait social de la (ou du) militant·e animaliste conduit à s'interroger sur la nécessité de posséder certaines caractéristiques sociales ou un certain niveau de capital (qu'il soit économique, culturel, social, etc.) afin d'en être. Or de ce point de vue il semble que l'évolution à long terme du mouvement autour d'une démocratisation et d'une féminisation des rangs des animalistes ait trouvé son aboutissement avec la montée en puissance de la critique de type systémique dans la seconde moitié du XX^e siècle :

*« La focalisation des groupes émergents sur l'action directe, les manifestations et les protestations publiques, l'emphase portée sur les arguments éthiques et politiques plutôt que sur des considérations techniques et scientifiques sont autant d'innovations qui rendent possible un abaissement du coût de la prise de parole et permettent à de nouvelles catégories de militants d'investir la cause. Les enquêtes menées à partir des années 1980 décrivent ainsi des militants et des militantes plus jeunes que leurs prédécesseurs : ils et elles ont pour la plupart entre une trentaine et une quarantaine d'années. Disposant bien souvent d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ces acteurs viennent pour l'essentiel de la classe moyenne et d'une petite bourgeoisie culturelle. »*¹²⁶

Il faut toutefois ajouter que la « démocratisation » du mouvement demeure incomplète, les données disponibles montrant que les classes populaires, de même que les minorités ethniques, ne se retrouvent que peu dans les collectifs animalistes, et cela non pas en

¹²⁴ Magali Reinert, « La viande cellulaire n'est pas si écolo », *Reporterre* du 22 février 2023. Consulté en ligne le 28 mai 2023.

¹²⁵ Catherine-Marie Dubreuil, *op. cit.*, 2013 : 41.

¹²⁶ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 73.

raison d'un désintérêt pour la cause, mais bien plutôt à cause de la forte homogénéité sociale qui règne dans ces collectifs :

« Si l'abaissement des coûts de la prise de parole au nom des bêtes est une réalité, il s'est donc opéré au profit de catégories sociales particulières, des hommes et surtout des femmes, blanches, disposant d'un haut niveau d'éducation, tant et si bien qu'il est impossible de considérer les mouvements contemporains comme représentatifs des sociétés dans lesquelles ils se déploient. »¹²⁷

Un autre élément caractéristique du mouvement animaliste est le rapport que ses militant·es entretiennent avec la question du régime alimentaire. Bien entendu, et comme évoqué en introduction, les raisons pouvant conduire à adopter un régime alimentaire végéta*ien peuvent être liées aussi bien à des raisons éthiques qu'à des raisons environnementales, de l'ordre de la santé, entre autres motifs. En revanche, l'adoption de ce type de régime alimentaire pour des motifs éthiques liés à la problématique de la condition animale apparaît nettement corrélée avec la propension à militer pour la défense des droits des animaux¹²⁸. Cette corrélation est d'ailleurs valide dans les deux sens, l'adoption d'un régime végéta*ien pouvant être tout autant le préalable que la suite logique d'un parcours militant.

Une étude commandée par FranceAgriMer – l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer – et réalisée en 2020 par l'IFOP auprès d'un échantillon de plus de 15 000 personnes représentatives de la population française estime ainsi à 2,2 % la part des français·es qui se déclarent végétarien·nes¹²⁹ et à 0,3 % la part des français·es qui se déclarent véganes¹³⁰. Ces personnes se retrouvent tendanciellement parmi la fraction jeune¹³¹, féminine, urbaine, diplômée du supérieur et appartenant aux catégories socio-professionnelles

¹²⁷ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 74-75.

¹²⁸ Cf. les données exposées ci-dessous.

¹²⁹ Ce chiffre inclut les personnes véganes (pour 0,3 point) ainsi que les personnes « pescetariennes » (1,1 point), c'est-à-dire qui mangent du poisson et des produits de la mer mais pas d'autre viande. Il inclut aussi les personnes qui se déclarent végétariennes mais qui continuent à manger de la viande occasionnellement. Voir IFOP, « Végétariens et flexitariens en France en 2020 », *Études Consommation*, 2021, [https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Synthese- -Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Synthese--Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP.pdf) : 2. Page consultée en ligne le 30 mai 2023.

¹³⁰ *Ibid.* : 3.

¹³¹ Une autre étude de l'IFOP, plus récente (janvier 2023) mais avec un échantillon bien plus faible (602 personnes), indique que 14 % des 18-30 ans sont végétarien·nes (en prenant en compte le même périmètre que

supérieures de la population¹³². Les personnes célibataires et sans enfant à charge sont également surreprésentées¹³³.

S'agissant des motifs présidant à l'adoption d'un régime végéta*ien, la même étude indique que le souci du bien-être animal est la raison la plus invoquée par les personnes interrogées – dans environ 2/3 des cas –, devant les motifs d'ordre environnemental, sanitaire, gustatif ou encore économique¹³⁴. Il y a toutefois un pas important à franchir entre une modification de son régime alimentaire pour des motifs éthiques ou politiques et une concrétisation à travers une action militante. L'IFOP relève ainsi que le profil-type du « couple militant », qui allie militantisme animaliste ou écologiste et réduction sensible ou totale de la consommation de viande ne concerne que 19 % du panel des personnes qui se déclarent végéta*iennes¹³⁵. Rapporté à l'ensemble des personnes interrogées, ce profil-type concerne 2 % de la population totale¹³⁶. La part des personnes végéta*iennes se mobilisant pour la cause animale ou environnementale est donc largement minoritaire, mais elle demeure bien plus élevée qu'en population générale.

Il est toutefois nécessaire, pour aller plus loin, de disposer d'éléments diachroniques afin d'étudier le parcours alimentaire de militant·es de la cause animale et de déterminer si, en règle générale, la conversion à l'action militante succède à une démarche personnelle de réduction de la consommation de produits d'origine animale ou si, à l'inverse, c'est la fréquentation des milieux animalistes qui pousse à une certaine forme d'« *orthopraxie militante* »¹³⁷ entendue comme « *un effort sur soi visant à conformer sa conduite quotidienne aux obligations morales dictées par les mots d'ordre de la cause* »¹³⁸.

l'étude évoquée ci-dessus, c'est-à-dire que ce chiffre inclut également les pescetarien·nes – pour 6 points – et les véganes – pour 4 points). Voir IFOP, *Les jeunes et leur consommation de fruits et légumes*, janvier 2023, <https://www.interfel.com/wp-content/media/2023/02/Rapport-complet-Enquete-IFOP-pour-Interfel-Fevrier-2023.pdf>. Page consultée en ligne le 28 juin 2023.

¹³² IFOP, « Végétariens et flexitariens en France en 2020 », *Études Consommation*, 2021, <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Synthese--Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP.pdf> : 3. Page consultée en ligne le 30 mai 2023.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.* : 4-5.

¹³⁵ *Ibid.* : 8.

¹³⁶ *Ibid.* : 8.

¹³⁷ Christophe Traïni, « Entre dégoût et indignation morale. Sociogenèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique* 62, n° 4 (2012) : 560. Voir aussi Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 85, ainsi que *infra* notre chapitre 6.

¹³⁸ Christophe Traïni, *Ibid.*

Afin de répondre à cette interrogation, C. Traïni propose d'utiliser le concept de « *carrière végétarienne* »¹³⁹ pour rendre compte des processus séquentiels par lesquels les individus s'engagent – et parfois se désengagent – dans le végéta*isme en raison du sort réservé aux animaux¹⁴⁰. Le véganisme apparaît ainsi perçu comme l'aboutissement ultime de l'engagement¹⁴¹ et est favorisé à la fois par une volonté de mise en cohérence personnelle et la fréquentation d'autres végétalien·nes¹⁴². Dans cette perspective, si le végéta*isme choisi pour les animaux ne précède pas nécessairement l'engagement militant, ce dernier facilite le maintien dans la carrière par la fréquentation assidue de « *prescripteurs, incitateurs ou accompagnateurs en mesure [d'enseigner] comment persister et progresser dans la carrière* »¹⁴³.

S'agissant de l'entrée dans le végétarisme, le fait d'avoir vécu des expériences affectives de nature traumatique – par exemple d'avoir été forcé·e, enfant, de manger de la viande malgré son dégoût – augmente la propension à entrer dans la carrière végétarienne antérieurement à l'entrée dans le militantisme¹⁴⁴. Inversement, le fait de ne pas avoir vécu ce type d'expériences ou de ne pas ressentir de dégoût pour la viande augmente la probabilité de devenir végétarien·ne postérieurement à l'entrée dans le militantisme¹⁴⁵.

Nous apporterons quelques éléments à ce sujet au regard de nos propres données. Quoiqu'il en soit, sur le long terme, Carrié *et al.* observent de leur côté une réduction du nombre de non-végétarien·nes parmi les militant·es, ainsi qu'un déplacement de la norme militante du végétarisme vers le véganisme¹⁴⁶.

¹³⁹ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2012 : 560.

¹⁴⁰ Les « carrières végétariennes » pour des motifs autres sont exclues de l'analyse.

¹⁴¹ Particulièrement au sein des mouvements se revendiquant antispécistes. Cf. *Ibid.* : 572.

¹⁴² *Ibid.* : 563.

¹⁴³ *Ibid.* : 564.

¹⁴⁴ *Ibid.* : 568-569.

¹⁴⁵ *Ibid.* : 569.

¹⁴⁶ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 86.

À l'issue de ce tour d'horizon qui nous a permis de situer le militantisme animaliste au sein d'un contexte historique particulier et de caractériser brièvement son espace institutionnel et militant, nous allons désormais nous appuyer sur nos propres données afin de caractériser le milieu animaliste nantais et ses éventuelles singularités, en s'interrogeant tout d'abord sur les caractéristiques sociales de ses militant·es.

DEUXIÈME PARTIE : QUI SONT CELLES ET CEUX QUI PORTENT LA VOIX DES ANIMAUX ? LE CAS DES MILITANT·ES ANIMALISTES DE LA RÉGION NANTAISE

Chapitre 3 – Éléments pour une sociographie des militant·es animalistes nantais·es

Présentation succincte des collectifs actifs au niveau local

Les actions militantes auxquelles nous nous sommes joint ont principalement été organisées par les antennes locales des deux associations animalistes les plus actives à Nantes et dans sa périphérie, en l'espèce L214 et One Voice.



Logo de l'association L214

L214 est une association fondée en 2008 et consacrée principalement à la défense des animaux « *utilisés comme ressources alimentaires (viande, lait, œufs, poissons)* »¹⁴⁷. Son nom provient de l'article L214-1 du code rural et de la pêche maritime, qui dispose que les animaux

¹⁴⁷ <https://www.l214.com/qui-sommes-nous/en-bref/>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

sont des êtres sensibles¹⁴⁸. L'association s'est notamment fait connaître du grand public par la publication de vidéos tournées clandestinement dans des élevages et des abattoirs, et revendique à ce sujet le qualificatif de « lanceuse d'alerte »¹⁴⁹. Elle combine une approche abolitionniste tout en étant favorable à des améliorations à court terme de la situation des animaux d'élevage :

*« L'urgence est de mettre fin aux pratiques qui leur infligent le plus de souffrances, telles que l'élevage intensif, les mutilations, les longs transports ou encore certains modes d'abattage. À plus long terme, L214 souhaite que notre société invente et instaure une cohabitation pacifique avec les animaux, ce qui implique l'arrêt de l'élevage, de la pêche et de l'abattage. »*¹⁵⁰

Dans cette perspective, l'action de l'association s'étend sur de multiples fronts, réunis en six pôles opérationnels : enquêtes et vidéos¹⁵¹, campagnes à destination de l'industrie agro-alimentaire, végétalisation de l'alimentation, politique, éducation/jeunesse et actions de rue¹⁵². C'est ce dernier pôle qui coordonne l'action des antennes locales.

En 2021¹⁵³, L214 emploie 77 salarié·es rémunéré·es (contre 8 en 2015) sur la base d'un salaire unique correspondant au salaire médian français. Son réseau militant, dénommé « le Rézo », traduit l'action de l'association sur le terrain au sein de 44 antennes locales qui regroupent environ 1 700 bénévoles¹⁵⁴. L'association, qui refuse les subventions publiques, est principalement (à plus de 80 %) financée par les cotisations de ses plus de 52 000 adhérent·es (contre moins de 10 000 en 2015) et les dons de particuliers. En 2021, les recettes de L214 ont été complétées par la fondation américaine *Open Philanthropy*, qui a financé la campagne

¹⁴⁸ Plus précisément, l'art. L214-1 de ce code énonce que « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Article consulté en ligne sur <https://www.legifrance.gouv.fr/> le 31 mai 2023.

¹⁴⁹ <https://www.l214.com/qui-sommes-nous/en-bref/>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁵⁰ <https://www.l214.com/qui-sommes-nous/nos-missions/>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁵¹ Les enquêtes publiées engendrent très régulièrement des dépôts de plainte, de la part de l'association en raison des mauvais traitements infligés aux animaux, mais aussi en retour de la part des personnes visées par les enquêtes, pour des motifs le plus souvent relatifs à de la diffamation ou à l'atteinte à l'intimité de la vie privée.

¹⁵² Présentation faite lors de la formation des bénévoles réalisée le 15 avril 2023 et à laquelle nous avons assisté.

¹⁵³ Sauf indication contraire, les données qui suivent sont extraites du rapport moral et financier de l'association pour 2021, accessible à l'adresse suivante : <https://www.l214.com/wp-content/uploads/2022/06/bilan-moral-2021.pdf>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁵⁴ Nous ne disposons malheureusement pas de données plus fines permettant une comparaison des effectifs bénévoles au sein des différentes régions françaises.

relative à la condition des poulets élevés pour leur chair, ainsi que par les recettes de sa boutique en ligne.

L'action de l'association est orientée vers un « *altruisme efficace* »¹⁵⁵, consistant en pratique à agir à la fois là où l'impact sera le plus fort¹⁵⁶, là où peu de gens sont déjà mobilisés¹⁵⁷ et là où il existe un fort potentiel d'amélioration¹⁵⁸. C'est par exemple cette idée qui justifie de concentrer ses forces sur la question des animaux d'élevage, qui sont en volume les plus utilisés et tués mais qui ne génèrent qu'une infime partie des dons du public, comme l'exprime le graphique suivant, qui se base sur des données américaines :



Graphique présenté aux militant-es lors de la formation organisée par l'antenne locale de L214 le 15 avril 2023.

¹⁵⁵ Terme employé lors de la formation des nouveaux et nouvelles militant-es organisée par L214 le 15 avril 2023. L'altruisme efficace (*effective altruism*) est une théorie utilitariste notamment portée par Peter Singer et qui s'est développée à la fin des années 2000. Voir Valentine Faure, « Gagner plus pour donner plus : l'altruisme efficace, philanthropie de l'extrême », *Le Monde* du 17 mars 2023, accessible sur https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/03/17/gagner-plus-pour-donner-plus-l-altruisme-efficace-philanthropie-de-l-ex-treme_6165839_3232.html. Page consultée en ligne le 29 juin 2023.

¹⁵⁶ Il est question ici du rapport aux échelles de grandeur, et notamment du nombre d'animaux concernés.

¹⁵⁷ Cet argument justifie de lutter en faveur des animaux plus que « pour la planète », qui draine un nombre largement supérieur de militant-es.

¹⁵⁸ Il faut comprendre par là qu'il est d'autant plus facile d'obtenir des avancées que l'on part de loin.



Logo de l'association One Voice

One Voice¹⁵⁹ est une association fondée en 1995 qui combat l'exploitation animale telle qu'elle s'exprime autour de six grands domaines : l'expérimentation animale, l'exploitation pour le spectacle (cirques, delphinariums, etc.), la mode (fourrure), l'errance féline, la chasse et la protection de la faune sauvage¹⁶⁰. Elle défend la planète comme l'ensemble des êtres sentients*, donc les animaux non humains autant que les animaux humains, et milite pour la reconnaissance du statut de personne animale et l'obtention des droits afférents¹⁶¹. One Voice est une association explicitement non-violente qui en appelle au principe du respect de la vie tel qu'exprimé par son « parrain », le naturaliste Théodore Monod :

« Le nom de One Voice fait écho à l'unité des combats chère à Théodore Monod, parrain de l'association. Défenseur des droits des animaux humains et non-humains, il plaçait le respect de la vie au cœur de ses préoccupations et prônait la non-violence pour dénoncer la cruauté. Il n'y a qu'une voix, celle de tous les êtres vivants qui ne peuvent être distingués par leur espèce d'appartenance. Une voix, un combat. »¹⁶²

One Voice effectue des enquêtes et édite des rapports sur différents sujets en lien avec son objet. Elle mène également des campagnes de lobbying et de sensibilisation¹⁶³, par exemple en labellisant des produits de consommation non testés sur les animaux¹⁶⁴. L'association refuse les subventions publiques et n'est financée que par les dons de ses sympathisants¹⁶⁵. Sauf erreur de notre part, les rapports moraux et financiers de l'association ne sont pas accessibles en ligne, à l'exception du compte d'emploi des ressources pour l'année

¹⁵⁹ L'association s'est tout d'abord appelée Aequalis de 1995 à 1998, puis Talis de 1998 à 2000, date à laquelle elle a opté pour son nom actuel. Cf. <https://one-voice.fr/fr/one-voice/lhistoire/lhistoire-copie.html>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁶⁰ <https://one-voice.fr/fr/nos-combats.html>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁶¹ <https://one-voice.fr/fr/one-voice/la-vision.html>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ <https://labels.one-voice.org/des-produits-labellises-one-voice/>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁶⁵ <https://one-voice.fr/fr/one-voice/la-gouvernance.html>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

2021¹⁶⁶. L'association emploie 9 salarié·es¹⁶⁷ et coordonne un réseau de militant·es bénévoles à travers 26 groupes locaux¹⁶⁸. À notre connaissance, One Voice ne communique pas non plus publiquement sur son nombre d'adhérent·es¹⁶⁹ ni de militant·es.

D'autres collectifs organisent régulièrement des actions animalistes sur l'espace public du territoire concerné. Ceux-ci mobilisent en règle générale un nombre de militant·es bien inférieur aux actions organisées par L214 et One Voice, à cause de leur plus faible notoriété mais aussi certainement en raison de leurs modes d'action ainsi que de leur processus de sélection des bénévoles.



Logo de l'association 269 Life France

269 Life France¹⁷⁰ est un de ces collectifs. Association antispéciste et abolitionniste fondée en 2015 sur le modèle du collectif « 269 Life » fondé en Israël en 2012, elle revendique une dizaine d'antennes locales qui fonctionnent de manière autonome et décentralisée¹⁷¹. En région Pays de la Loire, les actions ont principalement lieu à Saint-Nazaire et à Angers, villes dans lesquelles une antenne locale est implantée, contrairement à Nantes. 269 Life France ne

¹⁶⁶ Lien accessible via <https://one-voice.fr/fr/one-voice/la-gouvernance.html>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ <https://one-voice.fr/fr/blog/militer-cest-agir.html>. Page consultée en ligne le 31 mai 2023.

¹⁶⁹ On peut toutefois trouver trace d'une controverse sur cette question sur le blog de l'Association de défense des cirques de famille, qui conteste les 20 000 adhérent·es mis-en avant sur la page Wikipédia dédiée à l'association. Voir <https://cirquesdefrance.com/2020/11/22/presidente-de-one-voice-muriel-arnal-continue-a-gagner-5-700-e-mensuels/> et les posts suivants. Pages consultées en ligne le 31 mai 2023.

¹⁷⁰ À ne pas confondre avec l'association « 269 Libération animale », issue d'une scission avec 269 Life France.

¹⁷¹ <https://269life-france.fr/lassociation-269-life-france-officiel/>. Page consultée en ligne le 1^{er} juin 2023.

communiqué pas sur son nombre d'adhérent·es ni de militant·es. Son mode opératoire habituel utilise des techniques du théâtre de rue et vise à mettre en scène le spécisme qui traverse nos sociétés, parfois avec la volonté délibérée de choquer :

« Le but [est] de provoquer une prise de conscience sociétale sur l'existence même du spécisme et du massacre de masse qu'il engendre. [Nos] actions ont pour finalité d'être vues, de déranger et de questionner notre rapport aux autres êtres sensibles, d'ébranler ce rapport dominant/dominé afin d'œuvrer pour un monde plus juste. »¹⁷²



Logo de l'association Anonymous for the Voiceless

Anonymous for the Voiceless (AV) est un autre de ces collectifs. Association abolitionniste initialement fondée en Australie en 2016, elle fonctionne également de manière autonome et décentralisée, de sorte que n'importe quel collectif en partageant les valeurs peut se revendiquer du nom de l'association¹⁷³. Anonymous for the Voiceless ne communique pas non plus sur son nombre de militant·es. Une source évoque toutefois plus de 800 antennes locales (*chapters*) dans le monde fin 2018¹⁷⁴.

AV utilise un mode opératoire unique, dans le cadre d'une action de rue dénommée « Cube de la Vérité » (*Cube of Truth*)¹⁷⁵. Un groupe de militant·es constitue le « Cube » lui-même : vêtu·es préférentiellement de noir et portant le masque « anonymous » – aussi appelé « masque de Guy Fawkes »¹⁷⁶ – elles et ils se réunissent de manière à former un carré immobile et silencieux. Chaque militant·e tient dans ses mains un ordinateur ou une tablette

¹⁷² <https://269life-france.fr/lassociation-269-life-france-officiel/>. Page consultée en ligne le 1^{er} juin 2023.

¹⁷³ <https://www.anonymousforthevoiceless.org/about-us>. Page consultée en ligne le 1^{er} juin 2023.

¹⁷⁴ Oliver Haynes, « Anonymous for the Voiceless », *Ecologist* du 13 décembre 2018. Consulté en ligne le 1^{er} juin 2023 à l'adresse suivante : <https://theecologist.org/2018/dec/13/anonymous-voiceless>.

¹⁷⁵ <https://www.anonymousforthevoiceless.org/what-is-a-cube-of-truth>. Page consultée en ligne le 1^{er} juin 2023.

¹⁷⁶ Guy Fawkes est le membre le plus connu d'un complot manqué ayant visé le roi d'Angleterre et le Parlement en 1605.

diffusant des images dénonçant la réalité de l'exploitation animale, ou bien une simple pancarte sur laquelle est inscrit le mot « VÉRITÉ »¹⁷⁷.

Un second groupe de militant·es, les *outreachers*¹⁷⁸, non masqué·es, engagent la discussion avec les passant·es ayant émis de l'intérêt pour les images diffusées par les membres du Cube – et seulement avec celles et ceux-là – et les encourage à adopter un mode de vie végétarien¹⁷⁹. Pour des raisons de cohérence, il est fortement recommandé aux militant·es d'une part d'avoir suivi une formation spécifique, et d'autre part d'être elles et eux-mêmes végétariens. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de préciser s'il s'agit d'une exigence générale au sein de ce mouvement ou d'une initiative purement locale, que nous avons constatée sur notre terrain¹⁸⁰.



Des militant·es d'Anonymous for the Voiceless organisent un « Cube de la Vérité » à Nantes le 3 juin 2023¹⁸¹.

¹⁷⁷ <https://www.anonymousforthevoiceless.org/what-is-a-cube-of-truth>. Page consultée en ligne le 1^{er} juin 2023.

¹⁷⁸ On peut traduire ce terme par « passeur », « sensibilisateur » ou encore « vulgarisateur ».

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Ces derniers éléments se basent sur des informations collectées auprès de nos enquêté·es et de divers·es participant·es à des « Cubes de la Vérité ». Nous n'avons pour notre part pas trouvé la mention d'obligations de ce type sur le site internet et les réseaux sociaux du collectif.

¹⁸¹ Crédit photo : [Navi Veleden](#), pour Anonymous for the Voiceless. Photographie anonymisée par nos soins.

De manière plus marginale, ou seulement en soutien d'actions organisées par les associations énoncées ci-dessus, d'autres collectifs sont susceptibles de se mobiliser pour la défense de la cause animale dans l'espace public de la région nantaise : des associations animalistes systémiques (Résistance Animale – association antispéciste réunissant des étudiant·es, Nantes Vivante¹⁸²), des associations sectorielles (Sea Shepherd, C'est Assez !, ASPAS – Association pour la protection des animaux sauvages, La Voix des Loups), des partis politiques (Parti Animaliste, REV – Révolution Écologique pour le Vivant, ou encore La France Insoumise en la personne d'un député régulièrement présent durant les actions).

Toutes les actions sont ouvertes également aux sympathisant·es de la cause animale qui ne sont affilié·es à aucune organisation ou qui sont membres d'une association distincte de celle organisant la mobilisation. À ce titre, nos observations montrent que l'on peut certainement parler d'une communauté animaliste, un noyau conséquent de militant·es participant à la majorité des actions, quel que soit le collectif qui en est à l'origine. Cette logique communautaire se retrouve également dans le développement récent de la pratique des « apéros entre assos » qui regroupent mensuellement les sympathisant·es de la cause pour des moments de convivialité hors du cadre militant¹⁸³.

¹⁸² Cf. *infra* pour une description de l'activité de cette nouvelle association et des conditions de son lancement.

¹⁸³ Cf. *infra*.

Les caractéristiques sociales des militant·es nantais·es

Notre ambition consiste dans cette partie à dresser le portrait-type de la (ou du) militant·e animaliste nantais·e en croisant certaines propriétés sociologiques de base (genre, âge, niveau de diplôme et catégorie socio-professionnelle) avec les données dont nous disposons. En l'absence d'existence d'une base de données sur les militant·es constituée par les associations, ce sont nos observations – visuelles et écrites, sur le terrain comme par exemple sur les réseaux sociaux – qui font office de preuve, de même que les traces produites par les institutions et les individus (documents, photos, etc.).

S'agissant tout d'abord du genre, nous disposons ainsi de nombreuses photos prises durant les actions sur la voie publique comme dans les espaces privés (formation des militant·es, « apéros militants », etc.)¹⁸⁴. Sous réserve que l'expression de genre des personnes corresponde à leur réelle identité de genre, on constate sans difficulté une majorité de femmes parmi les militant·es, quelles que soient les actions et quels que soient les collectifs organisateurs. Cette majorité est parfois légère (action « #StopCorrida » organisée par One Voice¹⁸⁵, action « [Refusons le] foie gras » organisée par L214¹⁸⁶, etc.) et quelquefois plus marquée (10 femmes sur 12 militant·es lors de l'action « Veganuary » organisée par L214¹⁸⁷, 12 femmes sur 14 participant·es à la formation des nouveaux et nouvelles militant·es organisée par L214¹⁸⁸).

Nous avons précédemment indiqué que la féminisation du mouvement animaliste est une tendance de fond et déjà ancienne. La littérature académique est divisée sur les explications pouvant être données à ce phénomène¹⁸⁹. Sans aller dans le détail, mentionnons que certaines théories expliquent l'intérêt des femmes pour la question animale en raison de leur plus grande proximité avec les activités relevant du domaine du soin et de l'empathie.

¹⁸⁴ Un détail des actions observées est fourni *infra* au sein de notre 3^{ème} partie.

¹⁸⁵ Observations de l'action « #StopCorrida » organisée par One Voice le 19 novembre 2022, extraites du journal de terrain.

¹⁸⁶ Observations de l'action « [Refusons le] foie gras » organisée par L214 le 3 décembre 2022, extraites du journal de terrain.

¹⁸⁷ Observations de l'action « Veganuary » organisée par L214 le 7 janvier 2023, extraites du journal de terrain.

¹⁸⁸ Observations de la formation des nouveaux et nouvelles militant·es organisée par L214 le 15 avril 2023, extraites du journal de terrain.

¹⁸⁹ Sur ce point, voir Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 76-78.

D'autres auteur·ices pointent plutôt les conséquences pour les femmes d'une expérience quotidienne de la domination (qu'elle soit patriarcale, économique, etc.) qui les sensibiliseraient à l'oppression structurelle subie par les animaux et les inciteraient à se mobiliser pour eux.

Plusieurs variantes de cette dernière association entre rejet conjoint du sexisme et du spécisme s'incarnent dans notre échantillon. La première, minoritaire, s'inscrit dans un courant féministo-animaliste appelé « femellisme », et consiste en une « *critique [...] de l'exploitation sexuelle des femelles sur laquelle repose toute production de viande, de lait et d'œufs* »¹⁹⁰. Par son appellation même, le femellisme renvoie à des caractères biologiques¹⁹¹ qui excluent de fait les personnes transgenres et suscite pour cette raison d'importantes critiques, notamment au sein des mouvements féministes¹⁹². Cette doctrine visant à relier les oppressions subies par toutes les femelles, quelle que soit leur espèce, est portée de manière singulière par Agathe¹⁹³, référente locale de 269 Life France.

L'association 269 Life France ne revendique pas pour son propre compte l'appellation de « femelliste ». Sa stratégie abolitionniste repose sur une « *déconstruction culturelle* »¹⁹⁴ générale des rapports spécistes qui s'exercent dans notre société. Dans cette perspective, la visibilité des victimes et de leur oppression passe par des actions « *choc-artistiques* »¹⁹⁵ comme l'« auto-hameçonnage » de militant·es afin de personnifier la souffrance vécue par les poissons¹⁹⁶ ou encore la représentation d'une femme portant un masque de vache à laquelle

¹⁹⁰ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 77.

¹⁹¹ Voir au sein du post de blog de Solveig Halloin du collectif « Boucherie Abolition », « Le FEMELLISME OU L'APOCALYPSE : pour un ensauvagement du Monde ! », disponible sur <https://boucherie-abolition.com/2020/09/15/le-femellisme-ou-lapocalypse-pour-un-reensauvagement-du-monde/> : « *Les violants sont en face identifiés mais aussi dans les rangs du féminisme tronqué et dévoyé qui défend les masculinisés ayant réussi à usurper aux femelles le statut de victime. Les gynonégationnistes infiltrent la résistance pour la faire disparaître. L'idéologie « trans » voit un lien entre le sexe biologique et l'oppression et ils réagissent en voulant démanteler la notion de sexe biologique, tandis que les femellistes réagissent en voulant démanteler l'oppression* ». Cette idée a été reprise dans un contexte féministe, comme l'exprime par exemple le « Manifeste femelliste » disponible sur <https://www.femelliste.com/manifeste-femelliste-feministe> : « *Être une femme, c'est une réalité biologique qui se manifeste à travers un ensemble de caractères sexuels primaires et secondaires : chromosomes sexuels, gonades, hormones et anatomie générale.* » Pages consultées en ligne le 26 juin 2023. :

¹⁹² Voir Stéphanie Marteau, « Le mouvement Collages féminicides se déchire sur la question trans », *Le Monde* du 31 janvier 2020. Article consulté en ligne le 26 juin 2023.

¹⁹³ 32 ans, accompagnante éducative et sociale. Le nom de cette enquêtée, comme celui de toutes les autres personnes de notre panel, a été anonymisé.

¹⁹⁴ <https://269life-france.fr/lassociation-269-life-france-officiel/>. Page consultée en ligne le 8 juin 2023.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

on soutirerait son lait maternel¹⁹⁷ et l'utilisation à dessein de termes polémiques, comme celui de « viol » pour désigner l'insémination des vaches laitières. Dans ce dernier cas, l'assimilation recherchée entre la situation d'exploitation des vaches laitières et les violences faites aux femmes peut effectivement s'accorder avec le registre femelliste. Interrogée sur ce dernier point, Agathe expose en ces termes ce qu'est son femellisme et en quoi il se construit aussi comme une critique d'un certain féminisme :

« C'est juste pour faire le parallèle. On ferait pas ça aux humains. Donc pourquoi on le fait aux autres animaux ? C'est juste pour que les gens arrivent à se mettre à la place des animaux.... [...] Il faut bien qu'on montre et qu'on choque pour interpeller les gens. [...] Les militantes féministes, elles sont pas antisécistes et boivent du lait. Donc elles, par contre, oui, elles luttent contre leur oppression à elles, tout en opprimant tous les autres individus, toutes les autres mères. [...] Elles veulent pas qu'on emploie le terme « viol », alors qu'elles font violer chaque jour par leur consommation des millions d'autres femelles. Donc que faire, quoi ? Enfin c'est vraiment dommage, quoi, de rester concentré que sur la cause humaine tout le temps et de pas ouvrir notre sphère de considération morale à tous les autres animaux, autre qu'humains. [...] C'est pour ça aussi que j'ai du mal avec le féminisme de me dire « je vais lutter ». Je le fais, hein. Mais de me dire « je suis à côté de gens, là, de femmes qui continuent d'opprimer les autres femelles, quoi ». Et après, elles osent dire qu'on peut pas utiliser le terme « viol », mais... Sauf que c'est ce qui se passe, en fait. Donc désolée. Et elles veulent qu'on utilise quoi ? Insémination ? C'est pareil. C'est toujours... C'est juste le mot qui change. Mais la pratique en elle-même est la même. Les femelles, elles ont rien demandé. Elles veulent pas avoir des bébés tous les ans qui leur sont retirés. »¹⁹⁸

La seconde variante, majoritaire au sein de notre échantillon, relie sexisme et spécisme en tant que deux facettes d'un même système d'oppression qu'il faudrait combattre, quel que soit le nom de celui-ci ou sa nature. Les deux luttes ne sont pas vues comme étant en concurrence entre elles, elles sont au contraire complémentaires – voire interchangeables – et poursuivent in fine le même objectif : l'abolition de la domination. Cette variante, proche de l'idée

¹⁹⁷ Cf. *infra* dans notre 3^{ème} partie pour un exposé plus détaillé de cette action et une photographie de l'action évoquée.

¹⁹⁸ Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023.

de « convergence des luttes » et marquée à gauche, est régulièrement mise en avant par nos enquêté-es, par exemple Salomé¹⁹⁹ ou encore Jade :

« Il y a plein de sujets qui me tiennent à cœur, par exemple le féminisme. J'ai déjà pensé à me rapprocher d'assos féministes, mais j'ai l'impression que j'ai plus à apporter dans la cause animale, [...] Je compare toujours beaucoup le véganisme au féminisme, dans le sens où dans les deux cas c'est un truc qui me tient à cœur, dans les deux cas j'ai des positions où on me traite d'extrémiste, dans les deux cas c'est des choses qui sont importantes pour moi. [...] Être végane, ça va à l'encontre des traditions. [...] C'est comme les LGBT qui se disent de droite, pour moi c'est un non-sens. Que ce soit le féminisme, être contre les flics, être antifa, tout ça va ensemble en fait... moi je ne connais pas trop de véganes de droite. »²⁰⁰

Enfin, dernier élément s'agissant du genre des militant·es, le déséquilibre marqué que l'on constate se retrouve également au niveau des postes de « référent·es » des antennes locales des collectifs que nous avons observés. Les 3 co-référentes locales de L214 sont des femmes²⁰¹, tout comme la référente de 269 Life France²⁰² et celle d'Anonymous for the Voiceless. Chez One Voice, la référence est en revanche partagée entre une femme et un homme, même si cela ne résulte pas d'un choix spécifique effectué en ce sens²⁰³. Sur ce point, il s'agit d'une singularité du milieu animaliste nantais au regard de la tendance générale qui montre une surreprésentation des hommes aux postes à responsabilité, même si cette tendance est en recul²⁰⁴. Il faudrait toutefois s'interroger plus précisément sur les modalités d'exercice du rôle de référent·e et la valeur symbolique attachée à ce poste : les difficultés rencontrées dans le recrutement de référent·es dans les collectifs observés semble au contraire indiquer que le prestige éventuel accolé au poste ne compense pas la charge de travail supplémentaire qu'il implique.

¹⁹⁹ Entretien avec Salomé, 22 ans, masterante en langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) et néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 24 avril 2023.

²⁰⁰ Entretien avec Jade, 23 ans, titulaire d'une licence de sociologie et actuellement en service civique dans le secteur de la prévention en santé, néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 13 février 2023.

²⁰¹ Un homme, également co-référent, a quitté cette fonction au cours de notre période d'observation.

²⁰² Une seconde référente a quitté la fonction courant mars 2023.

²⁰³ D'ailleurs, au niveau national, les référent·es des antennes locales de One Voice sont plutôt des femmes : 29 référent·es sur 40 sont des référentes, d'après les chiffres fournis par Clémence, co-référente locale de One Voice.

²⁰⁴ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 75.

Au-delà de la seule question du leadership, Nolwenn Veillard analyse finement les mécanismes (modalités d'action viriles, division sexuée du travail militant) par lesquels la domination masculine s'exerce et se recompose dans un milieu où il est pourtant attendu un comportement critique vis-à-vis des figures habituelles de la masculinité²⁰⁵. Car quoi qu'il en soit, les collectifs doivent traiter avec cette composante du genre. Agathe de 269 Life France évoque les problématiques sous-jacentes à la « gestion » des hommes venant militer :

« Ah bah là c'est un sacré problème, et je me demande si ce serait pas mieux de carrément enlever les hommes parce que le peu d'hommes qui viennent, ils viennent que pour pécho ! Non mais désolé, mais c'est ça... Comme ils savent qu'il y a plein de meufs ils viennent, ils se disent « Bon alors, laquelle... » Combien sont venus et ça s'est mal terminé alors que nous on est là juste pour lutter, pour les animaux ? Parce que j'ai découvert des hommes qui draguaient plusieurs militantes en même temps, qui leur faisaient du mal et moi derrière il faut que je gère ça et je suis pas là pour ça ! »²⁰⁶

La prévention des comportements problématiques au sens large – qu'ils concernent les militant·es bénévoles ou les salarié·es et dirigeant·es – est un sujet qui touche l'ensemble des associations, animalistes ou non. S'agissant de L214, une vidéo du média en ligne *Loopsider* publiée en mai 2021 fait état de violences sexuelles au sein de l'association²⁰⁷, et de la faiblesse de la réaction de l'association face à ces accusations. L214 indique de son côté avoir mis en place une procédure d'alerte en interne spécifique. Au sein de l'antenne locale observée, nous avons constaté la mise à disposition effective de cette procédure²⁰⁸ sur le groupe *Facebook* privé intégrant l'ensemble des militant·es, et le rappel de son existence par un message dédié publié sur le groupe. L'existence de cette procédure est également rappelée dans

²⁰⁵ Nolwenn Veillard, « Les “vrais hommes” ne mangent pas toujours de viande » (Mémoire de master, Angers, 2020), <https://dune.univ-angers.fr/documents/dune12699>.

²⁰⁶ Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023.

²⁰⁷ <https://loopsider.com/fr/video/nous-avons-recueilli-plusieurs-temoignages-dagressions-sexuelles-au-sein-dassociations-de-defense-des-animaux-comme-l214-notre-enquete>. Vidéo consultée en ligne le 9 juin 2023. Voir aussi l'article de Fanny Marlier, « Violences sexuelles chez L214 : les femmes moins écoutées que les animaux ? » publié en ligne dans *Causette* le 26 janvier 2022.

²⁰⁸ Document « *Procédure de signalement et de traitement de faits graves dans le réseau bénévole L214* », accessible sur le groupe *Facebook* privé réservé aux militant·es de l'antenne locale nantaise. Document consulté le 9 juin 2023.

la « Charte des bénévoles L214 », dont l'acceptation est obligatoire, au milieu d'autres dispositions encadrant la relation entre la ou le bénévole et l'association.

Sauf erreur de notre part, les autres collectifs observés n'ont pas mis en place de procédure équivalente. One Voice met à disposition de ses bénévoles un mode d'emploi « Militer avec One Voice » qui précise le comportement attendu des militant·es durant les actions mais n'évoque pas les problématiques de violences sexistes et sexuelles pouvant survenir au sein de l'association. La référente de 269 Life France nous a indiqué l'existence d'une charte du bénévole mais celle-ci ne semble pas être accessible en ligne. Enfin, Anonymous for the Voiceless indique seulement sur son site rejeter les comportements relevant de la discrimination ou du harcèlement²⁰⁹.

S'agissant de l'âge des militant·es, les données – essentiellement visuelles²¹⁰ – dont nous disposons présentent des limites en termes d'objectivation. Afin de limiter la marge d'erreur dans l'appréciation que nous pouvons faire de l'âge d'un·e militant·e, nous avons croisé notre évaluation personnelle avec les éléments établis dont nous avons connaissance, par exemple la profession des individus, telle qu'elle est parfois indiquée sur leurs réseaux sociaux, et qui peut constituer un faisceau d'indices concordant. Dans le même ordre d'idées visant à circonscrire les erreurs au maximum, nous proposons de nous limiter à seulement trois catégories d'âge – les 18-25 ans, les 26-49 ans et les 50 ans et plus – et à indiquer des tendances plutôt que des résultats probants.

Ce cadre étant défini, l'analyse des actions effectuées durant notre période d'observation vient confirmer les données générales présentées *supra* relatives à une majorité de trentenaires au sein des collectifs animalistes, qui se retrouve dans le milieu nantais. Les militant·es jeunes (moins de 25 ans) ou plus âgées (50 ans et +) représentent une faible proportion des effectifs activistes, quel que soit le collectif concerné. Nous n'avons ainsi pas collecté

²⁰⁹ « We do not tolerate discrimination, bullying or harassment of any kind within our organisation, and we expect every individual representing us to be respectful towards people of all racial, political, religious, cultural and any other groups. [...] Any person or group that does not agree to uphold the values and respect the organisational position outlined above is not welcome to represent us as an organiser, volunteer or team member ». Voir <https://www.anonymousforthevoiceless.org/about-us>. Page consultée en ligne le 9 juin 2023

²¹⁰ Hormis pour les personnes avec lesquelles nous avons réalisé des entretiens.

de traces permettant de défendre l'idée que les actions plus « radicales »²¹¹ soient le fait de militant·es plus jeunes ou, au contraire, plus âgé·es.

Par parenthèse, on observe d'ailleurs à l'analyse qu'il est d'autant plus délicat de raisonner « par collectif » dans la mesure où le comportement des militant·es tend vers le mode de la participation individuelle, en alternant les associations auxquelles elles et ils se joignent. C'est ainsi particulièrement flagrant lors des deux actions « Compteur Humain »²¹² de L214 que nous avons observées, et qui ont été organisées concomitamment avec des Cubes de la Vérité d'Anonymous for the Voiceless. Nous y avons vu une interchangeabilité des militant·es, à chaque action et parfois au cours même de l'action, comme si l'ensemble ne formait qu'une unique action en faveur des animaux.

Pour en revenir à la caractéristique de l'âge, l'élément peut-être le plus frappant à l'observation est le fait que les militant·es paraissant avoir de moins de 25 ans sont, sauf erreur de notre part et à une exception près²¹³, toutes des femmes. Deux événements corroborent cette tendance apparente à la poursuite de la féminisation du mouvement. Le premier, la conférence « Végane : un choix pertinent ? » co-organisée le 25 janvier 2023 à l'université de Nantes par Résistance Animale, L214 et One Voice a réuni une cinquantaine de personnes, avec une large majorité (de l'ordre des trois quarts de l'effectif) de femmes. Or l'analyse croisée du genre et de l'âge laisse entrevoir une moyenne d'âge chez les femmes bien inférieure à celle des hommes.

Le second événement destiné par nature à un public de jeunes militant·es est la formation des nouveaux et nouvelles militant·es organisée par L214 le 15 avril 2023 et évoquée précédemment. Nous avons indiqué la présence de 12 femmes parmi les 14 participant·es. Il convient d'ajouter d'une part que les deux hommes participants étaient tous deux trentenaires et qu'ils ne constituaient pas à proprement parler des « nouveaux militants »²¹⁴, et

²¹¹ Au sein de notre échantillon, les actions pouvant être vues comme plus radicales sont celles organisées par 269 Life France, du fait de mises en scène délibérément choquantes. Cf. *infra* pour une description plus précise de ces actions.

²¹² Cf. *infra* pour la description précise de cette action.

²¹³ Un militant ayant participé à l'action de L214 « Bienvenue chez Le Gaulois » le 1^{er} avril 2023 mais n'ayant *a priori* pas effectué d'autre action militante durant notre période d'observation pourrait entrer dans la catégorie des militants de moins de 25 ans.

²¹⁴ Le premier est Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, et qui était présent dans un rôle mixte de participant et de support technique à l'organisation de la formation ; le second est l'apprenti sociologue auteur de ces lignes.

d'autre part que parmi les 12 participantes femmes, nous estimons qu'à minima les deux tiers (soit 8 personnes) ont moins de 25 ans.

Élément supplémentaire tendant à démontrer que le renouvellement des effectifs militants s'accompagne d'une accentuation de la féminisation du mouvement, tout du moins sur notre terrain, il apparaît que la part des hommes parmi les militant·es paraissant avoir plus de 50 ans est bien plus élevée qu'au sein des autres catégories d'âge, atteignant fréquemment la moitié de l'effectif concerné.

Enfin, il convient de noter que les postes de référent·es des différents collectifs sont occupés, dans six occurrences sur sept, par des trentenaires. La dernière référente appartient aux catégories d'âge supérieures.

S'agissant et du niveau de diplôme et de la catégorie socioprofessionnelle (CSP), nous devons nous appuyer sur les éléments collectés durant les entretiens approfondis que nous avons effectués. Or de ce point de vue, la relative faiblesse de l'échantillon et les biais que cela induit – nous avons interrogé six personnes, comprenant quatre référent·es et deux néo-militantes – ne nous permet pas de tirer de conclusions trop générales applicables à l'ensemble de la population observée.

Les deux néo-militantes ont un profil académique comparable, ayant poursuivi des études longues et étant en cours de réalisation ou d'obtention d'un master. Parmi les quatre référent·es, trois ont un niveau d'étude supérieur ou égal au niveau Bac + 3 dans la filière générale tandis que la quatrième a obtenu un BTS dans le secteur sanitaire et social. Pour autant, cette dernière militante occupe l'emploi d'accompagnante éducative et sociale, notamment auprès de personnes handicapées. Ce poste requiert une qualification correspond à un diplôme de niveau V, c'est-à-dire équivalent au CAP.

En ce qui concerne les professions occupées par les militant·es ayant terminé leurs études, celles-ci (ingénieure pédagogique, professeure dans le secondaire, développeur web à son compte, et donc accompagnante éducative et sociale) découlent, dans les trois premiers

cas, de leurs qualifications et relèvent de la catégorie socioprofessionnelle²¹⁵ des « cadres et professions intellectuelles supérieures »²¹⁶. Dans le dernier cas, la CSP correspondant le plus précisément à l'activité énoncée d'accompagnante éducative et sociale apparaît être celle des « employé-es » (au sein de la sous-catégorie de « personnels des services directs aux particuliers »). La lecture d'ensemble de ces professions est globalement conforme aux tendances générales que nous avons présentées lorsque nous avons effectué le portrait social de la (ou du) militant·e animaliste²¹⁷.

La personne concernée par l'activité d'accompagnante éducative et sociale étant la référente locale de 269 Life France, on pourrait questionner le rapport entre la CSP et le niveau de diplôme d'un côté, et la propension à mettre en œuvre des actions plus « radicales », c'est-à-dire en l'espèce choquantes et/ou illégales, de l'autre. La taille de notre échantillon ne nous permet pas d'avoir un avis tranché sur cette question, mais on peut tout de même noter une certaine corrélation entre le rejet des actions perçues comme choquantes ou bien illégales, et la possession d'une position sociale plus élevée.

Gaëtan, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, déclare ainsi s'abstenir de juger – voire soutenir – les mises en scène choquantes de 269 Life France, de même que certaines actions illégales, par exemple celles qui visent à s'introduire dans les élevages pour y libérer les animaux enfermés. Mais il n'envisage pas pour autant d'y participer par lui-même :

« Je le ferais pas moi-même, ça fait pas partie de ma manière de communiquer et de voir le militantisme. Par contre, je vais pas condamner... Enfin, j'ai pas l'impression de vouloir condamner ce genre de choses, parce que je me dis déjà, qui suis-je pour savoir

²¹⁵ La catégorisation que nous avons effectuée s'appuie sur la nomenclature INSEE dite « PCS 2003 ».

²¹⁶ Le cas de Laura, 32 ans, co-référente L214 et professeure de mathématiques dans le secondaire évoluant parfois en lycée et parfois en collège, est un cas limite, l'affectation en lycée la faisant appartenir à la CSP des « cadres et professions intellectuelles supérieures » tandis que l'affectation en collège – ce qui est le cas à la date de rédaction de ce mémoire – la rattache plutôt aux « professions intermédiaires ».

²¹⁷ Cf. *supra* au sein de notre 1^{ère} partie.

exactement ce qu'il faut pour militer efficacement. J'ai mon avis, évidemment. Et parfois, je me dis que ça dessert notre cause, parce que les gens nous mettent toutes et tous dans le même panier [...]. »²¹⁸

Ici le rejet du mode d'action est justifié, au moins partiellement, par l'argument de la contre-productivité ou de l'inefficacité. La manière dont il souhaite porter la cause est effectivement différente :

« C'est beaucoup plus efficace d'accompagner et d'être dans la bienveillance plutôt que dans la radicalité, dans le sens d'imposer des choses. »²¹⁹

Cependant, l'action qui vise à libérer des animaux prisonniers de leurs enclos peut apparaître à la fois bienveillante et efficace, voire très efficace, au moins du point de vue des animaux libérés. Et pourtant Gaëtan n'a jamais participé à ce genre d'actions. Certes, il n'en a pas eu, d'après ses déclarations, l'opportunité. Mais s'il en avait l'opportunité, il ne le ferait probablement pas :

« J'avoue que j'ai beaucoup de mal avec l'interdit. Donc il y a de la désobéissance civile, qui n'est pas tout à fait la même chose, je pense, que le fait de libérer des animaux, d'aller sur une propriété privée, etc. Mais le fait de m'exposer à des violences possibles, d'être fiché ou je sais pas quoi, pour moi, c'est pas là où je peux être le plus efficace. Et encore une fois, on est sur l'efficacité, sur la stratégie. [...] Par contre, le fait que des personnes l'aient fait, je parle donc bien du fait de libérer des animaux et pas de péter une boucherie, eh ben, je trouve ça bien. »²²⁰

On voit par là que, au-delà de la seule question de l'efficacité ou non d'une stratégie militante, quelque chose se joue dans le rapport à la légalité de certain·es militant·es qui leur interdit de recourir à ce mode d'action pour défendre leur cause. Une rhétorique semblable est utilisée par l'autre co-référente locale de One Voice, Clémence, qui occupe elle aussi une fonction assimilée à celle de cadre :

²¹⁸ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*

« Je n'ai pas du tout envie de faire des actions avec du faux sang ou [faire comme] les filles de PETA²²¹ qui montrent leurs seins. Parce que dans mes études de design écologique et responsable et dans mes stages au CPIE²²², j'ai vachement cherché comment transmettre une information, comment sensibiliser quand on transmet une information et comment faire agir les gens. [...] Les faire culpabiliser, [...] les choquer, c'est pas forcément le meilleur moyen. [...] Le faux sang, c'est du déjà-vu. C'est plutôt l'affaire de PETA ou ce genre de trucs. Donc, je ne vois pas l'intérêt de reprendre ça. [...] Ça peut être choquant et en même temps, on voit que c'est fait semblant. Donc, pourquoi faire semblant ? Essayer d'imiter ? Tu vois, si on veut choquer avec par exemple la corrida, moi, je préfère montrer une photo de taureau. »²²³

Mais, interrogée sur l'opportunité de libérer des animaux dans des élevages ou des laboratoires d'expérimentation animale, elle aussi défend une pratique légaliste :

« Ça ne me paraît pas être une bonne idée. Non mais en fait tout simplement parce que... Je pense en fait que j'ai une éducation très... Comment on peut dire ? Il faut rester dans les clous, tu vois. [...] Oui, il ne faut rien faire d'interdit. Et aussi ça me fait flipper la police. Je fais des manif... Je suis un peu ACAB²²⁴ en ce moment. [...] Mais moi en tout cas pour l'instant je ne me sens pas de faire ce genre de choses. »²²⁵

Ces positions sont cohérentes avec les valeurs portées par leur association. Le document « Militer avec One Voice », censément approuvé par toutes les militant-es, rappelle très clairement l'ancrage de l'association du côté de la non-violence : « Tout militant pour One Voice doit s'engager à [...] être non-violent dans son discours et son attitude ». Mais ces militant-es ne sont pas non-violents parce qu'elle et lui respectent la charte de cette association. C'est bien plutôt parce que leurs propres valeurs les rapprochent de la non-violence qu'elle et

²²¹ PETA (« People for the Ethical Treatment of Animals ») est une association d'origine américaine fondée en 1980 et connue notamment pour ses campagnes offensives pour le végétarisme ou contre le port de fourrure, avec le renfort de célébrités qui lui prêtent leur image.

²²² « Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement ». Il s'agit d'un label décerné à certaines associations ayant la volonté de « coconstruire au quotidien, avec les habitantes, habitants et l'ensemble des acteurs en territoires, des projets pour répondre [aux] défis environnementaux et sociétaux ». Voir <https://www.cpie.fr/uncpie/actu/177084/Le-reseau-CPIE>. Page consultée en ligne le 12 juin 2023.

²²³ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

²²⁴ ACAB, pour « All Cops Are Bastards », qu'on peut traduire par « Tous les flics sont des salauds » est un slogan anti-police couramment utilisé dans les milieux d'extrême-gauche.

²²⁵ *Ibid.*

lui se sont engagé·es auprès de One Voice. On retrouve des argumentations similaires chez les néo-militantes que sont Jade (23 ans) ou Salomé (22 ans), à ceci près que toutes deux se positionnent de manière moins nette contre la participation à des actions illégales du fait qu'elles ne se sont jamais retrouvées en situation d'avoir à se poser la question²²⁶.

Au-delà des déclarations des enquêté·es, les pratiques effectives des militant·es animalistes nous confortent sur l'existence de cette frontière entre une majorité légaliste et non-violente, et une minorité qui accepte de sortir de ce cadre d'expression. Il est ainsi frappant de constater que les militant·es de L214, de One Voice et dans une certaine mesure d'Anonymous for the Voiceless sont relativement interchangeables, du fait qu'on retrouve régulièrement les mêmes individus dans les actions de chacun de ces collectifs. Or c'est bien moins le cas des militant·es de 269 Life France. Si celles et ceux-ci acceptent de participer aux actions organisées par les autres collectifs précités, l'inverse n'est pas vrai.

Ainsi lors de l'action organisée par 269 Life France pour la Journée Mondiale pour la Fin de la Pêche le 25 mars 2023 à Saint-Nazaire²²⁷, seul·es 6 militant·es sont présent·es²²⁸. Lors de l'action « Meurtrière Maternité » organisée par le même collectif le 4 juin 2023, toujours à Saint-Nazaire, 4 ou 5 militant·es²²⁹ seulement sont présent·es. Certes, le facteur géographique peut être mobilisé pour expliquer la faiblesse des forces en présence, le bassin militant nazairien n'ayant pas le même potentiel que celui de la métropole nantaise. Mais l'élément peut-être le plus notable est la présence, lors de ces deux actions, d'une seule militante principalement rattachée à un autre collectif que 269 Life France. En l'espèce, il s'agit de Laura (32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire), l'une des co-référentes de l'antenne locale de L214.

L214 cultive un rapport à la non-violence qu'on peut certainement considérer comme équivalent à celui de One Voice. La « Charte des bénévoles L214 » demande ainsi aux bénévoles de s'engager « à porter le message de l'association avec bienveillance et écoute » et « à

²²⁶ Entretiens avec Jade (23 ans, titulaire d'une licence de sociologie et actuellement en service civique dans le secteur de la prévention en santé) et Salomé (22 ans, masterante en LLCE), néo-militantes pour L214 et One Voice, respectivement réalisés le 13 février et le 24 avril 2023.

²²⁷ Pour mémoire, un tableau récapitulatif et explicitant les différentes actions organisées durant notre période d'observation est proposé dans notre 3^{ème} partie.

²²⁸ Nous nous sommes exclu de ce décompte.

²²⁹ N'étant pas présent lors de cette action, nous nous fions aux photos mises en ligne par l'antenne locale de 269 Life France pour effectuer cette évaluation.

adopter un comportement et des propos en adéquation avec [les] valeurs [de l'association] et non-violents de façon générale ». Comment expliquer alors la présence d'une co-référente de l'association L214 aux actions de 269 Life France ?

Tout d'abord, il faut indiquer que celle-ci a effectué ses actions en son nom propre et que l'image de L214 n'y était pas associée, au point de cacher le logo L214 qui figurait sur son bonnet lors de l'action pour la fin de la pêche et de nous demander de vérifier que celui-ci était bien invisible²³⁰. Interrogée sur le sujet, Laura nous a indiqué qu'elle a demandé au niveau national de L214 si le groupe local pouvait s'associer à cette action et que cela a été refusé :

« Là c'était la communication visuelle utilisée sur l'action qui n'allait pas. L214 est plutôt dans une démarche de ne pas trop faire culpabiliser les gens... Ils questionnent le spécisme, par exemple avec certaines actions comme scène de crime ou compteur humain. Mais dans l'idée de se dire... En fait, le message qu'on essaie de faire passer au public, à quelqu'un que t'arrêtes dans la rue... Les personnes vont peut-être te dire « moi je fais déjà ça ». Et nous, ce qu'on lui répond c'est « c'est cool de faire déjà ça, qu'est-ce que tu peux faire un cran plus loin ? » L'idée c'est pas de dire « c'est nul parce que tu continues de violer des vaches parce que tu bois du lait ». Donc il y a une com' qui est beaucoup plus douce que 269. »²³¹

De fait, l'action finalement exécutée ce jour était loin des prévisions initiales – il avait été discuté la possibilité d'enfermer un·e militant·e nu·e dans un filet de pêche –, au point qu'un journaliste présent a regretté explicitement la faible quantité de faux sang déversée sur la voie publique²³². D'ailleurs il semble – d'après les déclarations de Laura – que dans d'autres départements, cette action ait été effectuée conjointement entre 269 Life France, L214 et One Voice, avec une mise en scène proche de ce qui avait été envisagé initialement à Saint-Nazaire, sans que le niveau national des associations partenaires ne s'en émeuve.

²³⁰ Observations de l'action « Journée Mondiale pour la Fin de la Pêche » organisée par 269 Life France le 25 mars 2023, extraites du journal de terrain.

²³¹ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

²³² Cf. *infra* pour une description plus précise de cette action.

Ensuite, la présence de Laura à ces actions tient sans doute au fait qu'elle fait passer la cause animale avant le principe de non-violence ou la défense de l'association dont elle est co-référente – mais qui lui était faiblement connue jusqu'à son entrée dans le groupe :

« C'est une asso qui me parle de plus en plus. Mais au départ, j'ai pas vraiment choisi L214, tu vois. C'est connu, j'y suis allée... et je suis devenue co-référente. Je connaissais pas plus que ça. Moi, quand je suis devenue co-référente à L214, je connaissais pas les fondateur-ices [...]. Je donnais de l'argent. Voilà. Mais tu vois, je connaissais pas trop l'histoire. [...] Moi, je suis ce que je pourrais appeler une puriste [...], c'est-à-dire que je fais partie de ces personnes qui sont pas majoritaires, c'est ce que met L214 en avant, qui le font tellement pour les animaux que moi, si mon co-référent m'insultait, limite je reviendrais quand même [...]. »²³³

Du fait de cette primauté accordée à la cause, la propension de Laura à vouloir rester dans le légalisme est plus faible que celle de Gaëtan ou de Clémence. C'est pourquoi lorsque nous lui demandons si elle pourrait casser la vitrine d'un boucher, elle ne répond pas d'emblée par la négative :

« Je ne me suis jamais posée la question... [Silence]. Je pense que si par exemple j'avais un chéri ou une chérie qui faisait ça, je me laisserais peut-être entraîner. Souvent c'est de la colère qui parle, c'est des gens qui en peuvent plus, tu vois, du spécisme et qui en ont marre, et du coup ça sort comme ça. Moi je le ressens pas dans mes tripes parce que ça m'est jamais venu à l'idée de le faire... [Sur la crainte des conséquences juridiques] Disons que la peur des conséquences non, parce que tu vois, tu lances une pierre, tu te barres, je pense pas que ça crée grand-chose mais... Je sais pas, après c'est toujours spécial de s'en prendre à un individu... »²³⁴

S'agissant d'Agathe, référente locale pour 269 Life France, la question ne semble pas se poser en ces termes tant la cause apparaît prioritaire par rapport à la question de la légalité ou au risque juridique. L'intrusion dans un élevage pour y libérer des animaux est donc vue, en toute logique, comme un mode d'action efficace :

²³³ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

²³⁴ *Ibid.*

« Ah bah oui [c'est un bon mode d'action] ! Au moins, ça permet de sauver des vies, même s'il y en a des millions et que ça sauvera pas les millions d'autres qui sont obligés d'être laissés dans les élevages. Mais au moins, il y a quelques-uns qui peuvent vivre leur vie. »²³⁵

Elle revendique d'ailleurs cette radicalité²³⁶ comme étant une nécessité pour le mouvement antispéciste et abolitionniste qu'elle essaie d'impulser :

« C'est comme ça qu'on attaque le mal à la racine, il faut être radicaux sinon on ne comprend pas la base. Il faut comprendre pourquoi on en est là pour pouvoir abolir [le spécisme]. C'est pas en demandant d'y aller petit à petit qu'on va comprendre le fond du problème, autant l'attaquer directement... Parce que si on n'y va pas directement, les gens deviennent... C'est pire, ils deviennent végétariens ! Ils oppriment encore plus les poules, les vaches laitières... »²³⁷

Le légalisme et le risque juridique encouru à défaut sont alors moins un problème moral avec lequel il faut composer – est-il acceptable d'enfreindre la loi pour défendre la cause qui me paraît juste ? – qu'un obstacle logistique à la poursuite des activités du collectif :

« [Les fondateur-ices de 269 Libération animale²³⁸], ils sont partis de 269 Life France [...]. Mais eux, c'était plus... Vu qu'ils sont pas mal condamnés et tout par la justice, ils peuvent plus agir... Enfin ils pouvaient plus rien faire en France, quoi. [...] C'est super, ce qu'ils ont fait. Mais c'est vrai que quand on est trop radicaux, après, on peut plus agir. Malheureusement, si on finit tous en prison, on va plus être actifs, quoi. Donc il faut trouver un juste milieu d'action, pour pouvoir continuer et garder notre énergie aussi. »²³⁹

²³⁵ Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023.

²³⁶ Au double sens du terme que nous avons indiqué précédemment, qui vise autant à radicaliser les fins de l'engagement (l'extinction des causes structurelles de l'oppression) que ses moyens (par l'utilisation d'un répertoire d'action délibérément choquant et perturbateur de l'ordre établi). Voir Christophe Traïni, *op. cit.*, 2019 : 46-55.

²³⁷ Entretien avec Agathe, *Ibid.* Le rapport conflictuel que peuvent entretenir les véganes et les végétariennes sera développé *infra*.

²³⁸ Collectif issu d'une scission avec 269 Life France en 2016, notamment connu pour avoir sauvé des animaux dans des élevages et bloqué des abattoirs, ce qui a valu des condamnations judiciaires aux auteur-ices des faits.

²³⁹ *Ibid.*

Au final, on ne peut que remarquer la corrélation entre les deux singularités représentées par Agathe au sein de notre échantillon. Une singularité sociale tout d'abord, Agathe étant la seule enquêtée à ne pas avoir effectué de longues études supérieures et à ne pas faire partie²⁴⁰ de la catégorie socioprofessionnelle des « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Mais aussi une singularité militante, dans sa manière de porter la cause de manière radicale, tant dans ses pratiques²⁴¹ que dans le rapport à la légalité qu'elle exprime.

La taille de notre échantillon ne nous permet pas de pouvoir conclure sur cette question. Cette hypothèse posée invite toutefois à des travaux ultérieurs et plus conséquents afin de l'infirmier ou de la confirmer. Par ailleurs, il convient de noter que les niveaux de diplômes atteints et les catégories socioprofessionnelles auxquelles se rattachent nos enquêté·es peinent à nous renseigner sur les trajectoires de ces militant·es, lequel·les peuvent par exemple avoir tendance à restreindre – voire à cesser – leur activité principale pour se consacrer au militantisme animaliste. C'est un point qui sera développé dans le chapitre suivant, relatif à la question d'éventuelles « carrières militantes ».

²⁴⁰ Dans le cas des néo-militantes encore en cours d'études, il s'agit d'une extrapolation par anticipation.

²⁴¹ Cf. le descriptif des actions de 269 Life France *infra*.

Chapitre 4 – Les ressorts sociaux de la défense des animaux. Sensibilisation à la cause, intégration au mouvement et perspectives d'évolution au sein des associations animalistes

Le « choc moral » comme dispositif de sensibilisation à la cause animale

Une explication régulièrement avancée pour expliquer la sensibilité à la cause animale est celle du « choc moral ». Concept théorisé par James M. Jasper en 1997²⁴², il consiste d'après Carrié et al. en « *une expérience vécue inattendue, plus ou moins brutale, qui précède et explique l'engagement pour une cause. Se signalant par une réaction viscérale violente, l'expérience débouche sur la réalisation soudaine de vivre dans un monde injuste. L'indignation, la colère et l'effroi qui en découlent stimulent alors une intense volonté d'agir* »²⁴³.

Nos enquêté·es ont-elles et il vécu un tel choc moral ? Gaëtan, devenu depuis co-référent local de One Voice, raconte une expérience pouvant effectivement être qualifiée ainsi. Assistant à un « Cube de la Vérité » organisé par Anonymous for the Voiceless, il regarde la vidéo diffusée sur l'écran tenue par une militante masquée :

« Je me suis forcé à regarder la vidéo du début à la fin. [...] Et vers la 8ème minute, je m'en souviens parce que je l'ai re-regardé, [...] on voyait dans un abattoir une scène horrible, et je me suis mis en fait à chialer. Mais comme ça, direct. Je ne pouvais pas contrôler. Je me suis mis à pleurer en me disant, mais au plus profond de moi-même, que j'étais en train de voir en fait des animaux se faire massacrer, que ça se passait de manière totalement normale [...]. Et en fait j'étais mais complètement désespéré quoi. Et en même temps je me disais, mais je participe à ça depuis plus de 30 ans. Depuis plus de 30 ans, je participe à ce massacre. Il y a deux chats qui habitent chez moi, et ces deux chats... Je les imaginais à la place de ce pauvre mouton, de ce pauvre cochon qui se faisait massacrer, y a pas d'autre mot. Et j'ai continué à regarder, vraiment jusqu'à la fin. [...] Une fois la vidéo terminée, c'est comme si je sortais un peu de cette bulle,

²⁴² James M. Jasper, *The art of moral protest. Culture, biography, and creativity in social movements* (Chicago, États-Unis d'Amérique: University of Chicago Press, 1997).

²⁴³ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 70.

parce que je sentais plus ce qu'il y avait autour de moi [...]. J'ai un peu parlé [aux militant-es présent-es], je sais plus ce que je leur ai dit [...]. Et puis rapidement je leur ai dit, pas plus de dix minutes après, « bon il faut que je rentre ». [Sur le chemin du retour] j'étais complètement abasourdi, j'étais en train de lister dans ma tête tout ce que j'avais encore chez moi de viande, de produits laitiers, de tout ça. Et j'étais en train de me dire, mais il faut que j'arrête tout ça en fait. Et il y a eu une bascule, une prise de conscience, finalement en très peu de temps, et je suis passé directement de « je mange tout type d'animaux, de produits à base d'exploitation animale », à « j'en mange plus du tout ». Je suis passé directement au végane. »²⁴⁴

Quelques semaines plus tard, Gaëtan devenait militant pour l'antenne locale de One Voice et, très rapidement, il en prenait la co-référence. Toutefois, hormis Gaëtan, aucune de nos cinq autres enquêtées ne fait mention d'un tel « choc moral »²⁴⁵. La question des vidéos de ce type a pourtant été évoquée, et il est plausible que l'ensemble des militant-es de la cause animale ait connaissance de ces images, même en évitant le visionnage autant que possible – Laura, co-référente locale de L214, nous a indiqué ne jamais regarder ce type d'images sauf « lorsque [elle] n'a pas le choix »²⁴⁶.

Il faut donc observer que le « choc moral » n'est pas une modalité indispensable de sensibilisation à la cause, même s'il y contribue certainement – plus ou moins fortement selon les individus. C'est d'ailleurs comme nous l'avons explicité précédemment une stratégie habituelle des associations animalistes que de montrer de telles images, d'employer un certain

²⁴⁴ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

²⁴⁵ Agathe évoque tout de même un moment qui pourrait évoquer un tel choc moral, lorsqu'elle a assisté à une action de L214 et regardé une vidéo – elle n'en précise pas la teneur – « en échange d'un cookie ». Elle ne sait toutefois pas dater ce moment, même approximativement, et indique avoir appris des choses plus que réellement avoir été choquée. Elle ajoute également qu'elle connaissait déjà auparavant le travail de l'association L214. Données extraites de l'entretien réalisé le 25 mars 2023 avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France.

²⁴⁶ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

« dispositif de sensibilisation »²⁴⁷ afin d'instituer ce que C. Traïni appelle un « registre émotionnel »²⁴⁸ particulier, en l'espèce le registre émotionnel du « dévoilement »²⁴⁹.

Mais on ne peut évoquer la question du « choc moral » indépendamment des conditions sociales de réception de celui-ci²⁵⁰. Tout le monde peut-il être réceptif à un tel choc ? Certainement pas. Le cas de Gaëtan l'illustre de manière éclatante, car celui-ci ne se trouvait en effet pas par hasard dans la rue au moment où les militant·es d'Anonymous for the Voiceless organisaient un Cube de la Vérité. Il participait ainsi à l'action en tant qu'observateur, à l'invitation d'une militante rencontrée quelques semaines plus tôt, rencontre qu'il relie très directement à sa propre entrée dans le militantisme :

« En fait, tout est né d'une rencontre. C'était en septembre 2021, si je me souviens bien. Célibataire, j'étais en train de chercher le grand amour, n'est-ce pas, comme beaucoup de personnes... Et donc j'étais sur des applications de rencontre, là c'était Tinder, et j'ai rencontré une certaine S.²⁵¹ qui est [...] végane, et qui accessoirement était aussi co-référente de l'association One Voice, antenne de Loire-Atlantique, avec Clémence. [...] Vers novembre 2021, elle m'a dit, « je vais faire une action avec une association de protection animale qui s'appelle Anonymous for the Voiceless, et si jamais tu veux passer, n'hésite pas. » Et donc moi, je me suis dit, pourquoi pas, pour juste me rendre compte, parce que je suis d'une nature curieuse déjà de base, et puis ça m'intéressait, tous ces sujets-là. »²⁵²

²⁴⁷ Dispositif entendu précisément comme l'« ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue ». Cf. Christophe Traïni et Johanna Siméant-Germanos, « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », in *Émotions... Mobilisation !*, Académique (Paris: Presses de Sciences Po, 2009) : 13.

²⁴⁸ « L'usage répété de certains types de dispositifs [de sensibilisation] finit par instituer des registres émotionnels, c'est-à-dire des assortiments d'états affectifs interdépendants qui commandent des modes spécifiques de perception et de réaction à l'égard de certains objets et situations (en l'occurrence, le sort des animaux) ». Christophe Traïni, *op. cit.*, 2019 : 43-44.

²⁴⁹ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 168. Voir aussi notre 1^{ère} partie pour une explicitation de ce registre.

²⁵⁰ Christophe Traïni invite ainsi à resituer la survenue d'un choc moral dans une histoire sociale et affective singulière : « C'est bien moins l'intensité des sentiments ressentis au cours d'un choc moral pris isolément qui conduit à l'engagement que l'interdépendance, et les éventuelles tensions, qui lient les multiples sensibilités qui composent le tempérament du militant ». Cf. Christophe Traïni, « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? », *Revue française de science politique* 60, n° 2 (2010): 348.

²⁵¹ Le nom a été anonymisé.

²⁵² Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

En effet, si dans le cas de Gaëtan une telle rencontre a pu servir de catalyseur à sa conversion au véganisme et au militantisme, ce n'est toutefois pas celle-ci qui a créé sa sensibilité à la cause animale :

« [...] Ça faisait déjà plus d'un an et demi que je disais que je mangeais du cadavre. Ça faisait à peu près le même temps que je ne buvais plus de lait de vache ou de lait animal, mais j'achetais déjà du lait végétal. [...] Ça faisait déjà plus d'un an qu'inconsciemment, je savais qu'il y avait un problème, mais je ne me le disais pas vraiment. C'est vraiment bizarre parce que je disais oui, je mangeais du cadavre, je l'avais devant moi et je le mangeais quand même. »²⁵³

Le « choc moral » ne peut donc être utilisé comme seule explication à la sensibilisation à la cause des animalistes, qu'elles et ils en deviennent ou non militant·es. Au vu des données de notre échantillon, la question morale ou éthique n'apparaît en effet ni nécessaire ni toujours suffisante, même si elle peut être utilisée à propos par les associations pour contribuer à sensibiliser le public.

Sauter le pas du militantisme pour les animaux

Porter les valeurs de l'animalisme n'implique pas nécessairement de s'engager concrètement sur le terrain pour les défendre. De plus, s'impliquer pour cette cause, c'est faire le choix de ne pas s'impliquer pour une autre, ou d'avoir moins de temps disponible pour cela. L'analyse des entretiens que nous avons effectués est alors nécessaire pour mieux comprendre les motivations des individus à l'idée de rejoindre les militant·es de la cause animale.

Dans le cas de Jade, qui porte des valeurs compatibles avec la défense de nombreuses causes – dans la variante militante que nous avons précédemment rattachée à l'idée de « convergence des luttes » – c'est la cause animale qui s'est imposée. Et cela non pas en raison d'une préférence pour cette cause plutôt qu'une autre, mais car elle a le sentiment d'une utilité sociale supérieure du fait d'une compétence plus poussée sur le sujet :

²⁵³ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

« J'ai l'impression que j'ai plus à apporter dans la cause animale, je sais pas si c'est parce que c'est moins... Pas moins populaire mais... [...] Enfin j'ai l'impression que j'ai plus à apporter du côté des animaux que dans d'autres causes. Et aussi que c'est un sujet que je maîtrise et moi ça me rassure parce que je me dis toujours si je suis dans la rue en train de faire une action et que les passants ils m'interpellent, bah je me sens plus de répondre du tac au tac là-dessus. »²⁵⁴

De son côté, Salomé – elle aussi rattachée à la variante « convergence des luttes » – met moins en avant le sentiment de compétence que celui de la légitimité :

« J'ai du mal à avoir des priorités. J'ai un peu envie d'être partout en même temps, ce qui est pas possible... Puis il y a eu L214 et One Voice, et ça a bien matché donc j'ai continué avec eux et franchement c'est très chouette. Moi, je mets la même importance pour toutes les causes et d'ailleurs, elle se rejoignent toutes au final quand on creuse un peu plus. Disons que la racine du problème reste un peu la même. [...] Le capitalisme, le patriarcat... Tous ceux qui détruisent la planète, les femmes et les minorités... Dans son ensemble on va dire, donc les animaux [aussi]. Les animaux, c'est pas ma priorité, il y aurait la cause des noirs, la cause des handicapés... Il y aurait tellement de causes pour lesquelles s'engager mais bon voilà, c'était celle-ci... Et puis aussi parce que je me sens pas légitime pour incarner toutes les causes non plus. »²⁵⁵

Lorsque l'on demande à des enquêté·es d'expliquer *a posteriori* les raisons les ayant poussé·es à effectuer tel ou tel choix, il est toujours possible que celles et ceux-ci créent des artefacts, opèrent une reconstruction et une mise en cohérence fictionnelles à partir d'un récit effectué aujourd'hui sur un comportement passé²⁵⁶. Il appartient alors aux chercheur·es d'objectiver les opinions présentées en les mettant en relation avec les pratiques concrètes des individus, mais aussi d'être attentif·ves au sous-texte qui se dégage parfois des paroles préférées.

²⁵⁴ Entretien avec Jade, 23 ans, titulaire d'une licence de sociologie et actuellement en service civique dans le secteur de la prévention en santé, néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 13 février 2023.

²⁵⁵ Entretien avec Salomé, 22 ans, masterante en LLCE et néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 24 avril 2023.

²⁵⁶ Sur la question, plus large, de la production d'un auto-récit cohérent à partir d'une trajectoire biographique, voir par exemple Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62, n° 1 (1986) : 69-72.

Or ce qui ressort des derniers propos de Salomé, c'est aussi l'aspect éminemment social ou affinitaire (« *ça a bien matché* ») du choix de l'intégration à un collectif, au sens où un certain plaisir est éprouvé à l'idée d'agir avec des personnes qui portent les mêmes valeurs. Vouloir défendre les animaux, sans doute, est une condition *sine qua non* au fait de devenir militant·e au sein d'une association animaliste. Mais ce n'est pas certainement pas une condition suffisante pour sauter le pas du militantisme et encore moins pour demeurer au sein des associations et continuer à effectuer les actions de rue qu'elles organisent régulièrement.

Un point sur l'importance que certaines associations accordent à la convivialité dans leur mode de fonctionnement sera proposé *infra*. À ce stade, nous pouvons toutefois relever la demande qui émane de ces deux néo-militantes. Celle-ci est par ailleurs exposée explicitement par ces enquêtées lorsque la question est posée. Pour Salomé :

« Avant [2022] je ne m'étais pas engagée davantage, j'avais envie mais peut-être qu'il manquait ce petit coup de... Je sais pas, cette pichenette qui me disait allez vas-y... J'avais peut-être peur de me lancer aussi. J'avais jamais fait d'action ou quoi que ce soit et puis cette année je me suis lancée... Et quand on rencontre des gens et que ça matche bien... je sais pas il y a cet aspect aussi social qui fait que j'ai envie de continuer. Au-delà de la cause, c'est aussi des bons moments entre militants, des belles rencontres et c'est ça qui est chouette. C'est aussi un moment de... comment dire... Une bouffée d'oxygène, on va dire, d'être avec des gens avec qui on se comprend, on parle un peu le même langage entre guillemets [...]. »²⁵⁷

Concernant Jade, cette demande sociale est même encore supérieure :

« En vrai ce qui m'a aussi motivée c'est de rencontrer des gens et pourquoi pas un copain. Enfin je veux dire je vais pas mentir, c'est aussi ça. »²⁵⁸

Mais cette motivation d'ordre social peut n'être pas suffisante non plus pour provoquer le passage du simple partage de valeurs communes à la conversion au militantisme actif. Un déclic, une occasion ou plus précisément encore une opportunité à saisir, semble parfois

²⁵⁷ Entretien avec Salomé, 22 ans, masterante en LLCE et néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 24 avril 2023.

²⁵⁸ Entretien avec Jade, 23 ans, titulaire d'une licence de sociologie et actuellement en service civique dans le secteur de la prévention en santé, néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 13 février 2023.

nécessaire. Cette dernière peut prendre la forme d'une rencontre avec un passeur ou une passeuse²⁵⁹.

Pour Salomé, c'est la rencontre avec Clémence, co-référente locale de One Voice lors d'une « Marche pour le Climat ». Gaëtan, co-référent local de One Voice, reconnaît une arrivée dans le militantisme par la même entrée, comme on l'a indiqué précédemment. Dans le cas de Jade, c'est l'auteur de ces lignes qui a joué ce rôle de passeur, ce qui en fait un cas limite car biaisé en partie. Pour Laura, le pas a été franchi car elle est allée à une action avec son petit ami de l'époque. En l'espèce, il s'agit donc moins d'une opportunité saisie que d'une opportunité co-crée.

Bien entendu, une telle « opportunité » n'est pas un moment magique situé hors du monde social, qui peut survenir partout, tout le temps et auprès de n'importe qui. Nous pensons avoir indiqué en quoi la propension au militantisme animaliste dépendait de la possession de certaines caractéristiques sociales, celles-là même qui induisent que tout le monde ne participe pas à une Marche pour le Climat ou n'a pas l'envie de rejoindre le militantisme animaliste. En d'autres termes, pour être sensible à une opportunité qui se présente, il faut préalablement être socialement disposé·e à celle-ci.

²⁵⁹ C'est ce que relève Christophe Traïni : « *Les prédispositions affectives socialement construites instituent un potentiel pour l'engagement qui pourrait tout aussi bien ne jamais se développer en l'absence de rencontres interpersonnelles décisives* ». Cf. Christophe Traïni, *op. cit.*, 2012 : 579.

Les associations animalistes vectrices de carrières bénévoles

L'enchevêtrement des motivations à l'intégration d'un collectif animaliste, la variété des parcours individuels et de la construction des rapports à la cause apparaissent difficiles à dénouer. En revanche, un motif n'est jamais mis en avant²⁶⁰ pour expliquer l'entrée dans le militantisme : celui qui envisage le monde associatif et/ou militant comme un monde du travail au sein duquel il est possible d'acquérir des compétences valorisables par la suite sur le marché du travail salarié²⁶¹.

Cette dimension peut pourtant paraître évidente : l'organisation et l'exécution d'actions font appel à des compétences spécifiques, notamment pour les personnes référentes ou co-référentes, qu'elles possèdent peut-être déjà en partie, mais qui trouvent dans ce milieu un espace d'expression et de perfectionnement privilégié. En étudiant l'activité bénévole à partir d'une perspective de sociologie du travail, Maud Simonet propose une typologie des « carrières bénévoles » en fonction des interactions de ces dernières avec les carrières professionnelles de leurs auteurs et autrices²⁶², une analyse que nous proposons d'appliquer ici aux militant·es animalistes. M. Simonet distingue trois profils de carrières bénévoles : les carrières invisibles, les secondes carrières et les carrières parallèles²⁶³.

Dans le cas des carrières invisibles, la carrière bénévole tient lieu de carrière professionnelle. C'est le cas, paradigmatique, des mères de famille qui associent travail bénévole et travail de mère, le premier rôle étant subordonné au second. Cette configuration ne se retrouve pas visiblement dans notre échantillon d'enquêté·es, même si on ne peut exclure que des militant·es puissent appartenir à ce groupe. Dans le cas des secondes carrières, la carrière bénévole est entamée ou développée à l'issue de la carrière professionnelle. L'exemple-type est celui du retraité qui maintient une activité dans le domaine dans lequel il a terminé sa

²⁶⁰ On peut citer Jade à titre d'exception, qui déclare qu'au-delà de militer « *pour la bonne cause* », un autre aspect est qu'elle est consciente de pouvoir « *aussi mettre [cette expérience] sur [son] CV* », même si cela mérite réflexion, car « *L214 est une asso qui fait débat* ». Entretien avec Jade, 23 ans, titulaire d'une licence de sociologie et actuellement en service civique dans le secteur de la prévention en santé, néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 13 février 2023.

²⁶¹ Christophe Traïni liste par exemple les compétences suivantes : « *agencements et usages des dispositifs de sensibilisation, présentation de soi, modulation des arguments, mais encore réflexions tactiques, anticipation des attentes des professionnels des médias, connaissances juridiques et administratives utiles à la cause, gestion des éventuelles confrontations aux forces de l'ordre, etc.* ». Cf. Christophe Traïni, *op. cit.*, 2012 : 578.

²⁶² Maud Simonet, *Le travail bénévole: engagement citoyen ou travail gratuit ?* (Paris, France: La Dispute, 2010).

²⁶³ *Ibid.* : 36 et suivantes.

carrière professionnelle même si « *l'homologie est loin d'être la règle* »²⁶⁴ et que la retraite est aussi l'occasion d'entamer une activité totalement différente. Là encore, ce profil ne correspond pas à notre panel d'enquêté·es.

Le dernier profil-type est celui des carrières parallèles, au sein desquelles l'activité bénévole coexiste avec « *une inscription réelle ou potentielle de l'individu dans le monde du travail* »²⁶⁵. Au-delà des cas des néo-militantes que sont Jade et Salomé, qui pourraient être rattachées à ce profil en tant que leur militantisme constitue une forme de « *préprofessionnalisation* »²⁶⁶, la carrière parallèle semble particulièrement correspondre aux cas de nos autres enquêté·es, tou·tes (co-)référent·es de leur collectif.

Ainsi, Clémence, co-référente locale de One Voice depuis le début de l'année 2021, mène de longue date sa carrière professionnelle – originellement de graphiste et désormais d'ingénieure pédagogique multimédia – en parallèle avec un parcours militant lié à ses convictions écologistes puis animalistes. Issue d'une famille militante politique mais pas encartée – ses parents se sont rencontrés lors de l'AG d'un mouvement politique de gauche, elle a effectué sa première manifestation à l'âge de 8 ans et n'a plus cessé depuis –, elle termine ses études dans la Creuse dans le cadre d'un diplôme supérieur d'arts appliqués en « *design éco-responsable* ». Elle s'y acculture à la cause écologiste, se sensibilise aux conséquences environnementales de la consommation de viande et devient progressivement flexitarienne*.

Lorsqu'elle s'installe à Nantes trois ans plus tard (fin 2018), elle rejoint l'antenne locale de l'association « I-Buycott », qui promeut la transition écologique et sociale via le boycott citoyen de certains produits et de certaines marques, ainsi que le « *buycott* », c'est-à-dire le fait de « *choisir ses achats pour des raisons éthiques* »²⁶⁷. Elle en prend la présidence en septembre 2020, à une période où le groupe local est peu actif. Mais face à des divergences de vues avec d'autres militant·es et avec le niveau national de l'association²⁶⁸, et parallèlement

²⁶⁴ Maud Simonet, *op. cit.*, 2010 : 41.

²⁶⁵ *Ibid.* : 43.

²⁶⁶ *Ibid.* : 44.

²⁶⁷ Voir <https://i-buycott.org/qui-sommes-nous-association/>. Page consultée en ligne le 18 juin 2023.

²⁶⁸ Clémence exprime que sa sensibilité pour la cause animale n'était pas partagée par les autres militant·es, qui préféreraient défendre des causes « *sociales* ». Elle ne détaille en revanche pas les divergences existantes avec le niveau national de l'association. Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

à l'accroissement progressif de son intérêt pour la cause animale, elle rejoint One Voice en début d'année 2021.

Ce choix n'a toutefois pas été effectué au hasard, des contacts avec One Voice ayant été préalablement établis – notamment au cours de l'été précédent lors d'une campagne de boycott du parc animalier « Planète Sauvage » en raison de la présence de dauphins en son sein. Cette campagne, menée par Clémence pour I-Buycott avec l'aide du groupe local de One Voice, a créé des liens entre notre enquêtée et cette dernière association, qui l'a finalement « recrutée » :

« Pendant l'été 2020, j'ai voulu créer une campagne de boycott contre le delphinarium de Planète Sauvage. [...] J'ai réussi à rentrer en contact avec une fille [...] qui était salariée pour One Voice pour le Grand Ouest. Et qui organisait une action tous les 3-4 mois. Même pas. J'étais allée à une action, une fois, contre le delphinarium de Planète Sauvage. J'avais tenu une banderole pendant 10 minutes, je crois. [...] Cette fille avait répondu à toutes mes questions et ça m'avait beaucoup aidé à écrire la campagne de boycott. [...] Et c'est comme ça, en fait, que One Voice m'a repérée. En décembre, C.²⁶⁹, une salariée de One Voice qui est coordonnatrice des bénévoles, des campagnes et des actions m'a téléphoné pour me proposer d'être référente de l'antenne Loire-Atlantique. [...] Elle savait que, elle a dû voir que j'étais motrice pour organiser des trucs. Et pour essayer de faire bouger les lignes, les choses. »²⁷⁰

Clémence accepte la proposition en janvier 2021 et devient référente locale de One Voice, sans pour autant en avoir été une militante très active précédemment. Démarchée et recrutée sur la base de ses compétences personnelles – consolidées durant deux ans auprès de I-Buycott –, comme cela pourrait se passer sur le marché du travail classique, elle consacre désormais une partie de son temps libre à organiser des actions pour cette association.

²⁶⁹ Le nom a été anonymisé.

²⁷⁰ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

Sur la base d'une auto-estimation, Clémence évalue à 5 ou 6 heures hebdomadaires²⁷¹ le temps qu'elle consacre à préparer une action, et à une journée de travail complète la réalisation proprement dite de l'action. Ce décompte reste approximatif, puisqu'il est dépendant de la nature de l'action, du nombre de militant·es à encadrer, du matériel à acquérir, transporter, installer et désinstaller, etc. Toutefois il indique bien la réalité de ce travail parallèle à son activité professionnelle principale.

De plus, ces compétences acquises pourraient à terme se trouver valorisées sur le marché de l'emploi salarié, Clémence cherchant à concilier besoins matériels et convictions personnelles :

« J'y ai pensé [à vivre du militantisme]. Mon rêve de boulot, c'est bosser pour la sensibilisation à l'environnement. J'ai fait un stage dans un CPIE²⁷², [...] c'était génial. C'est vraiment quelque chose que j'adorerais, bosser pour un CPIE. Il y en a un à Nantes. À un moment, je me disais que j'allais envoyer une candidature spontanée à One Voice. [...] Et j'ai vu passer une offre pour être graphiste ou chargée de com'... Le truc, c'est que c'est à distance. Et ça, je n'arriverais pas à travailler en freelance. »²⁷³

On voit bien par là que Clémence, comme tant de bénévoles ou de militant·es, réussit à servir la cause tout en se servant de la cause. Il peut alors apparaître pertinent de considérer le monde associatif ou militant comme un espace de professionnalisation et d'interconnaissance, qui crée les opportunités d'utiliser de manière intéressée les compétences acquises et développées de manière désintéressée.

D'ailleurs, le cas de Clémence n'est pas isolé au sein de notre échantillon. Le profil-type de la carrière parallèle pourrait tout autant correspondre au parcours de Gaëtan, l'autre co-référent local de One Voice. Nous avons déjà indiqué comment ce dernier est entré dans le militantisme. À la différence de Clémence, son activisme a démarré plus tardivement et il n'a pas effectué d'études supérieures en lien avec la problématique environnementale par exemple.

²⁷¹ Uniquement les semaines où une action est prévue, c'est-à-dire en règle générale une fois par mois. Source : *Ibid.*

²⁷² Cf. *supra*.

²⁷³ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

Titulaire d'un master en informatique décisionnelle, Gaëtan avait en revanche dès sa seconde année d'études supérieures créé une micro-entreprise de développement web au sein de laquelle il a commencé à se constituer un portefeuille de client-es. À l'issue de ces études, il rejoint une société de services en informatique et travaille pour le compte de grandes entreprises. En parallèle, il crée une start-up dans le domaine de la santé, puis s'associe pour en créer une autre dans le secteur du recrutement en cabinet d'expertise comptable. Il quitte alors son CDI pour se consacrer pleinement à cette dernière entreprise. Par la suite, la construction progressive de sa carrière militante va venir s'appuyer sur les compétences qu'il a acquises au sein de son activité professionnelle :

« Tout ça, c'était intéressant techniquement, je voyais des belles choses, j'ai appris beaucoup de choses, il n'y a pas de problème là-dessus. Mais en fait, rapidement, je me suis dit, j'ai envie d'avoir un impact positif [...]. J'ai toujours eu le syndrome du sauveur, c'est-à-dire que j'ai toujours voulu aider les personnes autour de moi, même des personnes que je ne connais pas. [...] J'ai l'impression d'avoir trouvé qui je suis vraiment grâce à la cause animale. »²⁷⁴

En intégrant One Voice au début de l'année 2022, il y amène ses compétences à la fois techniques et entrepreneuriales, ce qui va lui permettre de prendre la co-référence de l'antenne locale presque immédiatement :

« Cette fibre entrepreneuriale, d'agir, d'avoir un impact fort, ça a toujours été, ça fait très longtemps que c'est en moi, et je pense que c'est pour ça que je suis passé très vite co-référent de l'antenne Loire-Atlantique. Parce que, déjà, je suis du genre à vouloir trouver des solutions pour tout ce que je vois devant moi de problématique, et dès la première action que j'ai faite en tant que militant One Voice, je voyais déjà toutes les problématiques qu'il y avait. Je voulais pas m'imposer, mais j'en discutais un petit peu, et je disais, ben là, je vois peut-être que ça, ça pourrait être intéressant. [...] Ce côté efficacité, recherche de la performance, ça fait partie de mon métier de base, parce qu'en tant que « dev' », il faut toujours faire du code le plus performant possible, le plus léger, etc. Et rapidement, je me suis rendu compte que mes idées plaisaient plutôt bien.

²⁷⁴ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

J'ai parlé d'outils, comme Notion²⁷⁵, comme des choses que j'ai apprises dans le monde de l'entrepreneuriat et de la start-up. [...] Ça a plu à Clémence, ça a plu aussi à S.²⁷⁶. S., avec ses études en médecine, elle avait beaucoup de choses à faire [...]. Donc, elle m'a laissé volontiers la place de co-référent. [...] Il y avait un problème organisationnel flagrant. C'est là où j'ai apporté petit à petit mes process que j'ai pu expérimenter pendant pas mal d'années. Et aujourd'hui, ça roule plutôt bien, on a un Notion qui est plutôt bien organisé, avec des process, etc. »²⁷⁷

Une fois devenu co-référent, Gaëtan propose donc des améliorations d'ordre organisationnel et matériel²⁷⁸. Mais il souhaite également rendre les actions plus conviviales afin de fédérer les militant-es, ce qu'il impute là encore à son expérience professionnelle :

« La peine que j'avais, c'était... Je connaissais même pas les militantes et militants. On arrivait 10 minutes avant l'action, enfin 15 minutes, pour installer [...] et faire un petit brief. Et puis les personnes, on leur parle pas vraiment pendant l'action, et après elles s'en vont. C'est quand même dommage, on les connaît pas, donc on sait pas trop si elles vont revenir ou pas, on crée pas de lien, et c'est ça qui manque, je pense, pour avoir encore plus de personnes. Et j'ai proposé de ramener du café et du thé pendant l'action, pour aider les bénévoles à mieux vivre l'action. C'est là où j'ai parlé de se voir après aussi, [d']aller boire un coup ensemble, au moins pour apprendre à se connaître. On a aussi créé avec Clémence des apéros pré-action pour [...] utiliser un peu plus la notion d'intelligence collective. [...] Les apéros pré-action, ça permet de recueillir des bonnes idées de bénévoles, qui ont vécu aussi des actions, et qui peuvent apporter beaucoup de choses intéressantes, et en plus ça permet de les inclure dans les décisions. Donc ces personnes-là se sentent plus investies, se sentent considérées, et donc forcément ça fédère énormément. »²⁷⁹

²⁷⁵ Notion est un espace de travail collaboratif en ligne dans lequel on peut éditer des documents, prendre des notes, agréger des données, gérer un agenda, etc.

²⁷⁶ Le nom a été anonymisé.

²⁷⁷ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

²⁷⁸ Améliorations qu'il soumet d'ailleurs également au niveau national de One Voice.

²⁷⁹ *Ibid.*

Aujourd'hui, Gaëtan cherche à augmenter le temps qu'il consacre à ses activités militantes. En janvier 2023, il cède ses parts dans la start-up qu'il a co-créée et ne conserve désormais une activité technique qu'en tant que prestataire indépendant, afin de « payer les factures »²⁸⁰. Son expérience professionnelle et ses compétences entrepreneuriales lui servent toutefois toujours puisqu'en parallèle, il s'attelle au projet de relancer l'activité d'un restaurant nantais de burgers totalement véganes qui vient de fermer.

De plus, il est à l'initiative du lancement d'une nouvelle association, Nantes Vivante²⁸¹, qui a pour ambition d'y organiser une « Vegan Place »²⁸² dans le courant du mois de juillet 2023. Le projet de l'association est toutefois plus large et paraît taillé sur mesure pour lui fournir un espace dans lequel exprimer ses velléités militantes :

« Nantes Vivante est née de la Vegan Place, parce que j'avais une forte envie d'organiser une Vegan Place. [...] Le terme Vegan Place est pas mal amené par L214. [...] Mais L214, c'est du national. One Voice, c'est du national. AV, c'est de l'international. On est sur des process très longs, de changements de lois, de machins, et donc, on est sur des délais vraiment longs. Mais en fait il faut déjà convaincre les gens dans la rue, en mode changer ses habitudes maintenant, et pas signer des pétitions, même si c'est très bien, il faut continuer de le faire, ça. [...] Et en en parlant à droite à gauche, je me dis que c'est une mission qui pourrait être portée par une nouvelle association [pour] agir concrètement, localement, et pour moi, il y a une portée beaucoup plus impactante parce qu'on parle à des gens qui habitent à 100 mètres ! [...] On s'est retrouvés à quatre, et on a créé l'asso. Donc Nantes Vivante, pour moi, c'est un super relais pour à la fois informer et sensibiliser les Nantaises et les Nantais sur la consommation sans souffrance animale, [...] la bouffe, le divertissement, tout ça, en fait, tout ce que traitent les assos de type AV, One Voice, L214, enfin toutes les associations animalistes, finalement... Faire ça, mais encore plus loin. »²⁸³

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ Voir <https://nantes-vivante.fr/>. Page consultée en ligne le 20 juin 2023.

²⁸² Une *Vegan Place* est un rassemblement ouvert au public au sein duquel sont promus les bienfaits de l'alimentation végétale. Des stands de restauration végane sont généralement présents, de même que des associations partageant les valeurs de la cause et proposant diverses animations, conférences, etc.

²⁸³ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

Avec Nantes Vivante, Gaëtan tente d'inventer une manière singulière de porter l'idée de convergence des luttes, en complétant ou en suppléant l'action des associations déjà en place, notamment animalistes mais pas seulement. Ce faisant, il se ménage également un espace où poursuivre et amplifier sa carrière militante, avec l'intention qu'elle puisse se substituer à sa carrière professionnelle et que, d'entrepreneur de la « tech », il devienne désormais un entrepreneur de la cause au sens large :

« Moi, je ne suis pas pour protéger que les animaux non-humains, mais pour protéger tous les individus, tous les êtres vivants qui ressentent de la souffrance, les êtres sensibles. [...] Quand je vois qu'une personne de couleur se fait insulter ou je sais pas quoi à cause de sa couleur, ça me révolte aussi. J'ai pas envie de ça, parce que c'est de la souffrance. Quand je vois qu'il y a une discrimination qui est faite parce que t'es une femme, eh bien, ça aussi, c'est de la souffrance, et j'ai pas envie qu'il y ait ça. [Avec] Nantes Vivante, [...] on commence par l'animalisme, parce que c'est ce qu'on connaît le plus. Mais j'aimerais très rapidement, genre fin 2023, qu'on [...] se rapproche des associations qui traitent ces sujets-là. Pour moi, on pourrait être beaucoup plus fort et agir ensemble. [...] On va traiter d'un sujet commun qui est la souffrance [...] plutôt que de se focaliser sur une seule chose, le sexisme, le racisme, etc., se dire que c'est plus grand que ça [...]. Je pense que tout le monde peut y trouver son compte. »²⁸⁴

Le dernier exemple que nous souhaitons proposer pour illustrer l'idée de la carrière parallèle est celui de Laura, co-référente locale de L214. Professeure de mathématiques dans le secondaire et locataire d'un T4 à proximité de l'Erdre, Laura accomplit son service à mi-temps²⁸⁵. Cela lui permet de consacrer un volume horaire important à la cause, approximativement de l'ordre d'une dizaine d'heures par semaine²⁸⁶ pour le compte de L214. Mais il faut encore ajouter le temps qu'elle consacre à l'organisation de la future *Vegan Place* pour le compte de Nantes Vivante, ainsi que les moments mixtes, tels les « apéros entre militant-es ». Au final, Laura reconnaît elle-même que son activité militante est supérieure en volume à son

²⁸⁴ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

²⁸⁵ Elle indique toutefois être actuellement « *exceptionnellement payée à plein temps* » sans en préciser les raisons, ce qui améliore objectivement ses conditions matérielles de vie. Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023

²⁸⁶ *Ibid.*

activité professionnelle principale, ce qui en fait un cas typique de personne menant de front ses deux carrières parallèlement.

À la différence de Clémence et Gaëtan, ces deux carrières ne se nourrissent pas directement l'une l'autre, même si on peut imaginer qu'à la marge les compétences déployées et acquises dans un univers peuvent également l'être dans l'autre. Mais cette situation semble convenir à Laura, qui n'envisage pas de modifier cet équilibre, par exemple pour occuper un emploi salarié chez L214 :

« On m'a déjà posé la question, mais moi je pense pas, non. [...] La raison principale, c'est que j'arriverais plus à faire la différence entre mon travail et mon militantisme. [...] Je sais ce qui est bon ou pas pour moi et, à l'heure actuelle, j'ai besoin de cloisonner les choses. Je pense que je me sentirais étouffée si mon travail devenait... Enfin, s'il n'y avait plus de séparation entre travail et militantisme. Ça serait pas une bonne chose pour moi. Donc il y a peu de chances que je devienne salariée de L214, sauf peut-être dans 15 ans, quand j'aurai grandi... »²⁸⁷

Au terme de cette seconde partie, nous pensons avoir présenté qui sont les militant·es animalistes de la région nantaise, dans quels collectifs elles et ils agissent, et en quoi leurs caractéristiques sociales peuvent être ou non comparables à la sociographie générale de ce type de militant·e. Nous avons également proposé des éléments de nature à mieux comprendre leurs mécanismes de sensibilisation à la cause, le processus qui les a amené·es à se mobiliser et enfin la manière dont leurs parcours pouvaient être envisagés comme la construction d'une carrière militante, principalement pour celles et celui ayant le statut de référent·es. Nous allons désormais nous pencher sur les modalités concrètes du travail militant et sur la manière dont les militant·es fabriquent la cause qu'elles et ils portent.

²⁸⁷ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

TROISIÈME PARTIE : LE TRAVAIL MILITANT ET LA FABRIQUE DE LA CAUSE

Chapitre 5 – Comment agissent les associations animalistes au niveau local ?

Les différents collectifs animalistes intervenant dans la région nantaise et leurs militantes, que nous avons présenté·es dans la partie précédente, se mobilisent régulièrement afin de porter leur cause auprès du public. Le tableau suivant (« Tableau 1 ») énumère les actions effectuées durant notre période d’observation, courant de la seconde moitié du mois de novembre 2022 au début du mois de juin 2023, soit près de sept mois.

Nous avons tenté de participer *in situ* à la grande majorité de ces actions, afin d’avoir des données représentatives de l’activité des différents collectifs. En complément, s’agissant des actions pour lesquelles nous n’avons pu être présent, nous avons consigné les données (communication sur les réseaux sociaux, articles de presse, photos de l’événement, etc.) relatives à ces actions. Le tableau ci-dessous reprend l’ensemble des actions animalistes ayant été portées à notre connaissance sur le territoire donné²⁸⁸, indépendamment de notre participation directe ou non à ces actions.

Précisons que le tableau présenté *infra* ne liste que les actions de sensibilisation ouvertes au public, dans un espace ouvert (la voie publique) ou restreint (une salle de l’université par exemple, dans le cadre d’une conférence). L’activité des associations animalistes se joue bien entendu également, et peut-être de manière encore plus décisive, au sein d’espaces for-

²⁸⁸ Des actions peuvent également être réalisés par des collectifs animalistes distincts de ceux observés. Ce fut le cas par exemple lors de l’exposition du cadavre d’un dauphin, place Royale à Nantes, par des membres de l’association *Sea Shepherd France*, le 18 ou le 19 mars 2023. Cette action de sensibilisation aux conséquences de la pêche au filet a, semble-t-il, été organisée sans que les principales associations animalistes nantaises en soient informées, au contraire de la presse locale. Ce cas de figure reste tout de même, d’après nos observations, rare.

mels (réunions de militant·es, sessions de formation) ou informels (« apéros pré- ou post-action »). Ces moments de la vie des collectifs ont aussi fait l'objet d'observations et permis les analyses présentées dans ce mémoire, mais ils ne sont pas repris dans le tableau suivant.

Tableau 1. Liste des actions animalistes organisées sur le territoire

Date	Nom	Collectifs participants ²⁸⁹	Type d'action
19/11/2022	#StopCorrida	One Voice, L214, Parti Animaliste	Happening voie publique ²⁹⁰ , à Nantes
03/12/2022	[Refusons le] foie gras	L214	Happening voie publique, à Nantes
06/12/2022 ²⁹¹	#UrgenceErranceFéline	One Voice	Action en ligne
10/12/2022	Journée Internationale pour les Droits des Animaux	269 Life France	Happening voie publique, à La Baule
14 et 17/12/2022	Tractage pour « Mon Journal Animal » ²⁹²	L214	Tractage simple, à Nantes

²⁸⁹ L'association organisatrice de l'action à titre principal est la première citée. Les seuls collectifs énumérés ici sont ceux qui se présentent de manière visible auprès du public (chasubles siglées, tracts en leur nom, etc.).

²⁹⁰ Les actions de type « happening voie publique » représentent les actions réalisées dans le but premier d'être visibles et d'attirer l'attention des passant·es. Elles sont organisées en général le samedi après-midi à proximité de lieux commerciaux et de passage. De manière classique, des militant·es tiennent des pancartes sur lesquelles des images et des slogans indiquent le motif de l'action. D'autres vont à la rencontre des passant·es et discutent du sujet de l'action, par exemple afin de recueillir leur signature pour une pétition. Un stand aux couleurs de l'association organisatrice est en général installé à proximité. Durant l'action, des discours sont régulièrement prononcés et des slogans scandés.

²⁹¹ Date du lancement de l'action.

²⁹² *Mon Journal Animal* est un magazine à destination de la jeunesse, édité par le pôle éducation de L214. L'action visait à informer les passant·es de l'existence du magazine et à susciter des abonnements.

07/01/2023	Veganuary ²⁹³	L214	Happening voie publique, à Nantes
25/01/2023	Conférence de Orlando H. Benta : « Végane : un choix pertinent ? »	Résistance Animale, L214, One Voice	Conférence à l'université de Nantes
28/01/2023	#StopFourrure	One Voice	Happening voie publique, à Nantes
11/02/2023	#LaChasseUnProbleme-Mortel	One Voice, AS-PAS	Happening voie publique, à Nantes
16/02/2023	VegOresto ²⁹⁴	L214	Bar-restaurant, à Nantes
25/02/2023	Cube de la Vérité #1 ²⁹⁵	Anonymous for the Voiceless	Happening voie publique, à Nantes
25/02/2023	Compteur Humain #1 ²⁹⁶	L214	Happening voie publique, à Nantes
25/02/2023	Les animaux ne sont pas des marchandises	269 Life France	Action sur site (Salon du chiot), à Saint-Herblain

²⁹³ Le *Veganuary*, sur le modèle du *Dry January* (mois de janvier sans alcool), est un défi proposé par L214 et consistant à végétaliser son alimentation durant tout le mois de janvier.

²⁹⁴ VegOresto est un site internet produit par L214 et répertoriant les restaurants où il est possible de manger végane. Les militant·es de cette équipe dédiée de L214 démarchent les restaurateur·ices et organisent parfois, comme ce fut le cas lors de cette « action », une soirée spéciale au sein d'un restaurant qui a accepté de proposer un menu complet totalement végétalien. La soirée est ouverte à tou·tes mais les militant·es animalistes y sont généralement présent·es en nombre afin de soutenir l'initiative du restaurant.

²⁹⁵ Sur ce en quoi consiste un « Cube de la Vérité », cf. *supra*.

²⁹⁶ Le « Compteur Humain » est une action visant à rendre visible très explicitement et en temps réel le nombre d'animaux tués en France pour l'alimentation humaine, c'est-à-dire 3 600 000 durant les deux heures de l'action. Cf. *infra* pour une photographie explicitant le dispositif de cette action.

26/02/2023	Les Chiots et Chatons marchandises, ça suffit !	One Voice, et plusieurs associations recueillant les animaux abandonnés	Action sur site (Salon du chiot), à Saint-Herblain
03/03/2023	Marche pour le Climat ²⁹⁷	Youth for climate, L214	Cortège animaliste au sein de la manifestation, Nantes
11/03/2023	#RespectPourLesLoups	One Voice, AS-PAS	Happening voie publique, à Nantes
18/03/2023	Cube de la Vérité #2	Anonymous for the Voiceless	Happening voie publique, à Nantes
25/03/2023	Journée Mondiale pour la Fin de la Pêche	269 Life France, REV	Happening voie publique, à Saint-Nazaire
30 et 31/03/2023	Action poisson d'avril ²⁹⁸	Résistance Animale	Happening à l'université de Nantes
01/04/2023	Bienvenue chez Le Gaulois ²⁹⁹	L214	Action « surprise » sur site (Journée Portes Ouvertes de Le Gaulois), à Sablé-sur-Sarthe

²⁹⁷ L214 a été invitée à participer à cette « Marche pour le climat » par le collectif organisateur *Youth for climate*. Des militant-es de L214 ont donc défilé sous la bannière de leur association et avec leurs K-way siglés. Des pancartes reliant les problématiques écologistes et animalistes avaient été préparées, indiquant par exemple : « *La France, 3^{ème} importateur mondial de soja pour l'élevage / Le soja, 1^{ère} cause de déforestation au Brésil* ».

²⁹⁸ Cette action organisée en prévision du 1^{er} avril 2023 a consisté à distribuer des poissons en papier sur lesquels des faits relatifs à la pêche étaient indiqués, par exemple : « *l'asphyxie d'un poisson peut durer 4 heures* ».

²⁹⁹ Cette action a consisté en la réalisation d'un happening (pancartes, distribution de tracts) à l'entrée du site qui accueillait les portes ouvertes de l'industriel LDC, propriétaire de la marque Le Gaulois. La particularité de cette action est qu'elle a été préparée dans la plus grande discrétion, y compris auprès des militant-es, afin de ne pas compromettre ses chances de réussite, et qu'elle visait spécifiquement les visiteurs et visiteuses de l'usine.

22/04/2023	#ExpérimentationAnimale	One Voice	Happening voie publique, à Nantes
13/05/2023	#JAimeLesBlaireaux #JAimeLesRenards	One Voice, AS-PAS, REV	Happening voie publique, à Nantes
20/05/2023	Action Scène de crime ³⁰⁰	L214	Happening voie publique, à Nantes
28/05/2023	La Fête de la Nature	Les Garne- mAnts, L214	Tenue d'un stand lors d'un festival, à Challans (Vendée)
03/06/2023	Cube de la Vérité #3	Anonymous for the Voiceless	Happening voie publique, à Nantes
03/06/2023	Compteur Humain #2	L214	Happening voie publique, à Nantes
04/06/2023	Meurtrière Maternité ³⁰¹	269 Life France	Happening voie publique, à Saint-Nazaire

³⁰⁰ L'action « Scène de crime » est une action visant à attirer l'attention des passant-es par la matérialisation d'une scène de crime où des silhouettes d'animaux sont dessinées à la craie sur le sol. Les passant-es sont alors invité-es à jouer les détectives et à comprendre en quoi les animaux d'élevage peuvent être considérées comme des victimes. Cf. *infra* pour une photographie explicitant le dispositif de cette action.

³⁰¹ Cette action, réalisée le jour de la fête des mères, vise à attirer l'attention sur le sort des vaches laitières, et notamment quant au fait qu'elles ne produisent du lait que parce qu'elles ont mis au monde des veaux, qui leur ont été retirés à la naissance. Cf. *infra* pour une photographie explicitant le dispositif de cette action.

Attirer l'attention du public sur la cause

Le tableau précédent appelle plusieurs commentaires. Tout d'abord, par-delà la diversité des collectifs et des contextes, le fait peut-être le plus représentatif de leur activité consiste en la poursuite d'un même objectif, celui de sensibiliser le plus grand nombre à la cause. C'est en ce sens que les rassemblements dans des lieux passants sont privilégiés, de même qu'est favorisée la recherche d'un mode opératoire qui attire l'œil, dans un contexte où le public est déjà sur-sollicité par les messages et interpellations de toutes sortes. Les photos ci-dessous expriment cette recherche combinant clarté du message et attrait visuel (ou dégoût, dans le dernier cas, mais toujours avec l'objectif d'être vu-e) :



Des militant-es de L214 organisent un « Compteur Humain » à Nantes le 25 février 2023³⁰². Le militant sur la gauche donne des coups de sifflet réguliers afin que les bénévoles sachent à quel moment faire tourner le compteur, qui représente en temps réel le nombre d'animaux tués en France pour l'alimentation humaine – comme l'indique la pancarte sur la droite de l'image.

³⁰² Crédit photo : [Marion PB](#), pour L214. Photographie anonymisée par nos soins.



Des militant-es de L214 entourent une « Scène de crime » figurant des animaux victimes de l'élevage, à Nantes le 20 mai 2023³⁰³.

³⁰³ Crédit photo : Yvon Gourier, pour L214.



Une militante de 269 Life France, le visage recouvert d'un masque de vache, est allongée sur le sol durant l'événement « Meutrière Maternité », à Saint-Nazaire le 4 juin 2023 (jour de la fête des mères)³⁰⁴. Des tuyaux relient ses seins à un bidon blanc maculé de faux sang sur lequel est inscrit « LAIT = EXPLOITATION = SOUFFRANCE = MEURTRE ». Une pancarte à proximité indique « LAIT = VIOL + MEURTRE ». L'ensemble vise à dévoiler le spécisme en faisant incarner le sort d'une vache laitière par une mère humaine.

³⁰⁴ Crédit photo : 269 Life France.

Le choix de ces modes opératoires nous renseigne également sur le public qui est visé par ces collectifs. Avant toute chose, c'est à l'individu-consommateur – de viande, de produits laitiers ou de loisirs exploitant des animaux –, éventuellement par le truchement des réseaux sociaux et de la presse locale³⁰⁵, que l'on s'adresse, *intuitu personae*. Des collectifs comme 269 Life France et Anonymous for the Voiceless, dans un style différent, utilisent ainsi cet unique registre afin de porter leur cause. En cela, ces associations s'inscrivent aussi dans le prolongement d'une tendance générale au sein du mouvement animaliste, qui consiste depuis la seconde moitié du XX^e siècle à faire passer au second plan l'action auprès des pouvoirs publics, et à y substituer une tentative d'influencer directement les opérateurs (producteurs et consommateurs) sur les marchés, notamment pour ce qui a trait aux produits alimentaires³⁰⁶.

S'agissant de 269 Life France, le choix d'un registre délibérément choquant entraîne un effet pervers, celui d'obliger en quelque sorte le collectif à monter en gamme action après action afin de continuer à mobiliser l'intérêt du public ou, parfois, celui de la presse. C'est ainsi que lors de l'action pour la fin de la pêche, le 25 mars 2023 à Saint-Nazaire, le journaliste de Ouest-France invité pour relater l'action a explicitement regretté le manque de faux sang sur place – « *Il y en avait plus la dernière fois...* » – ce qui a incité la référente à en ajouter sur la voie publique afin que le journaliste puisse illustrer son article comme il le souhaitait³⁰⁷.

Dans un registre différent, des associations comme L214 ou One Voice ont régulièrement des discussions avec les industriels des filières concernées ainsi qu'avec, le cas échéant, le pouvoir politique. L'utilisation du répertoire de l'action de rue est alors le dernier recours d'un processus de négociation de gré à gré ayant échoué à faire modifier les pratiques incriminées. Durant la formation des nouveaux et nouvelles militant·es organisée par l'antenne nantaise de L214, l'intervention du réseau des militant·es est ainsi présentée par la formatrice comme « *la carte joker* »³⁰⁸ de l'association.

³⁰⁵ L214, One Voice et 269 Life France convient systématiquement la presse locale à leurs actions. Nous ne disposons pas d'informations sur ce point concernant les autres collectifs.

³⁰⁶ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 96-101.

³⁰⁷ Observations de l'action « Journée Mondiale pour la Fin de la Pêche », organisée par 269 Life France le 25 mars 2023, extraites du journal de terrain.

³⁰⁸ Observations de la formation des nouveaux et nouvelles militant·es organisée par L214 le 15 avril 2023, extraites du journal de terrain.

L'utilisation du réseau à titre de « carte joker »³⁰⁹ est ainsi explicite lors d'une action comme « Bienvenue chez Le Gaulois », qui vise spécifiquement à perturber l'activité commerciale d'une entreprise avec qui les négociations, entamées par le niveau national de L214 de longue date³¹⁰, ont échoué. Les deux autres actions « sur site » de notre panel, relatives à des happenings menés à l'entrée du Salon du chiot de Saint-Herblain ne sont en revanche pas à mettre dans la même catégorie, celles-ci ayant été le fait, d'après nos observations, d'initiatives locales des référent·es des associations concernées.

En creux, on note aussi dans le choix de s'adresser aux passant·es une volonté délibérée d'élargir le cercle des convaincu·es par la cause au-delà des milieux déjà sensibilisés, tel celui de la cause environnementale. Tout au long de notre période d'observation, ce ne sont finalement que deux actions qui auront été mises en œuvre spécifiquement dans un cadre propice à la rencontre de personnes sensibles à la cause environnementale : le cortège (et le tractage) réalisé par L214 au sein de la Marche pour le Climat le 3 mars 2023 et le stand tenu – encore une fois par L214 – au cours de la Fête de la Nature à Challans le 28 mai 2023.

³⁰⁹ Cela renvoie à la logique d'une action qui suit les préceptes d'un « altruisme efficace », comme explicité *supra* dans le chapitre 3.

³¹⁰ Les premières images de mauvais traitements infligés aux volailles dans un établissement travaillant pour le groupe LDC (propriétaire de la marque « Le Gaulois ») datent d'au moins 2018. Voir <https://www.l214.com/stop-cruaute/legaulois/>. Page consultée en ligne le 7 juin 2023.

L'organisation d'une action-type : l'application simple des directives du niveau national ou l'existence de marges de manœuvre au niveau local ?

Quel que soit le collectif organisateur, l'organisation d'une action animaliste suit un processus largement routinisé. Les modalités de cette « routinisation » de l'activité demeurent toutefois distinctes selon les objectifs et les répertoires d'action de chacun de ces collectifs. Le cas le plus frappant de routinisation de l'activité est sans doute celui d'Anonymous for the Voiceless, qui effectue toujours la même action – le Cube de la Vérité –, laquelle ne nécessite ni le cadrage par une entité nationale ni une discussion sur les modalités de réalisation effective de l'action. De plus, les Cubes de la Vérité ne demandent qu'un nombre relativement restreint de militant·es (4 dans le Cube lui-même, et *a minima* 1 *outreacher*³¹¹) et un équipement matériel à l'avenant (autant de masques « anonymous » et de tablettes/ordinateurs portables que de participant·es au Cube). La conjonction de ces éléments permet une certaine souplesse dans l'organisation, ce qui induit une capacité à se mobiliser rapidement et fréquemment. Cette souplesse est d'autant plus marquée que les militant·es des différents collectifs, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, appartiennent à une même communauté et sont relativement interchangeable. Dans le cas des Cubes de la Vérité, cela permet une organisation concomitante avec l'action d'un collectif ami (notamment L214) et donc la mutualisation des forces bénévoles.

À l'opposé du spectre, les actions organisées par L214 et One Voice s'inscrivent dans une stratégie définie au niveau national, ce qui limite les possibilités d'initiative pour les référent·es des antennes locales. L'avantage attendu de cette stratégie est l'effet de masse produit, puisque toutes les antennes locales effectuent à la même période, et si possible le même jour, la même action sur le même sujet – ou visent le même industriel, dans le cas de L214³¹². Bien entendu, des variations sont possibles sur les dates des actions et dans une certaine mesure sur les modalités de l'action, en fonction de la disponibilité des militant·es sur place et du contexte local. Mais l'objectif demeure tout de même de provoquer cet effet de masse, sur le terrain comme sur les réseaux sociaux.

³¹¹ Pour mémoire, il s'agit d'individus allant à la rencontre du public qui est interpellé par les images diffusées.

³¹² Des campagnes spécifiques ont ainsi été menées récemment à destination de Burger King ou du Gaulois.

S'agissant de L214, l'association distribue à ses référent·es un « guide du référent ». Celui-ci comprend notamment un « catalogue des actions » qui énumère les actions déjà réalisées et jugées suffisamment efficaces pour y être reprises. L'existence de ce catalogue constitue une base de données dans laquelle les référent·es peuvent piocher pour animer leur groupe local mais celui-ci constitue peut-être également, en creux, une forme de limitation des initiatives locales – comme l'explique la co-référente locale, Laura :

« Parfois, L214 mène une campagne précise par rapport à un industriel, par exemple Burger King ou Le Gaulois, etc. Et là, pour avoir un impact médiatique, ils vont proposer à toutes les antennes de France de faire l'action le même jour. C'est ce qui se passe régulièrement. L'année dernière [en 2022], on a beaucoup milité pour inciter Burger King à s'engager³¹³. Mais là, cette année, ils sont en train de penser des actions pour l'année prochaine³¹⁴. Donc ils nous ont dit, faites ce que vous voulez. Après, faites ce que vous voulez dans le catalogue des actions : action foie gras, action compteur humain, action scène de crime [...]. »³¹⁵

Ce catalogue des actions n'est toutefois pas totalement contraignant. Une marge de manœuvre est laissée dans les modalités de réalisation de l'action proprement dite. Un tractage simple peut par exemple être réalisé en différents lieux, à l'appréciation de l'antenne locale :

« On peut très bien faire un tractage devant la fac en proposant des cookies. On fait un peu ce qu'on veut en termes de tractage... Tant que ça rentre dans le cadre, [le niveau national] ne valide rien. Je ne sais même pas s'ils regardent vraiment ce qu'on fait. De loin, quoi. »³¹⁶

³¹³ Sur des critères respectant des conditions de vie minimales pour les poulets de chair.

³¹⁴ Cette « pause » dans la coordination des actions des antennes locales par l'association a effectivement été annoncée lors d'une visioconférence organisée le 23 mars 2023 par des salarié·es de L214 à un public de (co-)référent·es et à des « bénévoles de confiance », une catégorie dont la définition est laissée à l'appréciation des référent·es et dont nous faisons partie. L'actualité politique, relative au mouvement sociale contre la réforme des retraites, a aussi été mise en avant afin de justifier du fait que le contexte était délicat pour attirer l'attention médiatique.

³¹⁵ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

³¹⁶ *Ibid.*

Il n'existe pas à notre connaissance de mécanismes effectifs de surveillance du travail des antennes locales, mais un « cadre » à respecter intégrant les valeurs de l'association et les modalités habituelles de contact avec le public³¹⁷. La seule anicroche rapportée par Laura est relative à l'achat d'un matériel de sonorisation, payé par l'association sans que le niveau national ait validé la dépense³¹⁸. Du point de vue de cette enquête, le catalogue apparaît donc moins comme une contrainte que comme un répertoire d'idées :

« Moi, en fait, ça m'est pas venu à l'idée de me dire, tiens, je vais faire une action qui n'est pas dans le catalogue, parce que... bah j'ai pas d'idée, en fait ! »³¹⁹

Dans un cas pouvant prêter à débat, par exemple lorsque le groupe local de L214 est invité à participer à une action organisée par un autre collectif, la saisine des salarié-es concerné-es de L214 pour avis est toujours possible. Laura énonce également une autre forme de vérification *a priori* :

« [Pour la participation du groupe local] à la Marche pour le Climat, j'ai pas demandé... Mais en fait, quand j'ai un doute, je regarde mon Facebook³²⁰, je fais une recherche « Marche pour le Climat » et je vois qu'à Nantes, on l'a déjà faite, du coup je me dis « je peux ». »³²¹

Une variante de cette stratégie consiste aussi à vérifier si une action potentiellement novatrice a déjà été effectuée dans un autre groupe local, auquel cas la validation du niveau national apparaît superflue. Toutefois, il existe bien une contrainte qui vient limiter les possibilités d'action au niveau local, mais celle-ci se situe au niveau matériel et financier :

« Le truc, c'est que si j'ai une idée démente, bah de toute manière, il va me falloir du matériel et tout, et je peux pas l'acheter. Donc si jamais j'ai une idée démente, en fait,

³¹⁷ Cf. à ce titre les éléments que nous avons présentés en seconde partie, notamment la demande faites aux bénévoles d'agir avec « bienveillance et écoute » au sein de la « Charte des bénévoles L214 ».

³¹⁸ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Sur la page dédiée aux bénévoles de L214 et dont elle est administratrice.

³²¹ *Ibid.*

je vais juste contacter P. ou M.³²², qui sont coordinatrices, je vais leur dire, et puis peut-être qu'elles auront envie de la créer au national. »³²³

S'agissant de One Voice, l'association coordonne également au niveau national les actions de ses antennes locales, au sein de ses six grands secteurs d'activité³²⁴, au rythme d'environ une action par mois. Ce rythme est toutefois indicatif, et l'association³²⁵ indique désormais les actions prioritaires sur lesquelles il importe de concentrer ses forces :

« On a toutes les informations avec un calendrier, et on sait normalement en début d'année, sur toute l'année, comment vont se goupiller les actions. Il y en a environ une par mois, enfin l'idée c'est une par mois, mais là, depuis cette année [2023], parce qu'il y en a qui étaient un peu fatigués, et bien, en fait, [il y en a] toujours une par mois, mais avec des actions entre guillemets obligatoires, parce que ce sont les plus grosses campagnes, on va dire, et des actions facultatives. »³²⁶

Les actions obligatoires ou prioritaires sont définies en fonction de critères multiples comme l'actualité – l'action « #StopCorrida » a eu lieu quelques jours avant le débat sur la proposition de loi de La France Insoumise visant à interdire la mise à mort des taureaux durant les corridas –, l'état d'avancement de la campagne ou encore le nombre d'animaux concernés³²⁷. La pratique de la co-organisation des actions avec d'autres collectifs partageant les mêmes valeurs et modalités d'action est tout à fait possible, à l'instar de ce qui se pratique chez L214. En pratique, nous avons constaté que même « co-organisées », les actions restaient principalement menées par One Voice et L214, qui sont les deux collectifs qui drainent

³²² Les noms ont été anonymisés.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ Expérimentation animale, exploitation pour le spectacle, fourrure, errance féline, chasse et protection de la faune sauvage. Cf. *supra*.

³²⁵ Une salariée de One Voice coordonne l'action des groupes locaux et c'est elle qui transmet les informations stratégiques de ce type aux référent·es. Nous ne disposons toutefois pas de plus amples informations quant aux processus par lesquels ces choix stratégiques sont opérés en interne.

³²⁶ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

³²⁷ *Ibid.*

le plus de militant·es. Les autres associations se joignent alors ponctuellement à ces deux dernières³²⁸, selon leur capacité de mobilisation et la nature de la cause qu'elles poursuivent en propre.

Au-delà du calendrier proposé par One Voice au niveau national, les initiatives locales restent également possibles. C'est ce qui s'est produit par exemple lorsque l'antenne locale a décidé de se mobiliser le dimanche 26 février 2023 pour tenir un stand devant le Salon du chiot lors de l'action « Les Chiots et Chatons marchandises, ça suffit ! », après avoir obtenu le feu vert du niveau national via l'accord de la coordinatrice de l'activité des groupes locaux³²⁹.

S'agissant de 269 Life France, la pratique des antennes locales de l'association est proche de celle d'Anonymous for the Voiceless du point de vue de l'autonomie qui leur est accordée. Comme indiqué sur le site internet de l'association nationale, « *chaque antenne est autonome dans la gestion de ses actions et participe à l'élaboration des prises de décisions* »³³⁰ – dès lors que l'action effectuée est conforme aux modes d'action de 269 Life France et a une visée antispéciste et abolitionniste. La référente locale nous précise toutefois que la participation à quatre journées d'action nationales par an est « obligatoire », même si on imagine mal quelle sanction pourrait être prononcée en cas de non-respect de cette obligation :

« On est pas mal libres de faire ce que l'on veut faire comme action. Par exemple, au niveau local, s'il y a un élevage qui ouvre, c'est OK que j'organise une action pour lutter contre son ouverture [...]. Après, on a quatre grandes journées d'action, dont la Journée mondiale pour la fin de la pêche. Et là, vu que les animaux aquatiques sont les plus invisibilisés, les plus assassinés, bien sûr que là, on est obligés de la faire³³¹. Et il y a aussi la Journée pour la fête des mères, puisque l'élevage repose sur les camps de « naissance ». Donc ça, c'est aussi une journée nationale coordonnée. [Il y a aussi] la Journée mondiale pour la fin du spécisme et la Journée mondiale pour les droits des

³²⁸ À l'exception comme cela a été développé précédemment d'Anonymous for the Voiceless et 269 Life France, qui organisent effectivement des actions en leur nom propre sur le territoire concerné.

³²⁹ Entretien avec Gaëtan, 32 ans, développeur web et entrepreneur, co-référent local de One Voice, réalisé le 29 avril 2023.

³³⁰ <https://269life-france.fr/lassociation-269-life-france-officiel/>. Page consultée en ligne le 23 juin 2023.

³³¹ L'entretien a précisé le lieu et le jour de l'organisation de cette action.

*animaux. En fait, il y a 4 journées qu'on coordonne et qu'on doit impérativement faire. Et après, c'est comme on le désire pour les autres journées. »*³³²

Une fois que le choix du sujet de l'action, sa date et son lieu sont entérinés, le processus d'organisation proprement dit est relativement similaire, quel que soit le collectif organisateur. Le ou les référent·es des antennes locales de L214, One Voice, 269 Life France et Anonymous for the Voiceless créent une page d'événement sur le réseau social *Facebook* et invitent les militant·es et sympathisant·es de leur collectif à se déclarer participant·es à l'action, ou *a minima* intéressé·es par celle-ci. Une conséquence immédiate est qu'il apparaît presque indispensable de posséder un compte sur *Facebook* pour être informé·e de l'agenda militant des collectifs animalistes. C'est ainsi que Laura par exemple a dû s'inscrire sur *Facebook* spécifiquement pour pouvoir être intégrée aux actions de L214 à son arrivée à Nantes³³³.

En règle générale, quelques jours avant l'action, les personnes s'étant inscrites en tant que participantes sont intégrées à un groupe de discussion sur l'application *Facebook Messenger*. L'objet de ce groupe de discussion est de répondre à toutes les questions qui pourraient se poser sur les modalités de réalisation de l'action. L'antenne locale de One Voice utilise ce canal pour diffuser une « Fiche militant·e »³³⁴. Celle-ci comprend les informations essentielles à l'action (sujet, date, lieu, *dress code*) ainsi que des données de base sur le secteur concerné – par exemple un point sur la réglementation relative à la corrida, ou un focus sur la souffrance engendrée pour les taureaux, dans le cadre de l'action « #StopCorrida ».

La fiche comprend également un rappel sur les modalités précises d'exécution de l'action et la répartition des rôles. De manière classique, une action de rue nécessite des personnes portant des pancartes (les « pancarteur·rices »³³⁵), d'autres discutant avec les passant·es, distribuant des tracts et faisant signer des pétitions (les « tracteur·ices »), un ou plusieurs individus tenant le stand de l'association (les « standistes »), ainsi qu'un·e ou plusieurs

³³² Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023.

³³³ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

³³⁴ Un exemple est reproduit en annexe III de ce mémoire.

³³⁵ La terminologie employée ici est reprise de la « Fiche militant·e » éditée par l'antenne locale de One Voice lors de l'action « #StopCorrida » du 19 novembre 2022.

photographes. Les référent·es des associations jouent parfois le rôle de coordinateur·ice, en veillant à ce que l'action se déroule dans de bonnes conditions. Ces dernier·es font également office d'agent·es de liaison vis-à-vis de la presse et/ou de la police municipale, cette dernière venant systématiquement – à Nantes tout du moins – vérifier la déclaration préalable en préfecture du rassemblement. Les référent·es sont aussi préférentiellement celles et ceux qui énoncent au mégaphone les discours interpellant le public et justifiant de leur présence ce jour.

Les autres associations n'éditent pas, ou pas systématiquement, de « Fiche militant·e » ou de document équivalent. La répartition des rôles est toutefois proche de celle que nous venons de décrire quel que soit le collectif organisateur, avec des variations selon la nature et les modalités de l'action concernée, mais aussi selon le nombre de militant·es mobilisé·es – moins il y a de militant·es, moins il est nécessaire de mettre en place un document spécifique retraçant le rôle de chacun·e (bien qu'en revanche il devienne d'autant plus nécessaire que les personnes présentes remplissent plusieurs rôles à la fois).

Une autre spécificité de l'antenne locale de One Voice est l'organisation systématique d'un « apéro pré-action » qui est organisé, comme son nom l'indique, en amont de l'action en question. Ce moment vise à exposer les modalités de l'action en face-à-face avec les militant·es ainsi qu'à collecter les observations sur celles-ci et à répondre aux éventuelles questions. Selon la co-référente, un autre objectif préside également à l'organisation systématique de ces « apéros » :

« Je suis convaincue que les gens ont commencé à rester au moment où on a créé le premier apéro pré-action. [...] Parce que dans l'apéro pré-action, ce n'est pas juste le fait de boire un coup. Alors déjà, ça informe [les militant·es] des sujets avant l'action. Et en même temps, ça rend important chaque personne... Le fait de les informer avant, ça permet aussi de les connaître, de connaître leurs prénoms. Et donc, ça permet de les faire exister. Parce que quand tu ne connais pas les prénoms, tu as l'impression que tu traites au final les militants et militantes comme des pions. Parce que quand même,

tenir une pancarte pendant deux heures sans parler, c'est dur aussi. Alors en plus, si c'est « Bon, ben, t'as fini, merci, ciao » ... Pour elleux, c'est dur à vivre. »³³⁶

Effectivement les observations effectuées montrent que ces espaces d'interconnaissance sont rarement des moments au cours desquels les modalités de l'action évoluent ou sont discutées. Cela ne nous a pas paru être la conséquence d'un manque de dialogue de la part des référent-es, au contraire, mais plutôt de l'approbation des militant-es pour le répertoire d'action envisagé et plus largement pour la façon dont le collectif est organisé :

« Tout est un peu donné cru dans la bouche, on a juste à les écouter, à se laisser guider entre guillemets, on a toutes les clés en fait pour se sentir bien [...]. Il y a un petit groupe Messenger qui est créé à chaque fois pour nous prévenir de la date, avec les ressources pour se sensibiliser sur la cause de l'action en question... Tout est fait pour qu'on se sente bien et qu'on puisse continuer à militer... D'ailleurs je pense que ça conditionne aussi l'envie de recommencer. [...] Arriver comme ça en tant que bénévole et se laisser guider, c'est plus simple que d'être déjà au-dessus et d'essayer de voir ce qu'on peut faire... »³³⁷

Le répertoire d'action défini a en général pour lui de se reposer sur un scénario éprouvé par l'expérience et défini en amont par le niveau national – *a fortiori* lorsque le nombre de personnes mobilisées est suffisant pour effectuer une action véritablement impactante :

« On a eu une période, en 2022, où il y a eu pas mal de monde, et ça permet aussi de faire des mises en scène un peu plus élaborées que de juste avoir trois personnes qui tiennent une pancarte... C'est pas pareil que quand on a dix qui tiennent une pancarte. Et en plus, autour, t'en as dix autres qui sont à tracter et tout. On l'a vu, les actions chasse ou corrida³³⁸, où on avait 500 signatures en deux heures, alors qu'un an avant, on avait 50 signatures en deux heures. On voit enfin que ça marche. Donc en même temps on a envie de garder, de recommencer les trucs qui marchent. Des fois, ça sert à

³³⁶ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

³³⁷ Entretien avec Salomé, 22 ans, masterante en LLCE et néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 24 avril 2023.

³³⁸ Il s'agit des actions respectivement réalisées le 11 février 2023 et le 19 novembre 2022.

rien de se fatiguer. [Autant] corriger les petits trucs qui n'allaient pas et aussi entretenir la flamme en rapportant des spéculoos et du café, plutôt que de perdre les gens avec des choses totalement différentes. »³³⁹

Il est exact que les actions organisées par One Voice réunissent en moyenne un nombre de militant·es supérieur ou égal à celui des actions organisées par les autres associations animalistes de la région nantaise. Là où les actions organisées par Anonymous for the Voiceless ou 269 Life France tournent en moyenne autour de la demi-douzaine de militant·es³⁴⁰, et où L214 réunit un peu plus d'une vingtaine de militant·es, One Voice peut parfois dépasser la trentaine de militant·es, voire approcher la quarantaine³⁴¹.

On peut imaginer plusieurs facteurs pouvant expliquer ce différentiel. Comme cela a déjà été précisé, l'organisation d'actions à Saint-Nazaire plutôt qu'à Nantes et le registre d'action privilégié par 269 Life France peuvent être des motifs justifiant d'une moindre mobilisation militante. L'exigence plus ou moins stricte du véganisme³⁴² comme condition préalable au militantisme auprès d'Anonymous for the Voiceless en est une autre. Concernant L214 et One Voice, nous voudrions ajouter l'hypothèse selon laquelle ce qui les différencie et explique le nombre de militant·es un peu supérieur auprès de ce dernier collectif est, outre l'accent mis sur la convivialité des relations intra-militantes, la nature même de leur cause.

En effet, défendre l'interdiction de la corrida ou la régulation de la chasse à Nantes peut apparaître moins clivant ou encore moins coûteux socialement que de promouvoir l'alimentation végétale ou la fin de l'élevage – ce que semble confirmer les données sur la très faible part de français·es végétalien·nes³⁴³. C'est d'ailleurs un point mis en avant par notre enquêtée elle-même pour justifier son choix de se tourner vers One Voice plutôt que L214 :

« J'ai accepté d'être chez One Voice parce que je me disais, vu que je ne suis pas végane, je ne veux pas être militante chez L214 parce que je ne trouve pas ça légitime de ma part. Alors que maintenant, je vois que chez L214 il y en a plein qui ne sont pas véganes.

³³⁹ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

³⁴⁰ Données issues de nos observations, extraites du journal de terrain.

³⁴¹ C'est le cas des actions « #StopCorrida » et « #LaChasseUnProblemeMortel », évoquées ci-dessus par notre enquêtée.

³⁴² Cf. *supra*.

³⁴³ Cf. les données citées dans le chapitre 2.

Et puis je trouvais que L214 était plus engagée. Alors qu'en fait, avec le temps, je me rends compte que chez One Voice il y a quand même des propos plus abolitionnistes que L214. Même si en vrai, au fond, l'envie, elle est la même. En tout cas, dans les propos, [L214] essaye plus d'améliorer l'abattage des animaux [que] de l'interdire tout court. Alors que chez One Voice, on est pour vraiment l'interdiction de toute exploitation animale. [Mais à l'époque, le positionnement de L214], je le trouvais trop radical. Moi, en fait, à ce moment-là, [One Voice] ça me convenait beaucoup plus. [...] Je m'engueulais déjà assez avec mes proches par rapport à leur consommation de viande. Et donc je n'avais pas envie, en plus, de m'engueuler avec les personnes dans la rue pour ce sujet-là. [...] Quand tu vas dans la rue, tu as plus de chances de trouver des personnes qui vont dire, « Oui, c'est horrible de faire sauter des dauphins dans un cerceau », que des personnes qui vont dire, « Oui, c'est horrible de manger du saucisson ». »³⁴⁴

Cette question du rapport que chaque militant·e entretient avec son régime alimentaire sera développée dans le chapitre suivant. Ces considérations mises à part sur la spécificité de certains collectifs, les actions en elles-mêmes se déroulent au fond d'une manière sensiblement similaire quel que soit le collectif organisateur. Les militant·es se retrouvent entre 30 et 15 minutes avant l'heure de lancement de l'action pour installer le matériel et écouter le *briefing* des référent·es. Celui-ci rappelle les modalités de l'action mais aussi la conduite à tenir durant l'action. À titre d'exemple, le *briefing* effectué lors de l'action « [Refusons le] foie gras », organisée par L214 le 3 décembre 2022, rappelait ainsi trois grands principes :

1. Agir avec humilité et bienveillance, en se remémorant que les passant·es rencontrés ne sont peut-être pas au même niveau de réflexion que les militant·es sur la question de l'alimentation.
2. Être sûr·e des chiffres avancés, afin de ne pas passer *a posteriori* pour des menteur·euses.
3. En cas de provocation de la part d'un·e passant·e, ne pas répondre et se rapprocher des référent·es si le problème persiste.

³⁴⁴ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

Les actions durent en général environ deux heures, les militant·es ayant l'occasion de changer de rôle afin de briser une éventuelle monotonie. De nombreuses photographies et/ou vidéos sont prises durant l'action elle-même, et mises en ligne sur les réseaux sociaux du collectif après l'action voire parfois en temps réel durant l'action. Notons par ailleurs que toutes les actions organisées sur la voie publique sont préalablement déclarées en préfecture, y compris pour un collectif comme 269 Life France dont on a questionné précédemment le rapport au légalisme. Ce constat s'explique simplement par le fait qu'une manifestation non déclarée n'a que peu de chance d'aller à son terme, comme l'explique la référente de l'antenne locale :

« [On ne fait] que des manifestations déclarées. [...] Ça m'est déjà arrivé d'en faire [qui ne sont pas déclarées]. Mais le problème, c'est que comme c'est pas déclaré, on est tout de suite virés ! Donc on reste très peu de temps dans les lieux d'oppression. Et puis là, par contre, on risque... Si les gens portent plainte... Donc c'est pas au nom de l'association [si ça se produit]. C'est en notre propre nom. »³⁴⁵

Il est courant – et systématique chez One Voice et L214 – que les militant·es qui le souhaitent aillent après l'action boire un verre entre elles et eux. Depuis le mois de mars 2023, ces espaces de socialisation militante, qui s'inscrivent dans le prolongement de ce que nous avons exprimé sur l'intérêt de la convivialité comme moyen de fédérer les énergies militantes, sont également doublés d'un nouveau format, l'« apéro entre assos ».

Sur une initiative, semble-t-il, de Laura pour le compte de L214, l'antenne locale de cette dernière association co-organise mensuellement avec les échelons locaux de One Voice, Anonymous for the Voiceless, Résistance Animale et Nantes Vivante un moment hors de tout contexte d'action militante afin d'« *apprendre à se connaître [...] et de mettre des visages sur des pseudos Facebook* »³⁴⁶ entre animalistes. L'objectif poursuivi consiste donc aussi à proposer un espace au sein duquel des sympathisant·es n'ayant pas encore milité ou ne souhaitant

³⁴⁵ Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023.

³⁴⁶ Termes employés dans la description de l'événement lancé sur *Facebook* pour le premier « Apéro entre assos », organisé le 15 mars 2023.

pas le faire peuvent participer et rencontrer des personnes partageant des valeurs communes³⁴⁷ dans un contexte plus favorable qu'un happening sur la voie publique.

³⁴⁷ Ce faisant, il s'agit aussi d'un espace où ces valeurs communes continuent d'être (co-)construites et où les motivations à défendre la cause sont réactivées.

Chapitre 6 – Véganes contre végétarien·nes : la question de la pureté militante

Nous avons souligné jusqu'ici différentes lignes de fracture qui structurent l'espace social de l'engagement animaliste nantais. Nous avons évoqué la distinction qui sépare l'animalisme « femelliste » d'un animalisme plus proche de l'idée de convergence des luttes contre toutes les formes de domination (chapitre 3). Nous avons interrogé le rapport de nos enquêté·es à la radicalité et au légalisme (chap. 3), ainsi que les modes d'action des différents collectifs et les modalités par lesquelles ils parviennent à conserver et étendre leur base militante (chap. 5).

Nous souhaitons désormais revenir sur une autre importante divergence au sein du mouvement, relative à la question du véganisme et de l'inclusion de personnes non véganes parmi les différentes associations. Le sujet du régime alimentaire des individus est une question qu'on pourrait penser limitée à la sphère intime et donc extra-militante. Dans le milieu animaliste, cette question est pourtant éminemment sensible et source de conflits. La production d'œufs³⁴⁸ et de produits laitiers³⁴⁹ soulève en effet des questions éthiques importantes que les militant·es et sympathisant·es ne peuvent mettre de côté dès lors qu'elles et ils désirent lutter contre les souffrances causées aux animaux d'élevage.

À l'issue d'une réunion organisée par l'association Nantes Vivante pour organiser la *Vegan Place* nantaise, une sympathisante du mouvement et néo-arrivante dans le groupe s'est fait prendre à partie par une autre militante qui l'aurait assimilée à « un assassin » du fait qu'elle soit simplement végétarienne et non végane³⁵⁰. Ces propos ont été remontés à une personne organisant la réunion. Ils ont fait l'objet d'un recadrage de la militante concernée, accusée de s'être comportée hors du cadre bienveillant qui devrait présider aux relations entre les militant·es.

³⁴⁸ Pour une description du sort des poules pondeuses, voir <https://www.l214.com/animaux/poules-pondeuses/oeufs-et-poules-pondeuses/>. Page consultée en ligne le 26 juin 2023.

³⁴⁹ Pour une description du sort des vaches laitières et de leurs veaux, voir <https://www.l214.com/animaux/vaches/veaux-vaches-et-produits-laitiers/>. Page consultée en ligne le 26 juin 2023.

³⁵⁰ Ces propos nous ayant été seulement rapportés, nous ne pouvons en évaluer la véracité. Cependant, l'essentiel pour ce qui nous concerne est certainement ce que ce conflit révèle sur les dissensions au sein du mouvement.

La bienveillance est en effet inscrite explicitement au sein de la « Charte des bénévoles L214 »³⁵¹. Cette notion de bienveillance découle d'un choix stratégique de l'association autour d'« *avancées progressives* »³⁵², ce qui implique notamment l'exigence de « *respect des personnes dont l'activité professionnelle est liée à l'élevage ou l'abattage des animaux : l'association lutte contre des pratiques, mais pas contre les personnes qui en dépendent* »³⁵³. Précisons toutefois que L214 est une association explicitement abolitionniste, pour laquelle l'adoption générale d'un régime végétarien n'est pas un horizon suffisant.

La même idée de bienveillance est présente chez One Voice : « *Rester positif et respectueux en toute circonstance : la bienveillance résoudra tout* »³⁵⁴, avec l'idée concomitante que « *Remettre en question une idée ou un comportement profondément ancré soulève une résistance psychologique, demande un cheminement. Sachons nous montrer patients ! Rappelons que nous sommes passés par là, que nous avons mis du temps avant de changer nos mentalités et/ou nos pratiques* »³⁵⁵.

Mais ces chartes ne recouvrent précisément que les rapports entretenus avec les passant·es dans le cadre d'actions de rue. Il paraît toutefois difficile d'imaginer que le comportement qui est requis auprès du public ne s'étende pas jusqu'au cercle des bénévoles. En pratique, les référent·es de L214 et One Voice étendent d'ailleurs cette exigence de bienveillance mutuelle au sein de leurs collectifs. Cela apparaît d'autant plus cohérent que la plupart des militant·es et référent·es de ces collectifs qui sont devenu·es véganes – ce qui n'est pas systématique – le sont devenu·es au terme d'un parcours personnel parfois long et délicat.

Cette forme de cohérence interne qui commande, dès lors que l'on comprend les enjeux de la production des produits animaux et d'origine animale et que l'on partage les valeurs animalistes, à végétaliser totalement son alimentation, se heurte en effet à des pratiques socio-culturelles d'autant plus ancrées qu'aucun·e de nos enquêté·es n'est issu·e d'une famille

³⁵¹ Cf. *supra*.

³⁵² Charte des bénévoles L214, p. 1.

³⁵³ *Ibid.*, p. 2.

³⁵⁴ Document « *Militer avec One Voice* », p. 2.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 1.

végane, végétalienne ou même simplement végétarienne. De plus, la question du régime alimentaire demeure pour elles et lui une source potentielle d'incompréhension³⁵⁶ voire de conflit au sein du foyer conjugal, du cercle amical ou encore du monde du travail.

Laura déclare par exemple qu'il lui a fallu une décennie pour sauter complètement le pas : *« J'ai eu un chemin très très long, c'est-à-dire que mes premières idées de véganisme, c'était en 2007 [à l'âge de 17 ans]. Il m'a fallu dix ans de chemin pour finir totalement végane, avec bien sûr des moments où je l'étais, je l'étais pas, etc. »*³⁵⁷. Aujourd'hui c'est un sujet qu'elle évite encore d'aborder en famille :

*« Ma mère, je pense qu'elle est végé[tarienne]. Mais c'est un sujet que j'aborde jamais parce que je sens que je pourrais être dans la rupture en fait. Donc j'aborde pas cette question... Mais chez elle il n'y a pas de viande. »*³⁵⁸

Pour Agathe, cette rupture est consommée :

*« Ma mère me dit d'arrêter parce que c'est trop quoi, c'est envahissant, ça me prend trop de temps et puis c'est du bénévolat [...]. Mon père trouve ça bien. Par contre les autres membres de ma famille je les vois plus, parce que j'en avais marre à chaque fois de me prendre des réflexions, toujours les mêmes [...]. Ou alors je ramène mon chien et puis c'est « Oh les poils, ils volent ». Bon bah je n'ai plus rien à faire avec vous... Donc je préfère couper le lien plutôt que de me forcer à voir des gens qui ne me comprennent pas. »*³⁵⁹

De son côté, Clémence a commencé à diminuer sa consommation de viande en 2013 pour des motifs écologiques, à l'âge de 21 ans. Ce n'est qu'après son arrivée à Nantes en 2018 qu'elle déclare être devenue totalement végétarienne, puis végane à partir de 2022, plusieurs

³⁵⁶ « Les gens le savent, c'est pas un truc que je cache d'être végane. Mais même quand ils le savent, ils comprennent pas toujours ce que c'est. Je leur ai dit et pourtant ils continuent de me proposer des parts de gâteau qui ne le sont pas. Bon, je pense que les gens connaissent peut-être pas. Ou ne veulent pas comprendre. C'est OK mais bon, c'est un peu désespérant. » Entretien avec Salomé, 22 ans, masterante en LLCE et néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 24 avril 2023.

³⁵⁷ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023

mois après être devenue référente pour One Voice³⁶⁰. Elle explique en ces termes ce qui la freinait :

« Je suis devenue végétarienne pour l'environnement, pour la planète, on va dire. Mais vu que je commençais vraiment à m'intéresser aux questions animalistes, au bout d'un moment, ça a fait son chemin. Et je me dis, en fait, le fromage, c'est horrible aussi. Sauf que, dans ma tête, je me disais, « Oui, mais je fais déjà tellement de trucs pour l'environnement. Bon, si je mange du fromage, c'est pas trop grave. » Et puis aussi, c'était le seul truc qui me liait, on va dire culinairement, avec J.³⁶¹. Parce que quand je l'ai rencontré, il mangeait de la viande. Et donc le seul truc qu'on faisait ensemble, c'était de se faire des plateaux de fromage avec une bonne bouteille de vin. Et j'avais pas envie de lâcher ça. [...] Je me disais que j'arriverais pas à passer au véganisme. Et puis en rejoignant One Voice, je me suis dit qu'il fallait que je sois en accord avec ce que je défends. [...] Je me disais, « Mais attends, je suis référente ». En plus, le fait d'être référente, c'est pas juste le fait de les rencontrer, c'est le fait d'être la cheffe. Je me disais, je suis pas crédible. »³⁶²

D'autres modalités de transition vers le véganisme sont bien entendu possibles et se retrouvent parmi les profils des militant-es de la cause animale. On a déjà évoqué le passage quasi-instantané de Gaëtan au véganisme, même si la question de la condition animale n'était auparavant pas neutre pour lui³⁶³. Les cas de Jade (23 ans) et Salomé (22 ans) montrent qu'il est également possible de devenir végane très jeune sans avoir nécessairement fait l'expérience d'une socialisation spécifique au sein de la cellule familiale.

Pour autant, ces deux dernières militantes ont effectivement eu une transition progressive puisqu'elles sont d'abord devenues végétariennes (en terminale dans le cas de Jade)

³⁶⁰ Entretien avec Clémence, 31 ans, ingénieure pédagogique multimédia et co-référente locale de One Voice, réalisé le 29 mai 2023.

³⁶¹ Son compagnon, dont nous avons anonymisé le nom.

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ Cf. *supra*, chapitre 4.

puis véganes³⁶⁴ (l'été suivant, toujours dans le cas de Jade – ce qui a été d'autant plus réalisable qu'elle habitait seule pour la première fois et pouvait choisir ce qu'elle achetait³⁶⁵). Mais même dans ces configurations, la question du régime alimentaire reste potentiellement conflictuelle et fait parfois l'objet d'évitements. Comme l'explique Jade :

« J'ai tendance à me cacher [...]. Je dis pas que je suis végane [...]. Dans mon ancien boulot je travaillais pour le ménage et je disais « Je mange pas de viande » ... Déjà je disais pas « Je suis végétarienne » et je disais encore moins que je suis végane, parce que là j'aurais été très mal regardée et j'ai pas le courage de me battre. Du coup ça crée des situations du genre « Hé du coup on va faire la galette des rois » et [moi je sais que] je serais malade à ce moment-là [...] »³⁶⁶

Les relations avec les proches évoluent toutefois dans le temps, et l'incompréhension éventuelle des débuts peut laisser place à des reconfigurations inattendues. On constate ainsi de manière notable que ce sont parfois les enfants qui convertissent les parents : la mère de Laura est ainsi devenue quasi-végétarienne et parfois végétalienne à la suite de sa fille³⁶⁷. Il en est de même pour la mère de Jade³⁶⁸. Mais ce processus de conversion peut toutefois s'arrêter à un accord de principe et ne pas se traduire en pratique, comme c'est le cas des pères des deux enquêtées que nous venons d'évoquer, Laura³⁶⁹ et Jade :

« Mon père, [...] je lui ai expliqué et après lui avoir fait lire un livre sur le véganisme, il m'a proposé un potage avec de la crème dedans... Il est en mode « C'est génial ce que tu fais, t'as raison », mais en même temps il est pas du tout prêt à arrêter de manger la viande. »³⁷⁰

³⁶⁴ Ce parcours est classique au sein de la population végane. Voir Catherine-Marie Dubreuil, *op. cit.*, 2013 : 53-55.

³⁶⁵ Entretien avec Jade, 23 ans, titulaire d'une licence de sociologie et actuellement en service civique dans le secteur de la prévention en santé, néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 13 février 2023.

³⁶⁶ *Ibid.*

³⁶⁷ Entretien avec Laura, 32 ans, professeure de mathématiques dans le secondaire et co-référente locale de L214, réalisé le 13 avril 2023.

³⁶⁸ Entretien avec Jade, *Ibid.*

³⁶⁹ Entretien avec Laura, *Ibid.*

³⁷⁰ Entretien avec Jade, *Ibid.*

Peut-être pourrait-on alors s'attendre à ce qu'au sein du milieu militant, la conscience de l'existence de ces « trajectoires alimentaires » parfois hachées et difficiles entraîne une mise entre parenthèses de ce sujet. C'est d'ailleurs, d'après nos observations, la plupart du temps le cas. Mais l'exemple que nous avons énoncé en introduction de ce chapitre montre qu'il n'en est pas toujours ainsi. Au fond, l'incompréhension ressentie au sein du cercle amical ou familial lors du passage au véganisme s'exprime également au sein du cercle militant, mais en sens inverse, avec cette question qui demeure suspendue : comment peut-on ne pas être végane ? C'est ce que nous explique Salomé :

« Ça m'est déjà arrivé de m'énerver contre une personne qui était végétarienne et qui voulait pas aller plus loin. Mais en fait elle savait même pas comment fonctionne l'industrie laitière. Donc pour elle, il n'y avait pas de problème à consommer du lait. Maintenant une personne consciente de ce qu'elle fait, j'ai du mal à comprendre comment on peut... Parce que finalement « Consommer, c'est participer à » pour moi. Même si acheter un bout de fromage, ça va pas changer l'humanité, le cours des choses... Mais ça pose problème, ouais. Je trouve. Maintenant, je vais pas non plus rejeter tout le monde parce que déjà en étant végane, on s'isole entre guillemets... je serais toute seule tout le temps si je devais m'énerver tout le temps. [...] Après il y a aussi ce respect, voilà c'est des militants et j'ai pas envie d'être dans le conflit. [...] J'ai envie d'être bienveillante et peut-être qu'un jour ils changeront... D'ailleurs moi aussi peut-être qu'un jour je changerai. Pour l'instant, je ne pense pas... »³⁷¹

Nous avons nous-même fait cette expérience à notre arrivée au sein de ce milieu, en ayant dû répondre à de nombreuses reprises à la question : « Est-ce que tu es végane ? ». Face au risque de se voir fermer l'accès au terrain, nous avons opté pour une réponse à la fois exacte et prudente, en indiquant être en transition vers le véganisme. Notons par ailleurs que la demande d'accès au groupe Facebook des bénévoles de L214 au niveau local est soumise d'une part à l'acceptation de la Charte évoquée *supra*, mais aussi au remplissage d'un court

³⁷¹ Entretien avec Salomé, 22 ans, masterante en LLCE et néo-militante pour L214 et One Voice, réalisé le 24 avril 2023.

questionnaire qui comprend la question : « *Quel est votre régime alimentaire ?* »³⁷². La réponse n'est pas bloquante mais elle permet toutefois aux co-référentes de trier les candidatures en évaluant leur sérieux.

Dans une autre perspective, certains collectifs font le choix d'échapper à cette tension potentielle en interne en n'ouvrant leurs rangs qu'aux militant·es véganes ou en voie de le devenir. C'est le cas d'Anonymous for the Voiceless par exemple³⁷³, mais aussi de 269 Life France. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison qu'Agathe, l'actuelle référente locale, a créé l'antenne :

*« Il n'existait aucune association qui luttait pour les animaux. J'avais vraiment envie d'agir concrètement pour eux, et de sortir du [seul] véganisme [...]. Je pense qu'il faut visibiliser l'oppression des animaux dans la rue, parce que sinon les gens ne le font pas eux-mêmes. [...] J'ai ouvert l'antenne en décembre 2019. En fait, j'avais déjà organisé des actions en mon nom [précédemment], [...] elles avaient rassemblé pas mal de monde, parce que c'était contre des animaleries, etc. Donc forcément, il n'y avait pas que des animalistes [rires]. [Mais] quand j'ai ouvert l'antenne [269 Life France], toutes ces personnes-là n'étaient pas ravies, parce qu'elles ne pouvaient plus militer. Parce que là, c'est vraiment une association antispéciste, abolitionniste. Et quand elles venaient, elles mangeaient des animaux et tout. Et là, il faut vraiment être dans une démarche soit de ne plus en consommer, pour ne pas être dissonant, ou bien être dans une démarche active d'arrêter de les exploiter et de les tuer. C'est la seule condition pour adhérer à l'asso. »*³⁷⁴

Agathe ajoute qu'elle a alors préféré ouvrir une antenne locale pour le compte de 269 Life France que pour le compte d'Anonymous for the Voiceless, qui n'accepterait que les personnes totalement véganes en son sein³⁷⁵. Dès lors que cela aurait réduit d'autant plus le nombre de militant·es mobilisables, elle a renoncé et s'est tournée vers 269 Life France³⁷⁶.

³⁷² Copie écran réalisée le 20 novembre 2022.

³⁷³ Cf. *supra*, chapitre 3.

³⁷⁴ Entretien avec Agathe, 32 ans, accompagnante éducative et sociale et référente locale de 269 Life France, réalisé le 25 mars 2023.

³⁷⁵ En pratique, l'organisation au niveau local n'est pas aussi stricte et des dérogations sont possibles selon les cas individuels.

³⁷⁶ *Ibid.*

Mais au-delà des modalités d'entrée au sein de cette dernière association, qui est donc réservée aux seul-es véganes et aux personnes en transition active vers le véganisme, Agathe adopte de manière générale une position tranchée sur le végétarisme :

« [...] Il faut être radicaux [...]. Il faut comprendre pourquoi on en est là pour pouvoir abolir [le spécisme]. C'est pas en demandant d'y aller petit à petit qu'on va comprendre le fond du problème, autant l'attaquer directement... Parce que si on n'y va pas directement, les gens deviennent... C'est pire, ils deviennent végétariens ! Ils oppriment encore plus les poules, les vaches laitières... [...] Le végétarisme est pire en termes de violence pour les animaux parce que les vaches, elles vivent pas 6 mois comme un cochon qui est tué au bout de 6 mois... La vache est inséminée tous les ans pendant 5 ans, tous les ans on la sépare [de son veau] qu'on envoie à l'abattoir... Le végétarisme est pire [...]. C'est encore plus hypocrite en fait d'être végétarien parce que normalement tu sais ce qui se passe... »³⁷⁷

Bien entendu, les personnes qui mangent de la viande mangent également des produits laitiers et des œufs. Mais ce qui est pire, du point de vue d'Agathe, dans le comportement alimentaire des végétarien·nes, c'est l'hypocrisie, voire la lâcheté – même si elle n'emploie pas le mot – de personnes informées et qui ne mettent pas en cohérence leurs valeurs et leurs pratiques. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle choisit parfois de s'adresser prioritairement au public végétarien, car il est présumé plus sensible à la cause. C'est dans cette optique qu'Agathe et deux autres militantes de 269 Life France ont réalisé un tractage devant le public qui venait assister à une conférence³⁷⁸ du journaliste Hugo Clément, connu pour son engagement sur les questions écologiques et la protection animale – et lui-même végétarien.

Dans le même ordre d'idées, Agathe interpelle parfois des personnalités publiques végétariennes³⁷⁹ sur les réseaux sociaux afin de les mettre face à leurs contradictions et leur rappeler les conséquences pour les animaux de leur régime alimentaire. Cette stratégie est d'ailleurs également utilisée par le niveau national de 269 Life France :

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ Conférence donnée à La Baule le 22 février 2023.

³⁷⁹ Par exemple Hugo Clément ou Guillaume Meurice.



Copie-écran réalisée le 16 janvier 2023 du compte Instagram officiel de 269 Life France. Le texte qui accompagne cette image est le suivant : « Le végétarisme tue et perpétue la pire des exploitations qui existe : celle des mères désenfantées dont on vole le lait et qui finissent à l'abattoir quand elles ne sont plus « rentables ». Leur bébé mâle sont les cadavres innocents des blanquettes de veau ou autres plats traditionnels issus de l'assassinat de masse. #pasdeLAITsansVIOLENCE #stopvegetarisme #lelaittue #lait #stopmassacre #stopspecisme #stopcarnisme #stopzoophagie #stopspeciesism #fuckspeciesism #animalsrights #liberte-pourtouslesanimaux ».

Carrié *et al.* rappellent pourtant que, sur le plan historique, le végétarisme n'est considéré comme un pré-requis pour pouvoir porter la voix des animaux que depuis les années 1970-1980 et le développement des thèses antispécistes³⁸⁰. Cette incitation a depuis connu un fort succès dans l'univers animaliste, en même temps que s'opérait un basculement vers la norme militante du véganisme comme marqueur de la force de l'engagement³⁸¹ :

« *Se dessinent ici une orthopraxie militante, une forme de hiérarchie alimentaire organisée en fonction de sa contribution supposée à l'accomplissement d'objectifs pro-animaux, de la moins « engagée » (le flexitarisme) à la plus « pure » (le véganisme). Les militants évoquent d'ailleurs le passage d'un régime à l'autre comme une évolution logique et un témoin de leur degré d'implication.* »³⁸²

Plus encore, l'adoption d'un mode de vie végane, donc ultra-minoritaire et stigmatisé³⁸³ dans la population générale tend à renforcer la cohésion de la communauté militante, en posant une frontière nette entre d'un côté celles et ceux qui en font partie – les militant-es « pur-es » – et, de l'autre, le reste des individus³⁸⁴. En cela, on entrevoit que le travail militant n'est pas que travail vers autrui, mais qu'il est aussi un travail interne, au double sens d'un travail à l'intérieur du cercle militant mais aussi et peut-être surtout d'un travail sur soi³⁸⁵.

Cette idée de « pureté militante » n'est pas spécifique au milieu animaliste et pourrait être questionnée au sein de tous les univers militants. Elle semble néanmoins structurer les débats à l'intérieur du mouvement antispéciste français depuis l'origine, comme en témoigne un article justement nommé *Au sujet de la « pureté »*, écrit par Françoise Blanchon et publié

³⁸⁰ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 84-87. En France, il faut même attendre les années 1990 pour que le végétarisme puis le véganisme soient envisagés comme des normes militantes légitimes. Voir Fabien Carrié, « Politiser le désarroi militant. Histoire sociale de la « végéphobie » dans le mouvement animaliste français », *Biens Symboliques / Symbolic Goods*, n° 2 (19 février 2018) : 15-17.

³⁸¹ Ce marqueur va jusqu'à imposer à ses animaux (chats et chiens) un régime alimentaire végétalien. Voir Catherine-Marie Dubreuil, *op. cit.*, 2013 : 103-105.

³⁸² Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 85. Voir aussi sur cette question Christophe Traïni, *op. cit.*, 2012.

³⁸³ « *De l'avis quasi unanime des partisans, ce n'est pas le changement alimentaire en lui-même qui est le plus difficile à vivre, ce sont les conséquences sociales qui en découlent [: isolement, critiques du monde extérieur] ».* Catherine-Marie Dubreuil, *op. cit.*, 2013 : 118. Pour nos enquêtées, la difficulté pratique d'adopter un régime végane au quotidien est un point qui fait débat.

³⁸⁴ Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 86-87.

³⁸⁵ Voir Christophe Traïni, *op. cit.*, 2012 : 577-580.

en 1993 au sein des Cahiers antispécistes. L'autrice n'y questionne pas tant l'incitation au véganisme entre les militant-es que la personnalisation d'une lutte qui manquerait sa cible en se concentrant sur le perfectionnement individuel :

« Quand j'entends parler d'« aller plus loin » en simples termes de pureté personnelle (alimentaire, vestimentaire, etc.), j'ai le sentiment que même si dans l'absolu il vaut mieux effectivement éliminer jusqu'au dernier milligramme de produits animaux [...], la volonté de consacrer à cela tant d'énergie, surtout dans une situation où les militants de la libération animale sont si rares et où chacun de nos voisins consomme des animaux par dizaines de kilos, revient à se replier sur la sphère privée et en quelque sorte à abandonner la lutte. [...] Notre lutte exige certes de chacun un engagement personnel ; un mangeur de viande qui se dirait militant de la libération animale serait comme un propriétaire d'esclaves qui se dirait anti-esclavagiste. Cependant, bien que personnel, cet engagement ne devrait pas être orienté vers soi, mais vers la lutte contre l'exploitation animale. [...] Je pense que c'est à chacun de décider jusqu'où il ira dans ce domaine, sans regarder de haut ceux qui sont moins purs, et sans craindre le mépris de ceux qui le sont plus. Le pas essentiel, à mon avis, est de cesser de manger de la viande ; ce pas, pour certaines personnes dans certaines situations, peut déjà demander du courage. »³⁸⁶

On notera ici que l'idée principale évoquée ici, le critère d'appréciation fondamental, est celui de l'efficacité de et pour la lutte. Quelle importance que je sois un militant irréprochable si l'univers dans lequel je vis exploite de plus en plus d'animaux ? Dans les stratégies des associations animalistes présentées ici comme dans les pratiques militantes, cette perspective ne fait pourtant pas l'unanimité. Cette divergence pour atteindre l'objectif commun, l'abolition de l'exploitation animale, est peut-être l'une des plus marquées que nous avons pu observer sur le terrain.

³⁸⁶ Françoise Blanchon, « Au sujet de la « pureté » », *Les Cahiers antispécistes*, n° 7 (2 juin 1993).

CONCLUSION

Une même cause, différentes manières de la porter

Nous avons rejoint pour près de sept mois le milieu animaliste nantais, tout du moins sa fraction spécialisée dans la protestation morale à l'égard de l'exploitation animale³⁸⁷. Nous avons participé à de nombreux moments de la vie de chacune des associations actives localement (L214, One Voice, 269 Life France, Anonymous for the Voiceless), quelles que soient leurs modalités d'action. Nous avons collecté et analysé de nombreux documents produits par ces dernières, et les avons complétés par la réalisation d'entretiens approfondis.

Au terme de ce travail, nous proposons de faire un bilan succinct des principaux résultats apportés et qui visaient à caractériser l'espace social de l'engagement animaliste sur ce territoire, avec ses militant·es et ses collectifs plus ou moins institutionnalisés, ses frontières externes et internes, ses points communs et ses lignes de fracture, ou encore ses stratégies diverses et les répertoires d'action qui en découlent.

Nous avons tout d'abord souhaité replacer le militantisme animaliste dans son cadre d'expression socio-historique, depuis les mouvements pionniers de philanthropes issus de la « bonne société » jusqu'à l'extension, la féminisation et enfin la radicalisation³⁸⁸ du mouvement autour des antispécistes. Ce cadre posé, nous avons esquissé la photographie du mou-

³⁸⁷ Comme évoqué en introduction, cette restriction exclut du champ de l'enquête l'action des refuges animaliers ou encore celle des fonds de conservation. Voir à ce sujet la typologie proposée par Christophe Traïni, *op. cit.*, 2019 : 42-43.

³⁸⁸ Rappelons qu'à la suite de C. Traïni nous entendons ce terme en un double sens, visant à la fois autant la radicalisation des fins de l'engagement (l'extinction des causes structurelles de l'oppression) que celle de ses moyens (par l'utilisation d'un répertoire d'action délibérément choquant et perturbateur de l'ordre établi). Voir *ibid.* : 46-55.

vement tel qu'il existe aujourd'hui en France, tout d'abord au niveau des associations existantes, en remarquant à la fois la poursuite de leur développement et de leur succès dans l'espace public, notamment pour celles portant une critique d'ordre systémique³⁸⁹.

Nous nous sommes ensuite intéressé aux caractéristiques sociales saillantes des militant·es, en constatant leur proximité affinitaire avec différents courants politiques de gauche ainsi qu'avec le mouvement écologiste. Toutefois il convient de noter que cette dernière relation fait l'objet d'alliances conjoncturelles autant que de questionnements et de tensions, autour de points de divergence forts, par exemple quant à la pertinence de défendre un élevage paysan.

Nous avons ajouté que l'extension, la féminisation et la démocratisation sur le temps long des rangs des animalistes étaient encore partielles, et qu'une homogénéité sociale importante autour d'une certaine bourgeoisie culturelle subsiste tendanciellement dans les collectifs. Enfin, l'importance de la corrélation entre la végétalisation de son régime alimentaire et la propension à militer a été soulevée, et remise en contexte au regard des données disponibles en population générale.

À l'aune de ces éléments, nous nous sommes attelé à la présentation des collectifs actifs au niveau local, à leurs stratégies et répertoires d'action et à leur cadre d'évolution économique et juridique. Cette présentation a toutefois été mise d'emblée en perspective avec les pratiques concrètes des militant·es, qui tendent dans de nombreux cas à participer aux actions quel que soit le collectif organisateur, ce qui tend à montrer l'existence d'une communauté de valeurs objective des animalistes sur le territoire.

Nous avons encore cherché à mettre en parallèle les caractéristiques des militant·es de notre terrain aux repères généraux préalablement posés. La large majorité de femmes présente au sein du mouvement au niveau local présente en effet au moins une ligne de démarcation nette entre une composante « femelliste » minoritaire et une composante plus large, soudée par les valeurs de convergence des luttes contre toutes les formes d'oppression. Au sein de cette dernière composante, la lutte pour la cause animale apparaît clairement comme

³⁸⁹ Cf. Fabien Carrié, Antoine Doré, et Jérôme Michalon, *op. cit.*, 2023 : 53-66.

le prolongement d'autres combats politiques qui l'ont précédée sans nécessairement bénéficier d'un statut prioritaire.

À Nantes, la féminisation du mouvement se prolonge à un double titre. Elle se retrouve tout d'abord également à un niveau accru de responsabilité, au niveau des postes de référent·es des collectifs locaux. Ce point, singulier au regard des données générales disponibles, reste questionnable du point de vue de la réelle valeur symbolique attachée à ce poste, ce qui pourrait expliquer l'absence constatée de réelles luttes pour l'accession à ce poste. D'autre part, ce mouvement de féminisation s'accroît dans le temps, la part de femmes étant encore plus importante parmi les jeunes militant·es.

S'agissant du niveau de diplôme et des professions des militant·es et des référent·es, notre échantillon nous a amené à constater des dotations en capitaux culturels et économiques qui se situent dans la partie supérieure de la structure sociale. Une corrélation entre cette situation relativement privilégiée et un rapport étroit au légalisme et au rejet de la radicalité a été établie. Nos données invitent toutefois à de plus amples recherches sur ce thème pour en renforcer le caractère probatoire.

Dans le chapitre suivant, le mobile du « choc moral » comme facteur déclencheur de sensibilisation à la cause et celui de l'attrait social comme motivation à l'entrée dans l'activisme ont été présentés. Si l'existence respective de ces deux mobiles n'est pas remise en question par nos observations, leur systématisme paraît en revanche devoir être écarté. Dès lors est posée la question de conditions sociales particulières qui seraient nécessaires pour que la sensibilisation à la cause fonctionne, et plus encore pour que cette sensibilisation se concrétise dans l'action militante. À ce niveau, le profil socialement situé des militant·es animalistes pourrait être invoqué à titre d'explication, même si ce profil mériterait d'être à la fois élargi dans ses composantes et affiné auprès d'un échantillon plus large.

L'activisme animaliste a ensuite été envisagé dans la perspective de la constitution de carrières militantes, en tant qu'étapes professionnelles valorisées et valorisables par les militant·es. Envisager le monde associatif et/ou militant comme un monde du travail, ou *a minima* comme un espace de professionnalisation, semble en effet une manière pertinente d'un point de vue heuristique d'expliquer les trajectoires de nos enquêté·es. Nous avons présenté des

cas concrets afin d'illustrer la manière dont ces dernier·es acquièrent et développent de manière désintéressée des compétences objectivement monnayables sur le marché du travail, même si cela n'est pas le but recherché et que la transition professionnelle n'est pas toujours un objectif.

Enfin, nous avons consacré notre dernière partie au travail militant, et notamment à la manière concrète dont la cause est perpétuellement fabriquée et dont les actions sont décidées, organisées et réalisées. Cela a permis de faire ressortir par comparaison les différents moyens par lesquels les associations animalistes tentent de parvenir à leur but, lequel – l'abolition de l'exploitation animale – est commun à toutes malgré des entrées différentes.

L'autonomie plus ou moins affirmée des collectifs locaux par rapport à l'échelon national et l'effet que cela produit sur la nature et les modalités des actions ont été évoqués, cela conduisant à l'hypothèse selon laquelle la radicalité d'une action est d'autant plus importante que le cadre fourni par le niveau national est ouvert aux initiatives. D'un autre côté, il est nécessaire d'observer que le soutien militant paraît bien plus important à destination des actions qui sont à la fois les moins radicales et les plus intégrées au sein d'une stratégie définie à un échelon supérieur.

Nous avons aussi souligné le succès des démarches visant à créer un espace militant à la fois bienveillant et convivial, vis-à-vis du public mais aussi et peut-être surtout à l'intérieur du collectif. Cette préoccupation semble en effet correspondre aux velléités de socialisation de nombre de militant·es, notamment parmi les plus jeunes. Malgré tout, promouvoir la bienveillance ne suffit pas à la faire advenir et l'univers social de l'animalisme demeure traversé par des conflits structurants. Nous avons finalement présenté une de ces lignes de fracture fondamentales, autour de l'importance accordée à la place du véganisme en tant que norme militante.

Nous avons ainsi essayé de montrer que, par-delà l'affichage d'une communauté de valeurs, l'espace social de l'engagement animaliste est un espace social parmi d'autres qui n'échappe pas aux régularités du monde social, et qu'il est ainsi traversé de luttes, tant matérielles que symboliques, qui cherchent à imposer une vision particulière de la cause et de la manière dont elle devrait être portée.

Il resterait toutefois, afin d'aller plus loin dans la caractérisation d'un espace militant géographiquement et socialement situé, à étendre l'enquête à d'autres espaces militants afin de mieux saisir, par contraste, la particularité de celui que nous avons évoqué tout au long de ce travail. Il s'agirait, d'une part, d'étudier les formes du militantisme animaliste dans des territoires aux composantes sociales et politiques distinctes de celles qui caractérisent la métropole nantaise. D'autre part, il s'agirait également d'observer, à territoire équivalent, l'action de collectifs portant d'autres causes relevant de la catégorie de la protestation morale.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme. « Pour un antispécisme débarrassé de Peter Singer. Développons un antispécisme intersectionnel ». infokiosques.net, 2019. <https://infokiosques.net/spip.php?article1710>.

Baratay, Éric. « Écrire l'histoire des non-humains, le cas des animaux ». *Entropia : Revue d'étude théorique et politique de la décroissance*, n° 15 (2013): 149-160.

Beaud, Stéphane, et Florence Weber. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris, France: La Découverte, 2010.

Blanchon, Françoise. « Au sujet de la « pureté » ». *Les Cahiers antispécistes*, n° 7 (2 juin 1993). <https://www.cahiers-antispecistes.org/au-sujet-de-la-purete/>.

Boltanski, Luc. *La souffrance à distance: morale humanitaire, médias et politique*. Paris, France: Editions Métailié, 1993.

Bonnardel, Yves, et Axelle Playoust-Braure. *Solidarité animale: défaire la société spéciste*. Cahiers libres. Paris: la Découverte, 2020.

Bourdieu, Pierre. « L'illusion biographique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62, n° 1 (1986): 69-72.

Burgat, Florence. « États des lieux de la "question animale". Enjeux théorico-pratiques ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 144, n° 3 (2019): 295-308.

Carrié, Fabien. « Politiser le désarroi militant. Histoire sociale de la « végéphobie » dans le mouvement animaliste français ». *Biens Symboliques / Symbolic Goods. Revue de sciences sociales sur les arts, la culture et les idées*, n° 2 (19 février 2018).

Carrié, Fabien, Antoine Doré, et Jérôme Michalon. *Sociologie de la cause animale*. Paris, France: La Découverte, 2023.

- Carrié, Fabien, et Christophe Traïni. *S'engager pour les animaux*. Paris, France: PUF, 2019.
- Dardenne, Émilie. *Introduction aux études animales*. Paris, France: Presses universitaires de France, 2022.
- Despret, Vinciane, et Raphaël Larrère. *Les animaux: deux ou trois choses que nous savons d'eux*. Paris, France: Hermann, 2014.
- Donaldson, Sue, et Will Kymlicka. *Zoopolis: une théorie politique des droits des animaux*. Traduit par Pierre Madelin. Paris: Alma éditeur, 2016.
- Dubreuil, Catherine-Marie. *Libération animale et végétarisation du monde : ethnologie de l'antispécisme français*. Paris, France: Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013.
- Espinosa, Romain. *Comment sauver les animaux ? une économie de la condition animale*. Paris: PUF, 2021.
- Gautier, Amandine. « Des inspecteurs à la chaîne. Une gestuelle ouvrière, un geste politique ». *Ethnologie française* 51, n° 3 (2021): 681-695.
- Giroux, Valéry. *L'antispécisme*. Que sais-je? Paris, France: Presses Universitaires de France - Humensis, 2020.
- Giroux, Valéry, et Renan Larue. *Le véganisme*. Que sais-je? Paris, France: Presses Universitaires de France - Humensis, 2019.
- Jasper, James M. *The art of moral protest. Culture, biography, and creativity in social movements*. Chicago, États-Unis d'Amérique: University of Chicago Press, 1997.
- Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. *Éthique animale*. Paris, France: Presses universitaires de France, 2008.
- Mathieu, Lilian. « L'espace des mouvements sociaux ». *Politix* n° 77, n° 1 (2007): 131-151.
- Michalon, Jérôme. « Panser avec les animaux: sociologie du soin par le contact animalier ». Paris, France: Mines ParisTech, 2014.
- Neveu, Érik. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, France: la Découverte, 2019.

Orwell, George. *La ferme des animaux*. Traduit par Jean Quéval. Folio. Paris, France: Gallimard, 2008 [1945].

Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. *La chasse à courre: ses rites et ses enjeux, diversité sociale et culte de la nature*. Paris, France: Montbel, 2018.

Porcher, Jocelyne. « IV. Une sociologie des animaux au travail ». In *Les animaux : deux ou trois choses que nous savons d'eux*, 101-114. Paris: Hermann, 2014.

Pouillard, Violette. *Histoire des zoos par les animaux: Impérialisme, contrôle, conservation*. Champ Vallon, 2019.

Régnier, Patrice, et Hélène Roche. « Une sociologie des chevaux est-elle possible ? Observations conjointes d'un sociologue et d'une éthologue ». In *Croiser les sciences pour lire les animaux*, édité par Éric Baratay, 103-114. Homme et société. Paris: Éditions de la Sorbonne, 2020.

Rémy, Catherine. « Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides ». *L'Année sociologique* 66, n° 2 (2016): 299-318.

Simonet, Maud. *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?* Paris, France: La Dispute, 2010.

Singer, Peter. *La libération animale*. Traduit par Louise Rouselle. Paris, France: Éditions Payot & Rivages, 2012 [1975].

Soulé, Bastien. « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales ». *Recherches Qualitatives* 27, n° 1 (2007): 127-140.

Traïni, Christophe. « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? » *Revue française de science politique* 60, n° 2 (2010): 335-358.

Traïni, Christophe. *La cause animale (1820-1980): essai de sociologie historique*. Paris, France: Presses universitaires de France, 2011.

Traïni, Christophe. « Entre dégoût et indignation morale. Sociogenèse d'une pratique militante ». *Revue française de science politique* 62, n° 4 (2012): 559-581.

Traïni, Christophe. « Les formes plurielles d'engagement de la protection animale ». In *S'engager pour les animaux*. Paris, France: PUF, 2019.

Traïni, Christophe, et Johanna Siméant-Germanos. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? » In *Émotions... Mobilisation !*, 11-34. Académique. Paris: Presses de Sciences Po, 2009.

Veillard, Nolwenn. « Les “vrais hommes” ne mangent pas toujours de viande ». Mémoire de master, Angers, 2020. <https://dune.univ-angers.fr/documents/dune12699>.

ANNEXE I

Guide d'entretien semi-directif détaillé

1. INTRODUCTION

Explications de la nature de l'entretien (absence de bonnes ou de mauvaises réponses, intérêt pour le parcours, quel qu'il soit) et de sa durée (au moins 1 heure)

Demander l'autorisation d'enregistrer

Insister sur le caractère anonyme de ce qui se dit ici et le fait que cela restera entre nous

2. CONTEXTE DE RÉALISATION

Date et Lieu. Autres remarques éventuelles (autres personnes présentes ?)

3. PRATIQUES MILITANTES

Tu es dans le groupe depuis combien de temps ? Comment est-ce que tu t'es retrouvé(e) à être bénévole dans ce groupe ? Pourquoi la cause animale ? Pourquoi t'investir dans ce collectif animaliste et pas un autre ? Est-ce que tu connaissais auparavant des gens du groupe ?

Comment fonctionne le groupe ? Comment se décident les actions menées ? Est-ce qu'il arrive qu'il y ait des désaccords entre bénévoles, et comment sont-ils réglés ? Est-ce que tu dirais que par rapport au moment où tu es arrivée dans le groupe, les choses se sont transformées ou non ? Pourquoi ?

Quel est ton rôle au sein de celui-ci ? A quoi tu participes concrètement ? Combien de temps cela te demande par semaine ?

Est-ce que tu as en tête des exemples d'actions particulièrement réussies ? Et d'autres plutôt ratées ? Ou des actions qui se passent mal ?

Tu te sens à ta place dans ce groupe ? Est-ce qu'il y a une bonne ambiance dans ce groupe ? Est-ce que tu vois des gens du groupe en dehors des actions ? Est-ce que ce que tu fais dans le groupe correspond à ce que tu imaginais avant de l'intégrer ? Est-ce que ça te satisfait ? Qu'est-ce qui pourrait se passer mieux ?

Questions spécifiques pour les référent-es : Comment es-tu devenu-e référent-e et par qui as-tu été désigné-e ? As-tu été formé-e par l'association ?

Qui décide des thématiques qui vont être traitées ? Qui décide des actions mises en place ? Quelle marge de manœuvre t'est laissée par le niveau national ? Comment les bénévoles participent-elles et ils à la définition des actions ?

4. TRAJECTOIRE PERSONNELLE

Est-ce que tu t'investis dans d'autres associations ? Est-ce que ça a déjà été le cas dans ton parcours ?

Est-ce que tu serais d'accord pour dire qu'au sein de ce collectif, vous faites de la politique ? Ça t'intéresse la politique ? Sans indiscrétion, tu es encarté(e) ou tu as été encarté(e) dans un parti ? Lequel ? Où est-ce que tu te situes sur un axe gauche/droite en politique ?

Est-ce que ton militantisme a ou a eu des conséquences sur ta vie personnelle, familiale, professionnelle ou autre ? Est-ce qu'au travail les gens savent que tu défends les animaux ? Si non, pourquoi ? Est-ce que tu as déjà eu des remarques de collègues par rapport à ça ? Ou par rapport à ce que tu manges par exemple, si tu as un mode de vie particulier (végétarisme/végétalisme/véganisme) ?

Certaines personnes vous voient comme des « extrémistes ». Tu penses être extrémiste ? est-ce qu'il y a des gens dans le mouvement animaliste que tu vois comme des extrémistes ? Pourquoi ? Il y a ce type de personne dans le groupe ? Est-ce que ça te dérange ?

Jusqu'où serais tu prêt-e à aller pour défendre la cause animale ? Tu pourrais faire des choses illégales ? Tu pourrais utiliser la violence ? De quelle manière ?

5. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

J'ai besoin de renseignements à des fins statistiques. Tout cela sera anonymisé, comme le reste de ce qui s'est dit entre nous.

Sexe ?

Âge ?

Quelle est ta situation professionnelle (détaillée au maximum) ? Ta situation dans l'emploi (CDI ? temps plein ? indépendant/salarié ? situation d'encadrement ? etc.) ? Ta trajectoire professionnelle ? Postes et fonctions occupés avant l'emploi actuel ? Statuts successifs dans l'emploi ?

Ton diplôme ou niveau de diplôme (si diplôme pas décroché) ?

Ton statut matrimonial et la situation professionnelle de ton ou de ta conjoint·e ? Est-ce qu'elle/il est aussi investi·e dans le milieu animaliste ? Ou est-ce qu'elle/il est végétarien·ne ou végétalien·ne ?

Tu as des enfants ? Quelle est leur situation ? Est-ce que tu leur procures/as procuré un régime alimentaire particulier (végétarien ou végétalien) ?

Tu es originaire de la région ? Quel est ton « parcours géographique » ? Ta situation en termes de logement (maison/appartement, propriétaire/locataire) ? Ton niveau de revenus ?

Et tes parents ? Qu'est-ce qu'ils font ou faisaient dans la vie ? Sont-ils/Étaient-ils investis dans le milieu animaliste ? Végétariens ou végétaliens peut-être ?

6. CONCLUSION

J'en ai terminé avec mes questions. Merci beaucoup de m'avoir consacré tout ce temps. Est-ce que tu souhaites ajouter quelque chose ? Que ce soit par rapport à ce qu'on s'est dit, à quelque chose d'important que j'aurais oublié, ou tout autre chose...

ANNEXE II


Les registres émotionnels de la protection animale, d'après C. Traïni³⁹⁰

	REGISTRE DÉMOPÉDIQUE	REGISTRE DE L'ATTENDRISSÉMENT	REGISTRE DU DÉVOILEMENT
PREMIÈRES OCCURRENCES HISTORIQUES	Premières sociétés protectrices (1840-1870)	Premiers refuges pour chiens abandonnés (1870-1890) Nourriture aux chats errants	Mobilisations antivivisection (1875-1911)
DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION PRIVILÉGIÉS	Descriptions alarmistes des comportements « barbares » ayant cours dans l'espace public Sermons Dispositifs pédagogiques Récompenses	Images de bêtes attendrissantes Descriptions poignantes des bêtes abandonnées Spectacle des soins apportés aux animaux	Travail d'investigation visant à débusquer des cruautés secrètes Exhibition des souffrances occultes Pamphlets démasquant les coupables
LA VOCATION DES BIENFAITEURS	Précepteur Ascète	Secouriste	Justicier Libérateur
SOURCE D'ACCREDITATION DES BIENFAITEURS	Excellence morale, intellectuelle, savante	Sensibilité (« écoute son cœur ») Engagement dans l'action réparatrice immédiate	Courage nécessaire pour affronter des puissants Opérations visant à arracher des victimes aux mains de leurs bourreaux
LA CIBLE DE L'ACTION BIENFAISANTE	L'homme fruste, le déviant	La victime animale	
L'OBLIGÉ DU BIENFAITEUR	L'homme fruste enfin éduqué, le déviant repentant	L'animal libéré de la souffrance	
SORT DE L'ANIMAL	Secondaire	Central	
TRANSFORMATION DU DÉVIANT	Centrale	Secondaire	
ÉMOTIONS EXPRIMÉES ET SOLICITÉS	Répugnance pour les pratiques du déviant Bienveillance relative pour le déviant susceptible d'être réformé <i>Gratitude du déviant repentant à l'égard de ses bienfaiteurs</i>	Compassion pour le sort des bêtes malheureuses Tendresse et signes d'affection mutuelle <i>Gratitude de l'animal à l'égard de ses bienfaiteurs</i>	Indignation, effroi à l'égard des cruautés occultes Mépris et colère contre les déviants <i>Gratitude de l'animal à l'égard de ses bienfaiteurs</i> <i>Les déviants craignent les bienfaiteurs</i>

³⁹⁰ Christophe Traïni, *op. cit.*, 2011 : 168.

ANNEXE III

Reproduction de la « fiche militant·e » distribuée aux militant·es de One Voice lors de l'action « #StopCorrida » organisée à Nantes le 19 novembre 2022



Fiche Militant·e - Action Corrida

Infos importantes

- **Sujet** : Proposition de loi pour l'abolition de la corrida avec mise à mort des taureaux
- **Date** : Samedi 19/11/2022 à 15-17h ([14h30 arrivée pour le briefing](#))
- **Lieu** : Nantes - Place du Change (<https://www.google.com/maps/@47.7599326,10.8436932,15z>)
- **Un·es Loos** :
 - Aux **cofonars** des associations soutenir le projet de proposition de loi anti-corrida (ex : One Voice, L214...)
 - Si pas : **En noir** !
- Lien vers le formulaire "inscrivez vos député·e·s" : <https://www.monnet.com/collectif/2022/11/19/stop-corrida>

Résumé des infos clés

La corrida tue chaque année 1000 taureaux en France.
 Nous nous réunissons pour montrer notre soutien au projet de loi qui sera débattu jeudi 24 Novembre 2022 à l'Assemblée Nationale.

▼ Objectifs de l'action

- Inviter les citoyen·ne·s à interpeller leurs député·e·s (via QR Code ou papier)
- Inviter les citoyen·ne·s à se faire prendre en photo avec la pancarte #stopcorrida en indiquant bien aux personnes qu'elles apparaîtront sur la page Facebook "Stoppons la corrida" !
- Faire signer la pétition One Voice pour l'arrêt des écoles de taureaux (via QR Code ou papier)

Fiche Militant·e - Action Corrida 1

▼ La corrida en France

- La corrida est interdite en France SAUF dans 11 départements pour "tradition locale intemporelle"
- La corrida, tradition espagnole, est apparue en France en 1853 pour faire plaisir à l'épouse de Napoléon III (donc rien de traditionnel).
- Les arènes se vidant : **4 français es / 5 sont opposé·e·s à la corrida**
- Les élevages de taureaux sont subventionnés par la PAC (Politique Agricole Commune), donc par nos impôts.
- Depuis 1600, 3 matadors sont morts contre **100 000 taureaux**.

▼ La souffrance du taureau

- un spectacle en 3 actes
 1. Picador à cheval
 2. Banderillas avec hachons
 3. Le matador tue le taureau avec une épée

▼ Le projet de loi

- Porté par Aymeric Caron
- Vote à l'Assemblée Nationale le **jeudi 24 novembre 2022**
- Avancée historique !

▼ Slogans

- La corrida, on n'en veut pas !
- Corrida, Basta !

Les postes des militant·e·s

Rappel de la description de chaque poste

 **Profil**

Nos besoins sur cette action


Poste	Description	Besoin en effectif
-------	-------------	--------------------

Fiche Militant·e - Action Corrida 2

Poste	Description	Besoin en effectif
 Traceuse	- tracer les pancartes et s à scanner le QR code ou à remplir le version papier - raser les CASSIOL et s à rassembler le stand pour le photo - Photos d'annonce - 100px et 2 minutes nous pouvons agir pour abolir la corrida!	0 minimum et 12 maximum (les bénévoles sont passibles)
 Stalvide	- 2 derrière la table pour info + papeterie + annonce - 2 pour proposer le QR Code aux gens dans la file	4
 Pancarteuse "Big Corrida"	- 12 lettres - 2 pancartes	0 minimum, 14 maximum
 Pancarteuse "Cube"	- 34 cubes de 4 personnes collés sur à dos (P2 - P2) Non - En vert : pancarte contre la corrida - En rouge : pancarte QR Code + ça sera stand	12 à 16 (maximum 20)
 Photographe	- 1 pour les photos d'ensemble - 1 pour les photos d'annonce	2
Total		48-50

Mise en place

Fiche Militant·e - Action Corrida 3



Infographie

https://2-us-west-2.amazonaws.com/secure.notion-static.com/0538640-0a31-478e-87ae-2ab6674a6e03/Infographie_-_Chartes_de_Corrida_-_2022.pdf

Fiche technique

Fiche Militant·e - Action Corrida 4

https://www.stop-corrída.com/ressources/audios/audios/06060604-0a9c-4856-9e2a-86c79ce6d8e4/Crep_rue_la_corrída.pdf

https://www.stop-corrída.com/ressources/audios/audios/06060604-0a9c-4856-9e2a-86c79ce6d8e4/Crep_rue_la_corrída.pdf

Discours de l'audio

https://www.stop-corrída.com/ressources/audios/audios/06060604-0a9c-4856-9e2a-86c79ce6d8e4/Discours_FDI_-_abolition_de_la_corrída_-_Novembre_22.pdf

https://www.stop-corrída.com/ressources/audios/audios/06060604-0a9c-4856-9e2a-86c79ce6d8e4/Discours_FDI_-_abolition_de_la_corrída_-_Novembre_22.pdf

Formulaire "Interpellez vos député-e-s"

Pour agir



Interpellez vos députés



Pétition pour l'arrêt des écoles de taumachie



STOP CORRIDA !

La pétition à signer et à diffuser

<https://www.stop-corrída.fr/la-petition>



Unisidoc

